Agri'repères

Edition 2016

© AGRESTE 2016

www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Couverture : © Cheick.saidou/Min.Agri.Fr

Éditorial

Chute des prix agricoles en 2015

L'année 2015, année de crise, épargne peu de secteurs. Les céréales ont eu des rendements exceptionnels, très au-dessus des moyennes quinquennales. Mais un des critères de qualité du blé tendre, le taux de protéines, fait défaut. Cette moisson exceptionnelle arrive malheureusement dans un contexte très défavorable. En effet, au niveau mondial, les récoltes présentent également des niveaux records et les cours ont décroché.

Les producteurs de fruits et légumes font une saison correcte, sans euphorie. L'embargo russe pèse sur les cours des pommes.

La récolte viticole est prometteuse, avec une quantité et une qualité exceptionnelles dues à des conditions météorologiques idéales. Les prix de la plupart des vins de Loire augmentent nettement.

L'élevage enchaîne les crises, en particulier pour les éleveurs de porcs et de bovins laitiers. En 2015, le prix du lait chute, déclenchant une crise dans ce secteur. Celle-ci a provoqué un afflux de bovins vers les abattoirs. Pour la deuxième année consécutive, le cours du porc fléchit. L'embargo russe restreint les débouchés de la production européenne. Les disponibilités excessives encombrent le marché et fragilise le commerce. Les difficultés s'accumulent au cours du second semestre. En juin, les éleveurs de bovins en colère bloquent les abattoirs du pays. La détection de foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) a largement perturbé les marchés, allant jusqu'à la mise à l'arrêt des marchés au cadran régionaux. De plus, la viande rouge a de moins en moins la faveur des consommateurs européens. Seul secteur plutôt épargné par les crises, le lait de chèvre, très demandé, renchérit et la production augmente.

Un facteur s'avère positif dans ce climat tendu en atténuant les conséquences financières de la crise ; en effet, concernant les dépenses, les charges des agriculteurs s'allègent quelque peu. La baisse du coût des intrants, en particulier de l'énergie et de l'alimentation animale, soulage les trésoreries.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Jean-Roch GAILLET



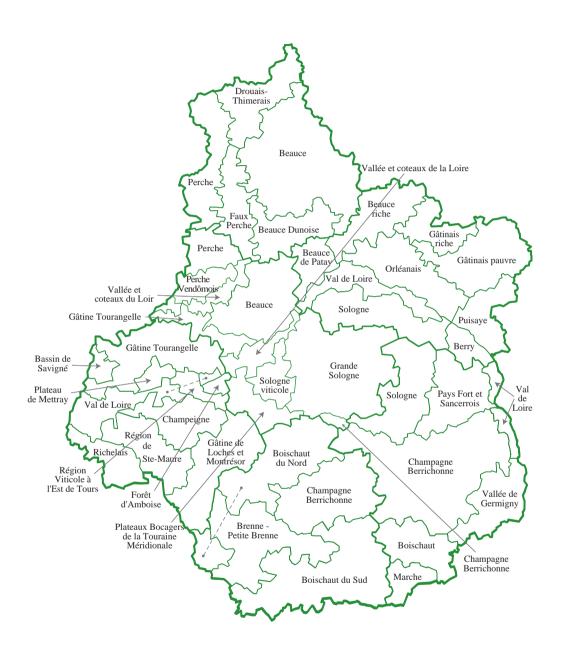
Sommaire

Région Centre-Val de Loire6-1
Cher
Eure-et-Loir
ndre
ndre-et-Loire
oir-et-Cher
oiret
Population18-19
Jtilisation du territoire
Climatologie
Enseignement agricole24-27
Régions agricoles
Exploitations agricoles
Agriculture biologique40-4
Jtilisation du sol
Céréales et oléoprotéagineux44-47
Cours des céréales48-49
Cultures industrielles50-5
Cultures fourragères52-53
/ergers
Cours des légumes56
Cours des fruits 57

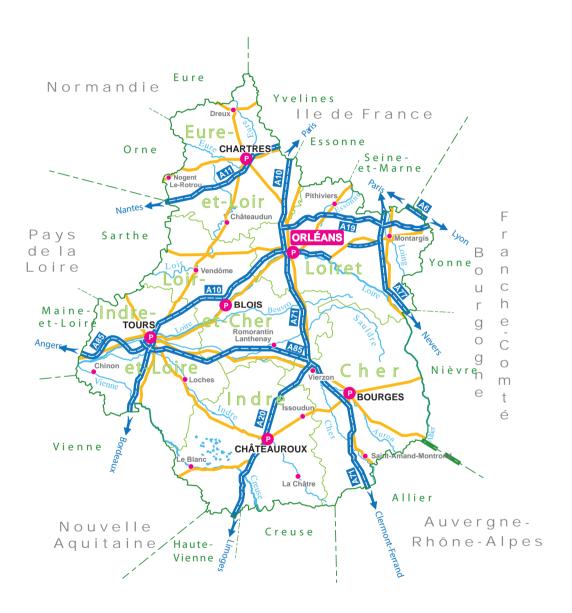
Sommaire

Vigne	58-59
Forêt	60-61
Bois et sciages	62-63
Bovins	64-66
Lait de vache	67-69
Porcins	70-71
Ovins	72-73
Caprins	74-75
Lait de chèvre	76-77
Volailles et lapins	78-79
Cours des animaux	80-81
Équidés	
Aliments pour animaux	
Emploi	84-85
Entreprises IAA	
Valeur vénale des terres	
Petites régions agricoles	
Comptes de l'agriculture	
Réseau d'information comptable agricole	
Aides a l'agriculture	
Zones aidées	100-103
Infos générales	104-107
Index	108

Les petites régions agricoles



Région Centre-Val de Loire



Une agriculture dominée par les grandes cultures mais où la diversité subsiste

En 2015, l'agriculture valorise 60 % du territoire régional avec 2,4 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU).

En 2010, on compte 25 080 exploitations agricoles, soit une baisse de 24 % par rapport à 2000. Le nombre de grandes exploitations est stable. Par contre, celui des petites et des moyennes structures a baissé d'un tiers.

La région Centre-Val de Loire se classe au 3° rang des régions pour la SAU moyenne par exploitation avec 94 hectares quand la moyenne nationale est de 55 hectares, sans aucun doute, en raison de la prédominance des grandes cultures.

En ne considérant que les moyennes et grandes exploitations, le classement est similaire, leur taille moyenne atteint 121 hectares. Ces exploitations représentent les trois quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU régionale.

Le Centre-Val de Loire est avant tout une région productrice de céréales, celles-ci occupent la moitié de la SAU.

Le blé tendre en constitue le fer de lance avec 700 000 hectares en 2015, soit 55 % de la sole céréalière régionale. Mais présenter l'agriculture régionale sous le seul aspect des grandes cultures serait réducteur. Elle offre un large éventail de cultures spécialisées, datant d'une longue tradition. De la Touraine au Sancerrois, des vignobles de renom jalonnent coteaux et vallées. Les vergers, localisés dans le Cher, l'Indre-et-Loire

et le Loiret, proposent une large gamme de pommes et de poires. Producteur d'une vaste palette de légumes, le Centre-Val de Loire pratique aussi bien le plein champ que le maraîchage ou la culture sous serres. La production horticole, localisée surtout dans le Loiret, et les pépinières sont également présentes.

Les productions animales, bien qu'avec un poids plus faible que les productions végétales, n'en sont pas moins diversifiées : élevage (bovin, ovin, porcin), lait de vache, produits avicoles, sans oublier le troupeau de chèvres dont le lait permet la fabrication de fromages réputés dont cinq bénéficient de l'appellation d'origine protégée.

En 2013, le Centre-Val de Loire compte 630 établissements agroalimentaires qui emploient 12 760 salariés. Tous les secteurs d'activité sont représentés, avec plus ou moins d'importance. L'industrie du sucre, produits sucrés et plats préparés est le principal employeur. La région pèse cependant peu au plan national, et n'occupe que l'avant dernière place des treize nouvelles régions en termes d'emplois. En 2014, le revenu agricole par actif non salarié se rétracte de 12 % par rapport à 2013, passant de 23 500 € à 20 700 €.

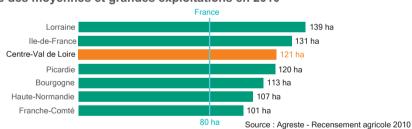
- > Bilan annuel 2015 Agreste Centre-Val de Loire Conjoncture mars 2016
- > RICA Coup de rabot au revenu des agriculteurs en 2014 mai 2016
- > www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr / Données

Principales caractéristiques de la région Centre-Val de Loire par arrondissement au 01/01/2013

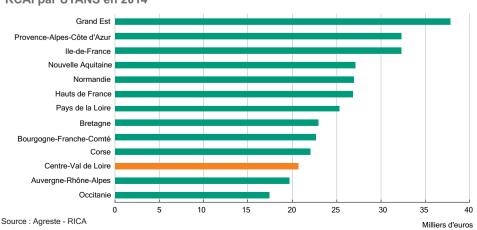
	Superficie totale (ha)	Nombre de communes	Population municipale
Centre-Val de Loire	3 915 094	1816	2 570 548
Cher	723 499	290	311 650
Bourges	279 783	131	174 376
St Amand-Montrond	266 977	116	65 824
Vierzon	176 739	43	71 450
Eure-et-Loir	587 995	391	432 967
Chartres	211 382	151	206 992
Châteaudun	143 884	80	59 770
Dreux	150 054	108	129 058
Nogent le Rotrou	82 675	52	37 147
Indre	679 063	244	228 091
Le Blanc Châteauroux	176 075 252 434	57 80	32 168 127 499
La Châtre	132 323	58	33 172
Issoudun	118 231	49	35 172 35 252
Indre-et-Loire	612 670	277	600 252
Chinon	169 415	87	86 706
Loches	180 339	67	50 832
Tours	262 916	123	462 714
Loir-et-Cher	634 344	287	332 001
Blois	256 493	113	171 674
Romorantin-Lanthenay	171 938	63	92 052
Vendôme	205 913	107	73 142
Loiret	677 523	327	665 587
Montargis	263 133	125	170 785
Orléans	294 584	122	431 785
Pithiviers	119 806	80	63 017

Sources : Agreste - INSEE

SAU moyenne des moyennes et grandes exploitations en 2010



RCAI par UTANS en 2014



Surface des principales cultures en 2015

Hectare	
Céréales	1 258 397
dont blé tendre	695 475
orge et escourgeon	293709
maïs grain	129 100
Oléagineux	373 694
Protéagineux	32 542
Betteraves industrielles	30 775
Cultures fruitières	3 369
Vigne	21 802
Surfaces touiours en herbe (v. c. hors exploitations)	322 750

Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

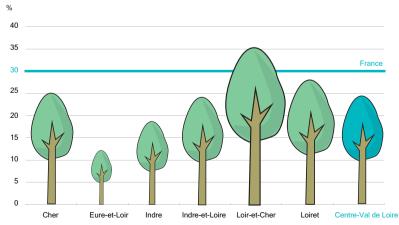
Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Feuillus	772	10 456
dont chêne	555	5 545
Conifères	137	4 063
dont pin maritime	31	841
dont pin sylvestre	59	861
Non recensable	47	1 209
Total	956	15 728

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Source : Institut national de l'information géographique et forestière

Taux de boisement du Centre-Val de Loire



Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

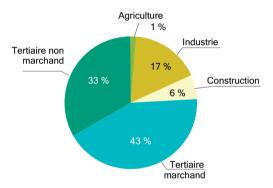
Source : Institut national de l'information géographique et forestière

Effectifs d'animaux en 2015

Tête	
Total bovins	629 870
dont vaches laitières	61 465
vaches nourrices	200 695
Ovins	161 720
Caprins	133 200
Porcins	318 860
Poulets de chair	5 360 000
Dindes et dindons	550 000

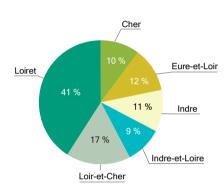
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2014



Source : Insee, estimations localisées d'emploi

Emploi salarié dans les IAA par département en 2013



Champ: IAA hors artisant commercial (charcuterie, boulangerie et pâtisserie), hors tabac et commerce de gros

Source : Insee, Clap 2013

Comptes provisoires 2015 de la branche agriculture

Million d'euros (sauf mention contraire)	Centre-Val de Loire	France
Production totale hors subventions	4 243	73 278
dont productions végétales	3 896	43 122
productions animales	876	26 526
Total subventions sur produits	41	937
Production totale au prix de base	4 284	74 216

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

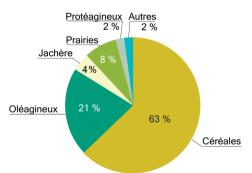
Grandes cultures, élevage allaitant et viticulture en position dominante

La culture des céréales domine l'agriculture du Cher. La Champagne berrichonne est le 2^e bassin céréalier de la région, avec des exploitations de grande taille. L'arboriculture et la viticulture sont également présentes avec des appellations renommées comme le Sancerre. Les bocages herbagers du sud du département abritent des élevages principalement orientés vers la production de bovins allaitants. En 2010, le Cher compte 3 806 exploitations agricoles, soit un quart de moins qu'en 2000. Presque la moitié des petites structures a disparu en 10 ans. Cette baisse tendancielle est aussi observée pour les exploitations moyennes et grandes, cependant en moindre mesure pour ces dernières (- 2 %). Leur SAU moyenne atteint 147 ha, soit 26 ha de plus que la movenne régionale. Les moyennes et grandes exploitations représentent les trois-quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU départementale. proportion identique au niveau régional. En 2015. les oléagineux, surtout le colza, occupent une place importante (16 % de la SAU).

Mais la céréaliculture reste dominante en couvrant 46 % du territoire agricole, le blé tendre occupe près d'un hectare sur quatre. La Champagne berrichonne est, avec la Beauce, l'un des deux bassins céréaliers régionaux. Le verger, constitué essentiellement de pommiers, ne cesse de se réduire, il occupe seulement 700 hectares. Les vignobles du Cher s'étendent sur 4 300 hectares dont la quasi totalité en AOP. Ils portent des noms bien connus : Sancerre, Menetou-Salon, Reuilly ou Quincy.

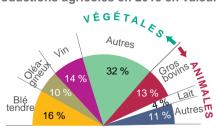
Le Cher abrite les deux marchés aux bestiaux du Centre-Val de Loire, Sancoins et Châteaumeillant. Dans le sud du département, l'élevage bovin, grâce à d'importantes surfaces fourragères, constitue l'essentiel de l'activité : le Cher détient le tiers de l'effectif régional de vaches allaitantes. Le nord du département est marqué par l'élevage caprin dont le lait sert à la production de Chavignol, l'un des cinq fromages de chèvre d'appellation d'origine protégée du Centre-Val de Loire.

Céréales et oléagineux occupent 82 % des terres arables en 2015



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Productions agricoles en 2015 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires



Superficie totale (ha)	731 023
Surfaces boisées en 2015 (ha)	188 281
Surface agricole utilisée en 2015 (ha)	458 416
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	115
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	147
Population totale au 01/01/2013	311 650
Population agricole familiale active en 2010	5 982
Nombre d'exploitations en 2010	3 806
dont moyennes et grandes	2 855

Sources : Agreste et Insee

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Cher Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Le blé tendre occupe plus d'un hectare sur trois

Le contraste est frappant entre les vastes étendues sèches et découvertes livrées à la culture de Beauce et les vallons boisés parcourus de rivières du Perche. La qualité des sols de la Beauce en fait une des régions agricoles les plus riches. Le département abrite dans sa partie nordouest quelques grands massifs forestiers.

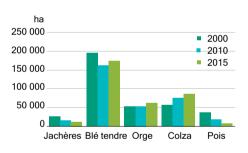
Indéniablement, l'agriculture marque fortement son empreinte : elle utilise plus des trois quarts de la surface du département, dépassant en cela largement la movenne régionale (60 %). En 2010. quatre exploitations sur cinq sont qualifiées de moyennes ou grandes. Elles concentrent 98 % de la surface agricole départementale. Leur surface agricole utilisée movenne (SAU) est de 129 hectares, huit de plus que la moyenne régionale. Pendant la période intercensitaire, le nombre des grandes exploitations a augmenté de près de 10 %. Mais, le nombre total d'exploitations a diminué de 17 %, passant de 5 200 en 2000 à 4 318 exploitations en 2010.

L'Eure-et-Loir offre au blé tendre une place de

choix puisqu'il occupe 38 % de la SAU en 2015. D'autres grandes cultures sont également très présentes : le colza s'étend sur 86 000 hectares. Les surfaces cultivées en pommes de terre se sont développées ces dernières années et atteignent 7 400 hectares en 2015. Elles sont devancées par la betterave industrielle avec 9 800 hectares, soit près d'un tiers de la surface régionale de betterave. Cette proportion est identique pour les légumes frais.

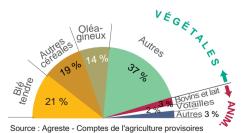
L'élevage se localise pour l'essentiel dans le Perche. Le hors sol, tant en porcs qu'en poulets de chair, est bien présent. L'Eure-et-Loir a des atouts : les céréales sont produites sur place et le plus grand bassin de consommation, l'Ile-de-France, est à moins de 100 kilomètres.

Suprématie du blé tendre

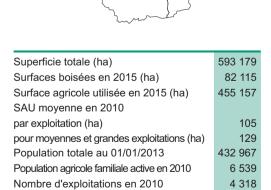


Source: Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 et statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Productions agricoles en 2015 en valeur



Pour en savoir plus :



dont moyennes et grandes

Sources : Agreste et Insee

3 420

- > Les principaux chiffres de l'agriculture d'Eure-et-Loir Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Des grandes cultures au nord et des prairies au sud

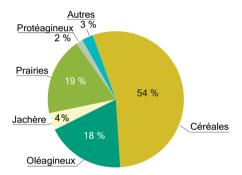
Le sud du département, pays bocager, vit presque exclusivement de l'élevage bovin destiné à la viande. Par contre, le nord se consacre aux grandes cultures. L'Indre abrite le parc naturel de la Brenne, une des zones humides les plus étendues de France métropolitaine.

En 2015, l'agriculture monopolise 67 % du territoire départemental, soit 462 000 hectares ; c'est un des plus forts taux de la région. Depuis 2000, la surface agricole utilisée (SAU) a peu évolué, les terres des petites unités disparues ont été reprises par les plus grandes. En 2010, deux exploitations sur trois sont qualifiées de moyennes ou grandes, elles concentrent 95 % de la SAU départementale. Leur taille moyenne est de 133 hectares, douze de plus que la moyenne régionale.

Céréales et grandes cultures s'étendent sur une bonne moitié des surfaces utilisées (57 %). Le blé tendre domine, mais les oléagineux sont très présents et placent l'Indre au 3e rang dans la région.

Les terres nourricières pour l'élevage occupent un bon tiers de la SAU, ce qui fait de l'Indre un département de zone intermédiaire. Le cheptel laitier subit une lente érosion, mais parallèlement les troupeaux se concentrent. L'Indre détient 46 % de l'effectif régional de vaches allaitantes. Son troupeau est essentiellement constitué des races charolaise et limousine. Le troupeau de chèvres, avec près de 32 000 têtes est devenu le plus important de la région. Leur lait permet de fabriquer quatre fromages de chèvre réputés en appellation d'origine protégée, le Pouligny-Saint-Pierre, le Valençay, le Sainte-Maure de Touraine et le Selles-sur-Cher.

Les céréales couvrent la moitié des terres arables



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015



Productions agricoles en 2015 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	690 298
Surfaces boisées en 2015 (ha)	149 384
Surface agricole utilisée en 2015 (ha)	465 838
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	94
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	133
Population totale au 01/01/2013	228 091
Population agricole familiale active en 2010	7 580
Nombre d'exploitations en 2010	4 881
dont moyennes et grandes	3 241

Sources : Agreste et Insee

- > Les principaux chiffres de l'agriculture de l'Indre Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

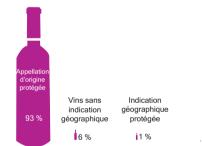
Une agriculture très diversifiée

L'Indre-et-Loire, le plus occidental des départements de la région, consacre seulement 57 % de son territoire à l'agriculture en 2015. Il se caractérise par la présence forte de cultures spécialisées (vigne, cultures fruitières,...).

En 2010, le département compte 4 841 exploitations dont sept sur dix sont qualifiées de moyennes ou grandes. Ces dernières concentrent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. En moyenne, leur SAU est de 96 hectares, 25 de moins que la moyenne régionale. Un quart des petites exploitations agricoles de la région sont dans ce département. Ainsi, la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations atteint 70 hectares.

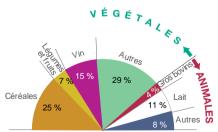
Les céréales et oléoprotéagineux occupent plus des deux tiers de la superficie agricole. Avec 21 000 hectares, l'Indre-et-Loire consacre au tournesol la plus importante surface de la région. Les cultures spécialisées, vignes, vergers et légumes, tiennent une place conséquente dans l'agriculture départementale. Les vergers, composés principalement de pommiers, s'étendent sur 1 200 hectares, mais cèdent du terrain. Bourqueil,

Plus de 90 % de la récolte de vin en AOP



Source : Direction régionale des Douanes du Centre-Val de Loire

Productions agricoles en 2015 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Vouvray et autres vignobles d'appellation d'origine protégée renommés jalonnent le Val de Loire. S'étendant sur 9 800 hectares et premier espace viticole de la région, le vignoble s'est restructuré au bénéfice des surfaces en AOP et a permis ainsi le développement d'une production de qualité. En 2015, l'activité viticole, à forte valorisation, a représenté un quart de la valeur des productions agricoles du département.

Avec 19 000 têtes, l'Indre-et-Loire détient le plus important troupeau de vaches laitières du Centre-Val de Loire. Le troupeau de chèvres, constitué de 28 000 têtes, représente 30 % de l'effectif régional. Il s'est étoffé durant la dernière décennie et constitue le 2e troupeau régional après celui de l'Indre.

Le département produit deux des cinq fromages de chèvre régionaux d'appellation d'origine protégée, le Sainte-Maure de Touraine et le Valencay. Par ailleurs, l'agroalimentaire marque sa présence dans le secteur de la champagnisation et des salaisons.



Superficie totale (ha)	615 403
Surfaces boisées en 2015 (ha)	178 296
Surface agricole utilisée en 2015 (ha)	350 271
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	70
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	96
Population totale au 01/01/2013	600 252
Population agricole familiale active en 2010	7 258
Nombre d'exploitations en 2010	4 841
dont moyennes et grandes	3 329
6 1	

Sources : Agreste et Insee

- > Les principaux chiffres de l'agriculture de l'Indre-et-Loire- Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Un département aux multiples agricultures

Comme tous les départements ligériens, l'agriculture de Loir-et-Cher se caractérise par une très grande diversité de terroirs qui offrent d'importantes possibilités culturales et une moindre présence de l'élevage.

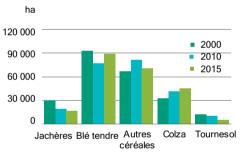
Le Loir-et-Cher n'offre quère de relief avec les vastes plaines céréalières de la Beauce et les étendues humides de la Sologne. L'activité agricole concerne moins de la moitié (48 %) de la surface du département alors que 39 % est dédiée aux peupleraies, bois et forêts parsemés d'étangs. ainsi que des landes propices au gibier.

En 2010, le Loir-et-Cher compte 3 434 exploitations agricoles, soit un quart de moins qu'en 2000. Près de 75 % de ces entités sont des exploitations moyennes et grandes qui utilisent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. Leur taille moyenne atteint 108 hectares pour 86 ha sur l'ensemble des exploitations petites. moyennes et grandes.

Les céréales couvrent une bonne moitié du territoire agricole avec principalement du blé tendre. A celles-ci s'ajoutent des productions spécialisées multiples et variées. L'originalité du département se résume souvent ainsi : « En Loir-et-Cher, on produit de tout sauf du riz et du houblon », ce que confirme le dernier recensement agricole. Le Loir-et-Cher figure dans le peloton de tête pour les productions d'asperges, de fraises et de poireaux ainsi que pour les petits fruits rouges. La superficie consacrée à la vigne a diminué passant de 8 100 ha en 2000 à 6 600 ha en 2015. La qualité est néanmoins assurée puisque les trois-quarts de la superficie viticole sont en appellation d'origine protégée.

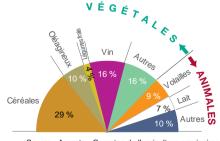
Les cheptels laitier et allaitant décroissent. Mais, le Loir-et-Cher est bien placé dans le secteur de la viande de volailles. Il produit également une quantité non négligeable de conserves fines de léaumes.

Le blé tendre reprend du terrain aux autres céréales



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Productions agricoles en 2015 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires



Superficie totale (ha)	642 357
Surfaces boisées en 2015 (ha)	223 957
Surface agricole utilisée en 2015 (ha)	306 505
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	86
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	108
Population totale au 01/01/2013	332 001
Population agricole familiale active en 2010	5 511
Nombre d'exploitations en 2010	3 434
dont moyennes et grandes	2 582

Sources : Agreste et Insee

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Loir-et-Cher Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

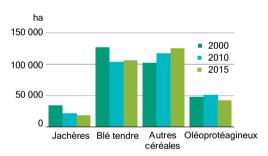
Prédominance des grandes cultures et des cultures spécialisées

Le Loiret, traversé d'Est en Ouest par la Loire, est par excellence le creuset de toutes les cultures agricoles. La nature et la qualité très variables des sols expliquent pour beaucoup cette diversité. Les surfaces boisées couvrent moins d'un tiers du département. Avec la forêt d'Orléans, il abrite le premier massif domanial d'un seul tenant en France. L'agriculture utilise seulement 52 % du territoire départemental, soit une emprise moindre que la movenne régionale (60 %).

En dix ans, le Loiret a perdu un quart de ses exploitations agricoles. En 2010, il compte ainsi 3 800 exploitations dont 3 011 movennes ou grandes qui concentrent 97 % de la surface agricole utilisée (SAU). La surface moyenne par exploitation atteint 115 ha en 2010.

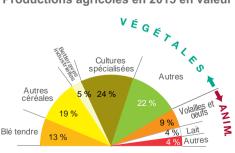
En 2015, les céréales, oléagineux, protéagineux et betteraves industrielles couvrent 82 % avec une prédominance du blé tendre. Le Loiret détient la plus importante surface betteravière de la région avec les deux tiers de la surface régionale. Ces grandes cultures assurent 42 % de la valeur de la production agricole du département. Les productions de betteraves potagères, concombres, oignons et radis contribuent fortement à la récolte nationale. L'horticulture ornementale occupe environ 130 ha et les vergers de pommiers, poiriers et cerisiers 660 ha. L'aviculture est le secteur animal le plus important du Loiret. En 2015, cette production a représenté 52 % de la valeur des productions animales. Le Loiret détient le plus important potentiel agroalimentaire du Centre-Val de Loire. Sont particulièrement bien représentées la fabrication du sucre et l'industrie de la viande.

231 000 hectares de céréales en 2015



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Productions agricoles en 2015 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires



Superficie totale (ha)	681 326
Surfaces boisées en 2015 (ha)	211 736
Surface agricole utilisée en 2015 (ha)	356 902
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	96
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	115
Population totale au 01/01/2013	665 587
Population agricole familiale active en 2010	6 198
Nombre d'exploitations en 2010	3 800
dont moyennes et grandes	3 011

Sources : Agreste et Insee

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Loiret Agreste Centre-Val de Loire
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Toujours plus d'habitants en Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire compte 2 570 500 habitants en 2013. La moitié d'entre eux vivent en Indre-et-Loire ou dans le Loiret, de loin les départements de la région les plus peuplés, (600 et 665 milliers de personnes chacun) avec Tours et Orléans. Ils sont chacun pratiquement deux fois plus peuplés que le Cher et le Loir-et-Cher. L'Indre, le plus faiblement peuplé, l'est trois fois moins que l'Indre-et-Loire.

Entre 2007 et 2013 la population s'inscrit en hausse dans l'ensemble de la région, sauf dans le Cher et l'Indre qui perdent 3 000 personnes chacun durant cette période.

La moitié de la population régionale réside dans 95 % de ses communes, celles possédant moins de 3 500 habitants. L'autre moitié se concentre dans la centaine de communes les plus importantes de la région.

D'après les projections en 2040, la population du Centre-Val de Loire augmenterait de 280 000 personnes, soit + 11 % (au niveau national 9 595 000, soit + 15 %). La hausse serait plus marquée dans l'Indre-et-Loire avec 18 %, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et le Loiret croîtraient de 12 %. L'Indre ne gagnerait que 2 % d'habitants supplémentaires, le Cher resterait stable.

Pour en savoir plus

- > www.insee.fr
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Recensement de la population : Le dernier recensement exhaustif de la population a été réalisé en 1999. Depuis janvier 2004, une nouvelle méthode a été mise en place. Le recensement de la population résidant en France fait désormais l'objet d'enquêtes annuelles.

<u>Population municipale</u>: celle figurant dans le tableau. Utilisée à des fins statistiques, elle est une composante des populations légales de chaque commune établies chaque année. Ces dernières sont publiées dans un décret paraissant au Journal Officiel à la fin du mois de décembre.

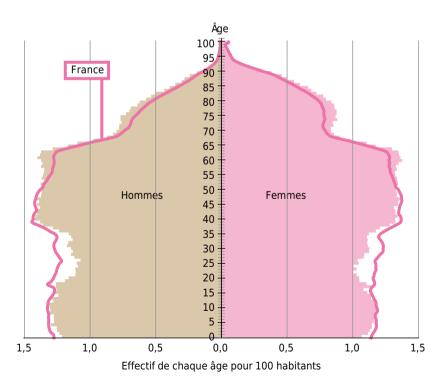
Pour le recensement de 1999, la population utilisée à des fins statistiques était la population sans doubles comptes, la population municipale de l'époque ayant une composition légèrement différente.

Population de la région Centre-Val de Loire

Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier de l'année indiquée	2007	2013	2007-2013 (%)	Evolution annuelle moyenne (%) entre 2007-2013
Cher	314 599	311 650	- 1	- 0,10
Eure-et-Loir	422 411	432 967	2,50	0,40
Indre	232 799	228 091	- 0,02	- 0,002
Indre-et-Loire	583 086	600 252	2,90	0,47
Loir-et-Cher	326 291	332 001	1,70	0,28
Loiret	647 733	665 587	2,70	0,44
Centre-Val de Loire	2 526 919	2 570 548	1,70	0,28
France	61 795 238	63 397 865	2,50	0,42

Source : Insee - recensement de la population et enquêtes de recensement - populations légales au 01/01/2013

Pyramide des âges au 1er janvier 2012 en Centre-Val de Loire



Source : Insee - recensement de la population

Une vocation agricole du territoire particulièrement marquée

En 2014, les terres agricoles représentent 60 % de la superficie de la région Centre-Val de Loire contre seulement 51 % du territoire national. La forte présence des cultures céréalières explique cette différence. L'élevage se localise majoritairement dans les zone bocagères du sud de la région et de la frange nord-ouest (Perche). Les productions hors sol sont peu développées.

Avec la constitution des nouvelles régions, le Centre-val de Loire se situe au 6° rang en surface agricole et perd ainsi sa première place.

Avec la diversité des paysages de la région, la situation est hétérogène entre les départements de la région.

Avec l'importance de la Beauce, les sols agricoles en Eure-et-Loir représentent 76 % de la superficie départementale. A l'opposé, le Loir-et-Cher consacre moins de la moitié de son territoire aux activités agricoles, les forêts solognotes occupant plus d'un tiers du territoire. Avec le maintien des herbages dans les zones d'élevage du sud de la région, les sols agricoles totalisent respectivement 61 et 67 % des superficies totales dans le Cher et dans l'Indre. En Indre-et-Loire, 57 % de la superficie est destinée à l'agriculture. Ce département associe culture, viticulture et production caprine. Entre la Beauce et la Sologne, Le Loiret consacre 53 % de son territoire aux superficies agricoles.

Deuxième paysage de la région, les surfaces boisées occupent un peu plus d'un quart de la surface. Ce taux de boisement est inférieur au 31 % de la moyenne nationale. Le Loir-et-Cher et le Loiret sont les départements les plus boisés, principalement grâce à la Sologne et à la forêt d'Orléans, première forêt domaniale de France.

La superficie en eau couvre 1,8 % du territoire régional, ce qui correspond à la moyenne nationale. Avec les étangs de la Brenne et de la Sologne, le Loir-et-Cher et l'Indre dépassent les 2 % de leur surface en eau.

L'essentiel des terres du Centre-Val de Loire, soit 85 %, se destine à des productions primaires, dont 62 % à des fins agricoles et 23 % à des productions sylvicoles. La part du territoire consacrée à la production secondaire apparaît très faible dans la région.

L'habitat occupe 4,3 % de l'espace régional. La présence de grandes agglomérations, comme Tours ou Orléans, permet d'expliquer un taux d'urbanisation du Loiret et de l'Indre-et-Loire supérieur à la moyenne régionale (respectivement de 5,9 % et de 5,5 %). Par contre, l'habitat de l'Indre, département plus rural, ne représente que 2,5 % de la surface totale.

Pour en savoir plus :

> www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr : dossier sur l'évolution de l'occupation et de l'utilisation des terres dans le Centre-Val de Loire

<u>Utilisation physique du territoire</u>: elle décrit la nature du sol (sol agricole, surface boisée, eaux...).

<u>Surface boisée</u>: englobe les parcelles dont la couverture boisée est supérieure à 10 % de leur surface ; les arbres épars et bosquets (superficie inférieure à 0,5 ha) sont également comptabilisés.

<u>Utilisation fonctionnelle du territoire</u> : elle correspond à la destination économique du sol (production primaire, production secondaire...).

<u>Production primaire</u>: comprend les productions agricoles, minières, ligneuses et piscicoles.

Production secondaire: concerne les sols utilisés par l'industrie ou pour la production d'énergie.

Habitat: comprend les maisons individuelles, immeubles collectifs.

Enquête Teruti-Lucas : l'enquête sur l'utilisation du territoire, réalisée chaque année, permet de suivre l'évolution des différentes catégories du sol à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire.

Utilisation physique du territoire en 2014

Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France métro- politaine
Sols agricoles	449	451	462	351	312	363	2 389	28 030
Surfaces boisées	193	85	151	177	225	204	1 036	17 033
Eaux	12	4	16	11	18	12	72	915
Autres surfaces	77	53	61	76	87	102	457	8 941
dont artificialisées	51	50	45	61	60	74	342	5 104
Surface totale	731	593	690	615	642	681	3 954	54 919

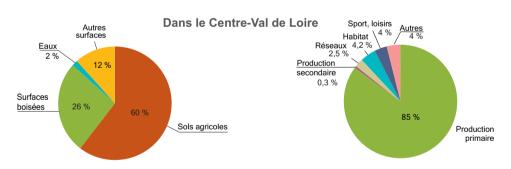
Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2014

Utilisation fonctionnelle du territoire en 2014

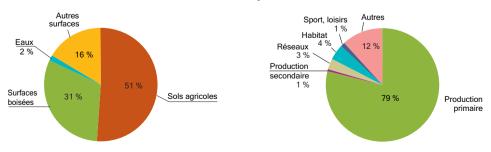
Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France métro- politaine
Production primaire	642	537	621	514	523	536	3 374	43 379
dont agricole	460	460	481	360	323	366	2 451	29 600
Production secondaire	2	3	1	2	2	3	12	293
Réseaux	14	15	16	14	17	21	97	1 569
dont réseau routier	12	12	14	12	14	17	81	1 243
Habitat	25	21	17	34	35	40	172	2 449
Sport, Loisir	18	6	17	24	38	44	146	759
Autres	31	11	18	26	28	38	153	6 470
Surface totale	731	593	690	615	642	681	3 954	54 919

Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2014

Utilisation physique du territoire en 2014 Utilisation fonctionnelle du territoire en 2014



En France métropolitaine



2015

Janvier: pluviométrie (54,6 mm) légèrement en deçà de la normale (56,7 mm) mais en excédent à Bourges de 33 mm. Températures moyennes (4,5 °C) conformes aux normales saisonnières (4.1 °C). 13 jours de gel en movenne, avec un maximum de 16 jours à Romorantin. Insolation déficitaire.

Février: pluviométrie (43,6 mm) inférieure à la normale (48.6 mm), sauf à Chartres en léger excédent de 5 mm. Mois le plus froid de l'hiver avec des températures (3,9 °C) inférieures aux normales saisonnières (4,7 °C) et marqué par 14 jours de gel en moyenne.

Mars: pluviométrie (31,8 mm) très en-deçà de la normale (49,4 mm), avec un déficit atteignant 26,5 mm à Orléans. Températures moyennes (8 °C) conformes aux normales saisonnières (7,8 °C). Nombre de jours de gel en diminution avec une moyenne de 7 jours, mais un maximum de 15 jours à Romorantin. Insolation déficitaire.

Avril: mois plutôt doux et humide. Précipitations de 58.2 mm supérieures aux normales (55.8 mm). en déficit cependant dans le Cher et surtout dans l'Indre (-19,1 mm). Températures clémentes, de 1,7 °C au dessus de la normale (10,2 °C). Encore 5 jours de gel enregistrés à Romorantin. Cumul mensuel de la durée d'insolation (223 h) bien au-dessus de la moyenne (176 h).

Mai: mois sec dans l'ensemble, malgré un premier week-end très arrosé. Pluviométrie (52,6 mm) inférieure de 15 mm à la normale (67,6 mm), avec un déficit atteignant plus de 21 mm à Orléans et Romorantin. Températures (14,2 °C) conformes aux normales saisonnières (14 °C).

Juin : la sécheresse épargne les départements du sud de la région, Cher et Indre. Moyenne régionale mensuelle des précipitations de 35 mm pour une normale de 51 mm, avec un déficit record de 41,2 mm à Orléans. Températures, avec une moyenne de 18,6 °C, dépassant de plus d'un degré les normales saisonnières (17,2 °C). Ensoleillement excédentaire avec un cumul mensuel de la durée d'insolation de 293 h pour une moyenne de 219 h.

Juillet : la chaleur et la sécheresse s'accentuent. Déficit record en pluviométrie : précipitations moyennes de 16,6 mm pour une normale de 58 mm. moins 53.3 mm à Bourges. Températures moyennes (21,1 °C) bien supérieures aux normales saisonnières (19,6 °C), avec +1,5 °C. Cumul mensuel de la durée d'insolation (257 h) encore supérieure à la moyenne (240 h).

Août : quelques épisodes pluvieux notamment les 8, 27 et 31 août, qui ont engendré au final des précipitations moyennes de 81,9 mm, dépassant de 32,2 mm les normales (49,7 mm). Record pour Romorantin avec 105.3 mm pour une normale de 51,6 mm. Températures moyennes (20,7 °C) toujours supérieures aux normales saisonnières (19,4 °C), avec + 1,3 °C.

Septembre: retour des pluies avec des précipitations moyennes de 67 mm pour une normale de 55,1 mm. Episodes pluvieux concentrés entre le 12 et le 18 du mois. Pluviométrie excédentaire dans les départements du nord de la région et déficitaire au sud. Après six mois de températures au-dessus des normales saisonnières, septembre affiche des températures (14,7 °C) en-dessous des moyennes (16,1 °C).

Octobre : déficit pluviométrique moyen de 19,4 mm avec des précipitations de 49,5 mm d'eau pour une normale de 68,9 mm. Important pic de pluie le 5 octobre, suivi d'un autre le 27 octobre selon les départements. Mois légèrement plus frais (11,4 °C) que la normale (12,4 °C).

Novembre: précipitations movennes de 47,2 mm d'eau inférieures à la normale (62,2 mm), sauf Chartres avec + 8,3 mm. Pic de précipitations le 20. Mois très doux, moyenne supérieure de 3,2 °C à la normale (7,4 °C). Apparition des premières gelées avec 4 jours de gel en moyenne sur la région. Ensoleillement excédentaire.

Décembre: mois exceptionnellement doux, sec et ensoleillé. Précipitations déficitaires de 42,9 mm, avec une moyenne de 21,7 mm d'eau. 3 jours de gel en moyenne. Températures (8,4 °C) largement supérieures aux normales saisonnières (4,6 °C). Ensoleillement excédentaire avec une durée d'insolation cumulée de 105 h pour une movenne de 56 h.

Moyennes: elles ont été calculées comme étant la moyenne arithmétique simple des valeurs au cours de la période 1981-2010. Jour de gel: au cours de la journée, la température est descendue en dessous de 0°C.

Normales : les valeurs dites « normales » pour les différents paramètres (température, précipitations...) sont obtenues en effectuant la moyenne du paramètre sur 30 ans.

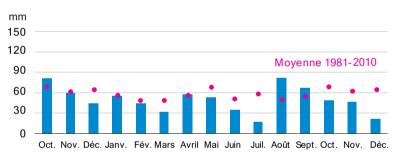
Les excédents ou les déficits sont appréciés par rapport aux valeurs dites normales pour la période considérée (mois, saison, année...).Quantité d'eau : 1 mm par m² = 1 litre.

Températures moyennes en 2015

Unité : °C	Bourges	Chartres	Château- roux	Orléans	Romorantin	Tours	Centre-Val de Loire
Janvier	4,3	4,4	4,6	4,3	4,2	5,2	4,5
Février	4,0	3,6	3,9	3,6	3,7	4,5	3,9
Mars	8,4	7,6	7,9	7,9	7,8	8,5	8,0
Avril	12,5	11,3	11,9	11,4	11,6	12,5	11,9
Mai	14,9	13,6	14,5	14,0	13,9	14,5	14,2
Juin	19,5	17,7	18,7	18,3	18,3	18,9	18,6
Juillet	22,0	20,5	21,3	20,8	20,6	21,4	21,1
Août	21,0	20,4	21,0	20,7	20,2	21,0	20,7
Septembre	14,9	14,3	15,0	14,5	14,4	15,3	14,7
Octobre	11,4	11,1	11,3	11,3	11,2	12,1	11,4
Novembre	9,9	10,5	10,5	10,7	10,3	11,5	10,6
Décembre	7,5	8,8	8,4	9,0	7,6	9,2	8,4

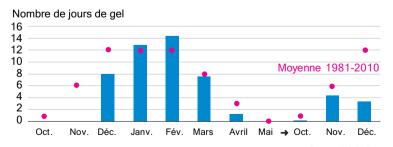
Source : Météo-France

Hauteur des précipitations en 2015 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

Gelées en 2015 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

9 500 élèves, étudiants et apprentis sur les bancs de l'enseignement agricole en 2015-2016

A la rentrée scolaire de septembre 2015, les établissements d'enseignement général, technologique et professionnel agricoles du Centre-Val de Loire accueillent une population de 9 483 apprenants composée de 7 952 élèves et étudiants et de 1 531 apprentis.

Par rapport à la rentrée 2014, l'enseignement agricole a perdu 2 % de ses effectifs, que ce soit dans les établissements privés (-2 %) ou dans les établissements publics (-1 %).

La baisse des effectifs touche principalement le niveau V (CAPA, BPA, 2^{de} pro) avec une perte de 2,5 %. La mise en place du « nouveau » bac pro en trois ans depuis la rentrée scolaire 2009 explique le déclin progressif du niveau V. En effet, il n'y a plus de formation spécifique de brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA). Le diplôme du BEPA a été maintenu sous une forme rénovée. Les jeunes s'engageant dans le cycle de trois ans conduisant au diplôme du bac pro peuvent obtenir le BEPA à la fin de la 2ème année du cycle. Les épreuves certificatives permettant l'acquisition du BEPA sont organisées au cours de la formation en classes de 2^{de} pro et de 1ère bac pro.

Dans l'enseignement supérieur (niveau III), le nombre d'étudiants fléchit de 2 %.

Dans l'enseignement agricole, la répartition des effectifs entre public et privé est essentiellement liée au niveau du cycle d'enseignement. Ainsi, les formations de premier cycle sont surtout assurées par les établissements privés : 87 % des effectifs du niveau VI (4e et 3e de l'enseignement agricole) et 58 % des effectifs du niveau V (CAP/CAPA, 2de pro). L'enseignement agricole public est, en revanche, majoritaire pour les formations de cycle secondaire et supérieur : 60 % des effectifs de niveau IV et 80 % des effectifs de niveau III.

Les secteurs de la production agricole et des services attirent chacun environ 20 % de l'effectif total des élèves et apprentis de la région. Ils représentent 60 % des effectifs de l'enseignement professionnel. Les effectifs diminuent dans tous les secteurs professionnels, à l'exception de la filière commercialisation qui bondit de 15 % et celle de l'expérimentation animale qui grignote 2 %. Le secteur de la commercialisation rallie 5 % des élèves et apprentis. Il dispense des formations en technique et conseil-vente, en alimentation, en produits de jardin et en animalerie.

Pour en savoir plus :

- > Site de l'enseignement agricole www.educagri.fr
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Niveaux de formation :

Cycle secondaire et supérieur

Niveau III : brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), 1er cycle supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE)

Niveau IV : baccalauréat S, baccalauréat technologique STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant), baccalauréat professionnel, cycle de détermination lycée (2^{nde} générale et technologique), brevet professionnel,

Premier cycle

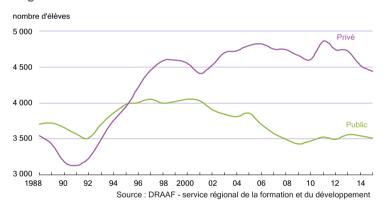
Niveau V: certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), brevet professionnel agricole (BPA), seconde professionnelle

Niveau VI : cycle d'orientation collège (4^{ème} et 3 ^{ème} de l'enseignement agricole), dispositif d'initiation aux métiers par l'alternance (DIMA)

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
NIVEAU III							
1 ^{er} cycle supérieur	0	0	0	0	0	113	113
BTSA	57	55	71	148	155	294	780
NIVEAU IV							
Bac Pro	191	546	212	537	332	420	2 238
Bac S	47	25	39	39	36	60	246
Bac Techno	56	136	102	87	66	169	616
Cycle détermination lycée	54	88	73	85	67	112	479
NIVEAU V							
CAPA	76	145	177	216	123	140	717
Seconde Pro	100	297	116	333	188	242	1 276
CAP	0	17	0	0	0	0	17
NIVEAU VI							
Cycle orientation collège	123	483	89	321	176	278	1470
Ensemble	704	1 792	719	1 766	1 143	1 828	7 952

Source : DRAAF - service régional de la formation et du développement

Légère baisse des effectifs scolaires en 2015-2016



Nombre d'élèves en formation initiale - année 2015-2016

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Activité hippique	0	0	83	70	13	0	166
Aménagement espace/environnement	0	68	83	137	130	400	818
Commercialisation	10	59	0	164	125	47	405
Laboratoire/expérimentation animale	0	0	0	0	91	0	91
Enseignement général	280	732	303	548	345	732	2 940
Équipements pour l'agriculture	0	0	0	0	0	113	113
Production	170	289	250	347	193	175	1 424
Services	244	525	0	492	196	361	1 818
Transformation/Industries agroalimentaires	0	119	0	8	50	0	177
Ensemble	704	1 792	719	1 766	1 143	1 828	7 952

Source : DRAAF - service régional de la formation et du développement

Tous les métiers sont mixtes, malgré tout, filles et garçons ne font pas les mêmes choix

La région Centre-Val de Loire compte 36 établissements d'enseignement agricole dispensant un enseignement général, technologique et professionnel. Sept établissements publics du ministère en charge de l'agriculture sont répartis sur 12 sites de formation et 29 établissements privés sous contrat occupent 31 sites regroupés en trois fédérations.

La formation scolaire et l'apprentissage se différencient nettement dans la répartition filles/garçons.

Dans l'enseignement scolaire, les filles sont majoritaires (54 % en 2015) et la tendance est stable depuis 2007. L'univers de l'apprentissage est en revanche très masculin. En 2015, les garçons représentent 88 % des apprentis.

Dans l'enseignement général, les effectifs filles (46 %)/garçons (54 %) sont presque à parité, contrairement à ceux de la plupart des filières professionnelles. Ainsi, les services à la personne, les activités hippiques, la commercialisation, les laboratoires et l'expérimentation animale accueillent surtout des filles. Inversement, les formations à l'équipement pour l'agriculture (agroéquipements) et à l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement sont essentiellement masculines. Dans la filière de la production agricole, la parité est quasiment atteinte dans les formations « production animale » et « production horticole » alors que 90 % des jeunes scolarisés dans les formations de la « production végétale » sont des garçons.

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir concentrent 68 % des effectifs. La grande majorité des élèves et des apprentis (84 %) qui se forment dans le Centre-Val de Loire sont domiciliés dans la région. Cette proportion est identique pour les élèves et les apprentis.

Les apprenants qui ne résident pas dans le Centre-Val de Loire sont originaires d'Ile-de-France pour 37 % d'entre eux et, dans une moindre proportion, des Pays de la Loire et de Normandie. Ils viennent surtout pour suivre des formations de niveau III (BTSA) en production agricole ou en aménagement de l'espace et protection de l'environnement.

A la rentrée 2015, 11 % seulement des élèves de l'enseignement agricole sont issus de familles d'agriculteurs. Cette proportion se réduit au fil du temps, en lien avec la baisse du nombre d'exploitants et avec la diversification croissante des métiers auxquels prépare l'enseignement agricole. Les élèves issus de familles d'employés sont de plus en plus nombreux. Ils représentent aujourd'hui 31 % des effectifs. Viennent ensuite les enfants d'ouvriers pour un quart. Les enfants d'artisans et commerçants (9 %), de cadres supérieurs (10 %) et de professions intermédiaires (14 %) constituent le dernier tiers des effectifs. Les enfants d'agriculteurs se forment plutôt au « cœur du métier » du monde agricole (production agricole, équipements pour l'agriculture), alors que les enfants issus d'autres catégories socio-professionnelles s'orientent vers des formations en périphérie de l'activité agricole (services, aménagement, commercialisation, activités hippiques).

- > Site de l'enseignement agricole www.educagri.fr
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

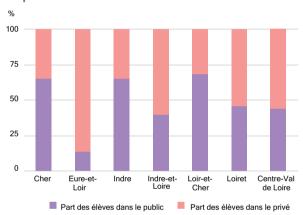
Les effectifs de l'enseignement agricole dans le Centre-Val de Loire

Elèves	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Effectifs du public	460	249	467	704	783	845	3 508
Effectifs du privé	244	1 543	252	1 062	360	983	4 444
Total 2015-2016	704	1 792	719	1 766	1 143	1 828	7 952
Total 2014-2015	702	1 802	711	1 807	1 176	1 867	8 065
Evolution en %	0,3	- 0,6	1,1	- 2,3	- 2,8	- 2,1	- 1,4

Apprentis	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Total 2015-2016	152	140	208	252	264	515	1 531
Total 2014-2015	168	129	200	267	266	541	1 571
Evolution en %	- 9,5	8,5	4,0	- 5,6	- 0,8	- 4,8	- 2,5

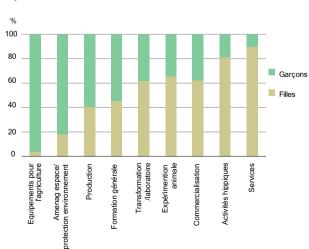
Source : DRAAF - service régional de la formation et du développement

L'enseignement privé majoritaire en région, en particulier dans l'Eure-et-Loir



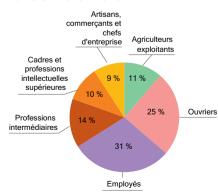
Source : DRAAF - service régional de la formation et du développement

Répartition des effectifs filles / garçons par secteur professionnel en 2015 - 2016



Source : DRAAF - service régional de la formation et du développement

Catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves de l'enseignement agricole dans le Centre-Val de Loire en 2015 - 2016



Le Centre-Val de Loire se caractérise par une grande diversité de terroirs

La région Centre-Val de Loire se compose de 45 petites régions agricoles regroupées en 32 régions agricoles aux potentiels variés. Elles présentent une succession d'openfields, forêts, bocages, coteaux et vals. Cette mosaïquepaysagère est en grande partie liée à la diversité géologique du territoire régional : des sols plus riches, bruns et limoneux à fort potentiel, en Beauce, aux plus pauvres, humides et sablonneux, en Sologne et en Brenne.

La Beauce et la Champagne berrichonne, régions à paysage ouvert, avec de grandes exploitations céréalières, ont vu se développer les oléagineux, mais aussi les élevages hors-sol (volailles, porcs). D'anciennes régions traditionnellement vouées à l'élevage se sont largement ouvertes aux céréales : Gâtinais, Gâtine tourangelle, Puisaye, Perche ou Boichaut nord avec des exploitations de taille moyenne.

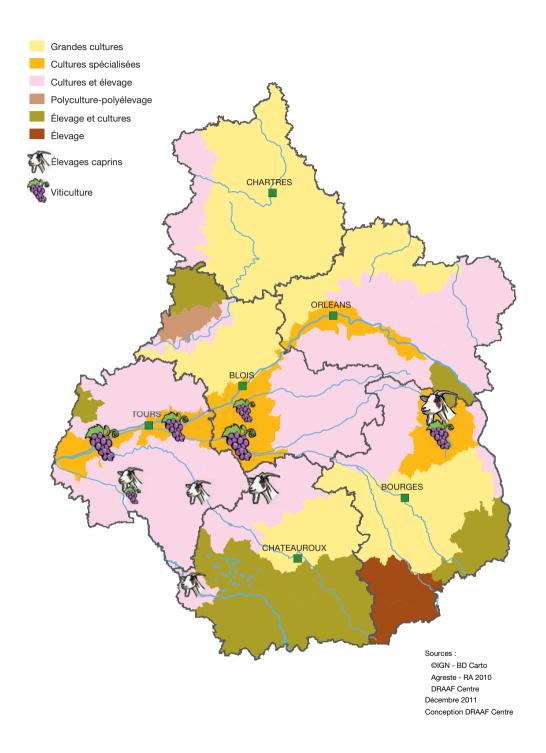
Le Boichaut sud, la Marche, la vallée de Germigny, le sud de l'Indre et du Cher produisent l'essentiel de la viande bovine, s'inscrivant dans la continuité du bassin charolais et limousin. Ces régions concentrent aussi l'essentiel de la production ovine régionale. La production de lait de vache concerne plus particulièrement l'est de la région, l'Indre-et-Loire et le Perche, où se côtoient grandes cultures et surfaces fourragères.

La région perpétue sa vocation de cultures spécialisées dans les vallées et coteaux couverts de vigne en Touraine, le Loiret (vergers) et le Val de Loire. Les terres y sont propices aux légumes cultivés sous serres, au maraîchage intensif, à l'horticulture ornementale, aux vergers (pommes et poires).

Les bois et les landes parsemés d'étangs couvrent la Sologne et la Brenne, régions aux sols humides et peu fertiles, sans vocation agricole affirmée, mais terres de prédilection du gibier.

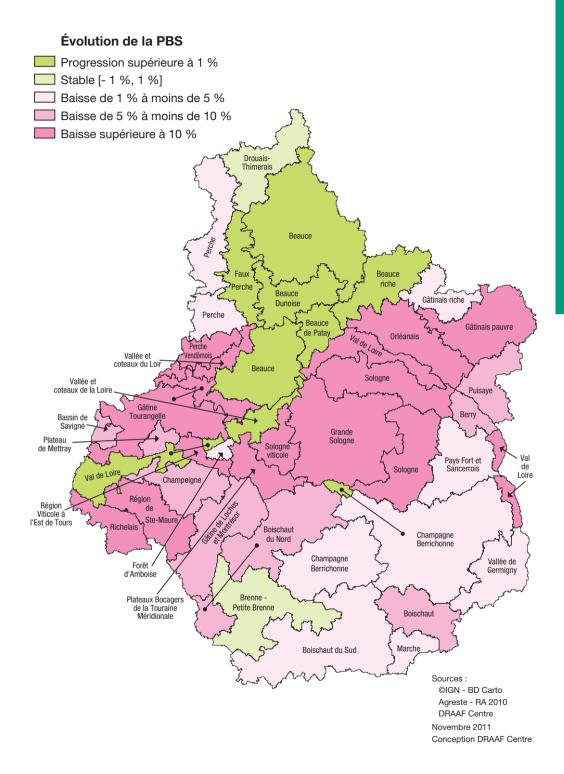
<u>La Région Agricole (RA)</u>: est définie par un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. Elle peut être à cheval sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 411 RA.

La Petite Région Agricole (PRA) : est constituée par le croisement du département et de la RA. Il y a 713 PRA en France.



	SAU totale	Cheptel	UTA	PBS
	(ha)	(nombre d'UGB)	totales	(milliers d'euro)
Boischaut	51 875	45 536	674	45 384
Champagne berrichonne	201 109	36 843	2 226	199 355
Marche	25 101	22 283	355	21 826
Pays Fort et Sancerrois	62 779	30 510	2 103	117 423
Sologne	25 260	11 022	346	26 694
Val de Loire	11 554	3 476	183	12 308
Vallée de Germigny	54 655	39 517	622	45 105
Cher	432 333	189 187	6 509	468 094
Beauce	213 563	12 329	2 292	264 033
Beauce dunoise	67 299	4 776	821	92 663
Drouais thimerais	60 596	7 054	722	60 211
Faux Perche	49 140	9 855	653	55 842
Perche	59 953	45 028	907	76 682
Eure-et-Loir	450 551	79 043	5 395	549 430
Boischaut du Nord	117 954	42 928	1 743	128 314
Boischaut du Nord	154 371	139 054	2 223	129 594
Brenne - Petite Brenne	73 739	53 473	968	59 751
Champagne berrichonne	106 627	6 352	1 053	100 758
Indre	452 691	241 806	5 987	418 418
Bassin de Savigné	8 949	5 062	136	8 334
Champeigne	47 156	11 451	756	55 494
Forêt d'Amboise	3 115	1 124	163	9 351
Gâtine de Loches et Montrésor	73 925	37 046	1 003	87 754
Gâtine tourangelle	71 974	32 372	1 236	112 758
Plateau de Mettray	7 848	1 113	163	9 644
Région de Sainte-Maure	51 714	21 007	1 027	80 343
Région viticole à l'Est de Tours	9 924	1 229	762	56 763
Richelais	36 424	14 745	755	58 358
Val de Loire	21 146	6 294	1 482	112 974
Indre-et-Loire	332 175	131 444	7 483	566 774
Beauce	97 532	12 172	1 071	129 781
Champagne berrichonne	4 037	1 458	70	4 238
Gâtine tourangelle	27 393	7 916	312	29 632
Grande Sologne	25 843	14 027	843	37 654
Perche	35 070	22 443	555	47 111
Perche vendômois	25 048	14 132	343	31 928
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	20 766	5 299	866	77 787
Sologne viticole	18 767	3 477	916	62 068
Vallée et Coteaux de la Loire	15 077	2 151	452	26 971
Vallée et Coteaux du Loir	18 835	7 805	351	47 635
Loir-et-Cher	288 367	90 880	5 778	494 804
Beauce de Patay	36 541	856	387	46 849
Beauce riche	77 258	6 840	972	106 471
Berry	17 498	11 057	330	24 061
Gâtinais pauvre	69 630	19 208	1 087	90 192
Gâtinais riche	44 698	8 047	556	60 301
Orléanais	28 169	18 671	705	45 316
Puisaye	31 883	9 952	352	34 115
Sologne	22 923	10 687	878	45 849
Val de Loire	26 667	3 139	1 324	54 570
Loiret	355 267	88 457	6 590	507 725
Centre-Val de Loire	2 311 384	820 817	37 743	3 030 246
Sona C-Var ac Lone	2 011 304			
		Source :	Agreste - Rec	ensement agricole 2010

Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Boischaut Champagne berrichonne Marche Pays Fort et Sancerrois Sologne Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle Plateau de Mettray	Total 537 1 374 291 777 238 108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	Petites 178 251 106 156 67 23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	Moyennes 185 288 109 191 80 30 126 1009 564 125 162 192 215	74 835 76 430 91 55 185 1846 1 029 396 252	Sau moyenne (ha/exploitation) 97 146 86 81 106 107 114 115 115 110
Champagne berrichonne Marche Pays Fort et Sancerrois Sologne Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	1 374 291 777 238 108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	251 106 156 67 23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	288 109 191 80 30 126 1 009 564 125 162 192	835 76 430 91 55 185 1 846 1 029 396	146 86 81 106 107 114 115
Marche Pays Fort et Sancerrois Sologne Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	291 777 238 108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	106 156 67 23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	109 191 80 30 126 1 009 564 125 162 192	76 430 91 55 185 1 846 1 029 396	86 81 106 107 114 115
Marche Pays Fort et Sancerrois Sologne Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	777 238 108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	156 67 23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	191 80 30 126 1 009 564 125 162 192	430 91 55 185 1 846 1 029 396	81 106 107 114 115
Sologne Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	238 108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	67 23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	80 30 126 1 009 564 125 162 192	91 55 185 1 846 1 029 396	106 107 114 115 115
Val de Loire Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	108 481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	23 170 951 265 90 102 200 241 898 393	30 126 1 009 564 125 162 192	55 185 1 846 1 029 396	107 114 115 115
Vallée de Germigny Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	481 3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	170 951 265 90 102 200 241 898 393	126 1 009 564 125 162 192	185 1 846 1 029 396	114 115 115
Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	3 806 1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	951 265 90 102 200 241 898 393	1 009 564 125 162 192	1 846 1 029 396	115 115
Cher Beauce Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	1 858 611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	265 90 102 200 241 898 393	564 125 162 192	1 029 396	115
Beauce Dunoise Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	611 516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	90 102 200 241 898 393	125 162 192	396	
Drouais Thimerais Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	516 591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	102 200 241 898 393	162 192		110
Faux Perche Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	591 742 4 318 1 314 2 058 743 766	200 241 898 393	192	252	110
Perche Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	742 4 318 1 314 2 058 743 766	241 898 393			117
Eure-et-Loir Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	4 318 1 314 2 058 743 766	898 393	215	199	83
Boischaut du Nord Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	1 314 2 058 743 766	393	∠10	286	81
Boischaut du Sud Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	2 058 743 766		1 258	2 162	105
Brenne - Petite Brenne Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	743 766		424	497	90
Champagne berrichonne Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	766	858	744	456	75
Indre Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle		255	261	227	99
Bassin de Savigne Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle		134	198	434	139
Champeigne Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	4 881	1 640	1 627	1 614	94
Forêt D'Amboise Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	111	41	35	35	81
Gâtine de Loches et Montrésor Gâtine tourangelle	541	149	180	212	87
Gâtine tourangelle	52	12	17	23	60
	829	231	253	345	89
Plateau de Mettray	791	221	252	318	91
	143	76	33	34	55
Région de Sainte-Maure	725	206	218	301	71
Région Viticole à l'Est de Tours	382	120	73	189	26
Richelais	573	214	188	171	64
Val de Loire	694	242	153	299	30
Indre-et-Loire	4 841	1 512	1 402	1 927	70
Beauce	812	86	186	540	120
Champagne berrichonne	35	4	14	17	115
Gâtine tourangelle	243	35	71	137	113
Grande Sologne	514	254	169	91	50
Perche	334	52	88	194	105
Perche vendômois	248	56	61	131	101
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	454	118	76	260	46
Sologne viticole	384	130	79	175	49
Vallée et Coteaux de La Loire	205	70	50	85	74
Vallée et coteaux du Loir	205	47	47	111	92
Loir-et-Cher	3 434	852	841	1 741	86
Beauce de Patay	310	27	64	219	118
Beauce riche	716	70	189	457	108
Berry	177	49	47	81	99
Gâtinais pauvre	660	132	195	333	105
Gâtinais riche	425	46	123	256	105
Orléanais	410	124	142	144	69
Puisaye	260	49	86	125	123
Sologne	341	126	102	113	67
Val de Loire	501	166	157	178	
Loiret	3 800	789			53
Centre-Val de Loire		109	1 105	1 906	96

Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Près de 100 hectares en moyenne par exploitation

En 2010, la région Centre-Val de Loire compte 25 080 exploitations agricoles dont 18 438 avec une production brute standard supérieure à 25 000 €.

La région a perdu près de 8 000 exploitations en dix ans. Le taux de disparition régional (2,3 % par an) se situe légèrement en deçà de celui de la métropole. La situation diffère d'un département à l'autre, la perte d'exploitations en Indre-et-Loire dépasse 2,8 % contre seulement 1,5 % en Eure-et-Loir. Dans ce dernier département, le taux de disparition des exploitations est bien inférieur aux autres, comme lors de la décennie précédente. Si la région ne représente que 5 % des exploitations françaises, comme en 2000, elle valorise 2,31 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU). L'agriculture régionale a pourperdu plus de 54 000 hectares de surface agricole en dix ans (-2,3 %), soit l'équivalent de 580 exploitations moyennes. Cette diminution de la surface correspond en partie à la baisse d'activité agricole en Sologne, au développement périurbain des grandes villes, notamment Tours, et à la perte plus marquée de surface dans le Val de Loire. Avec une diminution moyenne de 4.1 % des surfaces destinées à l'agriculture, la tendance est plus accentuée dans le Loiret. Par contre, l'Eure-et-Loir ne perd qu' 1 % de sa surface à vocation agricole en dix ans. Enfin, le Loir-et-Cher affiche une baisse de SAU légèrement supérieure à la moyenne régionale, mais sans commune mesure avec les 10 % de réduction de surface de la précédente décennie. Moins d'exploitations pour une surface totale relativement stable se traduit par un agrandissement des structures.

En dix ans, la SAU moyenne régionale par exploitation a davantage progressé que la moyenne nationale. En 2010, une exploitation cultive en moyenne 94 hectares dans la région, contre 55 en France. L'écart est ainsi passé de 30 hectares en 2000 à 39 aujourd'hui. La superficie moyenne des exploitations les plus « grandes » est maintenant de 153 hectares dans la région. Ces exploitations représentent les trois quarts de la SAU. La forte présence d'exploitations céréalières spécialisées se confirme. De plus, leur nombre baisse de seulement 12 %, contre 24 % pour l'ensemble des orientations. Plus de la moitié des exploitations ont une orientation économique majoritairement céréalière. La légère progression des exploitations associant betteraves, pommes de terre et légumes de plein champ dans le nord conforte la bonne résistance des céréaliers lors de la dernière décennie. Les céréaliers représentent près de huit exploitations sur dix en Eure-et-Loir, mais moins d'une sur deux dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 Agreste Centre Résultats Premières tendances N° 184 à 190 septembre 2012
- > Recensement agricole 2010 Agreste Primeur France Métropolitaine Premières tendances N° 266 septembre 2012

Exploitation agricole : c'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ; elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ; sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

La Production Brute Standard ou PBS : elle décrit un potentiel de production. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. On peut les considérer comme des ordres de grandeur qui définissent un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents (hors toute aide). Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros. Elle permet de classer les « petites exploitations » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 € et les « grandes exploitations » quand elle dépasse 100 000 €.

<u>SAU</u>: superficie agricole utilisée. Elle comprend principalement les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Nombre d'exploitations agricoles

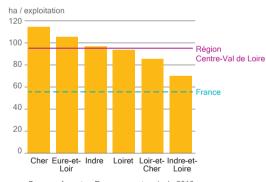
	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	11 129	8 784	7 153	5 138	3 806
Eure-et-Loir	10 572	8 609	7 653	5 200	4 318
Indre	14 784	11 783	9 521	6 307	4 881
Indre-et-Loire	19 096	14 445	10 698	6 775	4 843
Loir-et-Cher	14 489	11 309	8 921	4 483	3 434
Loiret	14 971	11 285	9 018	5 147	3 800
Centre-Val de Loire	85 041	66 215	52 964	33 050	25 080
France	1 587 473	1 262 672	1 016 755	663 807	490 006

Surface agricole utilisée

Millier d'hectares	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	460,9	475,2	456,3	442,4	432,3
Eure-et-Loir	469,4	463,5	458,1	455,0	450,6
Indre	476,2	478,5	460,0	460,7	452,7
Indre-et-Loire	372,9	370,9	354,7	341,2	332,2
Loir-et-Cher	352,8	343,5	329,1	295,9	288,4
Loiret	412,4	406,2	391,8	370,4	355,3
Centre-Val de Loire	2 544,6	2 537,8	2 450,0	2 365,7	2 311,4
France	29 904,8	29 496,6	28 595,8	27 856,3	26 965,4

Source : Agreste - Recensements agricoles

Les plus grandes strutures sont dans le Cher

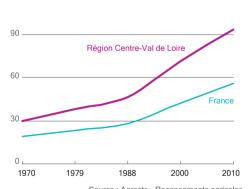


Source: Agreste - Recencement agricole 2010

En 2010, l'écart s'est creusé avec la movenne nationale

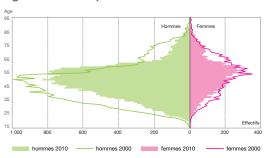
SAU moyenne par

exploitation (ha) 120



Source: Agreste - Recensements agricoles

Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole et coexploitants en 2000 et 2010



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE AGRI'REPERES 2016

Les grandes exploitations gagnent du terrain

Sur les deux millions trois cent mille hectares de surface agricole que compte la région Centre-Val de Loire, plus d'un million et demi sont cultivés par les producteurs céréaliers spécialisés. Ces agriculteurs représentent 56 % des exploitations en 2010. Depuis la création des nouvelles régions, le Centre-Val de Loire se place au troisième rang des surfaces céréalières mais reste au premier rang des régions productrices d'oléagineux. Le nord reste plus que jamais dédié aux céréales. La seconde orientation régionale, associant polyculture et polyélevage, ne représente que 12.5 % des exploitations. Les élevages d'herbivores, notamment les troupeaux allaitants, occupent en premier lieu les zones bocagères du Sud de la région. L'ouest accueille la viticulture régionale associée à de nombreuses AOP. La partie centrale de la région, plus particulièrement boisée, fait de nouveau l'obiet d'une déprise agricole lors de la dernière décennie. La Sologne se confirme comme le lieu dédié à la chasse et à la sylviculture.

La Beauce se caractérise par des agriculteurs associant céréales et autres grandes cultures telles que les pommes de terre ou les betteraves. En effet, dans cette région agricole, ce type d'orientation concerne 800 exploitations pour une surface agricole de 107 000 hectares sur les 290 000 hectares. Par contre, la Champagne berrichonne est associée en premier lieu aux exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, notamment le colza. Ainsi, ce secteur valorise à lui seul 20 % des surfaces régionales en grandes cultures.

L'agrandissement des structures se manifeste notamment par la progression des unités de plus de 100 hectares. En 2010, elles représentent 41 % des exploitations, soit un gain de 11 points en dix ans. En contrepartie, les structures de moins de 100 hectares perdent du terrain et ne valorisent plus que 22 % de la SAU. La classe comprise entre 100 et 150 hectares conserve un peu plus d'un quart des surfaces. Les exploitations de plus de 150 hectares valorisent une superficie plus importante qu'il y a dix ans : c'est un hectare sur deux en 2010.

En dix ans, la part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans a diminué de six points, passant de 24 à 18 %. Cette tendance est nationale et tous les départements de la région la suivent. Par contre, les quinquagénaires dirigent 33 % des exploitations contre 30 % en 2000.

Les exploitations sous statut « individuel » représentent encore près des deux tiers des structures, mais seulement quatre hectares sur dix. Les formes sociétaires se développent toujours, notamment les EARL qui représentent une exploitation sur cinq et près d'un tiers des surfaces. La progression de ce statut est remarquable, sa part ne cesse d'augmenter depuis trente ans. Davantage de formes sociétaires va de pair avec une progression des surfaces mises en location auprès de tiers. En 2010, elles représentent 64 % de la SAU des exploitations contre 51 % en 2000.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 Agreste Centre Résultats Premières tendances Numéros 184 à 190 septembre 2012 > Recensement agricole 2010 - Agreste Primeur - France Métropolitaine - Premières tendances - Numéro 266 -
- > Recensement agricole 2010 Agreste Primeur France Métropolitaine Premières tendances Numéro 266 septembre 2012

GAEC: groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société civile spécifique à l'agriculture. Le GAEC se caractérise principalement par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence: les associés conservent sur le plan économique social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. Un GAEC entre époux est maintenant admis.

SCEA: société civile d'exploitation agricole, régie par les dispositions du code civil et ayant pour objet d'exercer une activité agricole. La responsabilité financière des associés n'est pas limitée.

EARL: exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, elle est plus souple que le GAEC (cf ce terme): la société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée.

Mode de faire-valoir des terres de l'exploitation : il décrit le type de relation existant entre le(s) propriétaire(s) des terres et le responsable économique et financier de l'exploitation qui a la jouissance de ces terres. Si le propriétaire valorise lui-même ses propres terres, il s'agit de faire-valoir direct. Le fermage permet à l'exploitant de louer les terres contre un montant fixe. En cas de paiement avec une partie de la récolte, il s'agit de métayage.

Exploitations agricoles selon l'âge du chef d'exploitation en 2010

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Moins de 40 ans	663	628	762	802	549	552	3 956
De 40 à 49 ans	1 052	1 168	1 282	1 221	914	1 109	6 746
De 50 à 59 ans	1 260	1 439	1 588	1 603	1 200	1 300	8 390
60 ans et plus	831	1 083	1 249	1 215	771	839	5 988
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

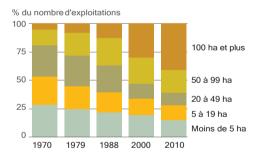
Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Exploitations agricoles selon leur taille en 2010

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Moins de 5 ha	487	450	859	1 026	438	536	3 796
5 à moins de 20 ha	578	402	590	850	528	378	3 326
20 à moins de 50 ha	357	364	470	639	463	412	2 705
50 à moins de 100 ha	523	962	997	901	736	868	4 987
100 à moins de 200 ha	1 155	1 657	1 411	1 149	984	1 261	7 617
200 ha et plus	706	483	554	276	285	345	2 649
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

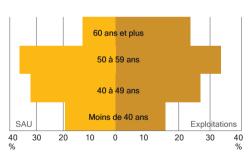
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de 100 ha pour quatre exploitations sur dix en 2010



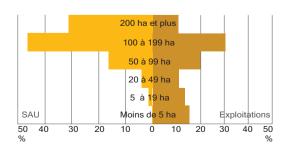
Source: Agreste - Recensements agricoles

Les chefs de moins de 40 ans valorisent un hectare sur cinq

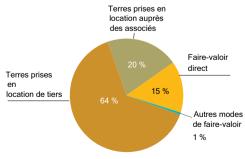


Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Les structures de plus de 100 ha détiennent les 3/4 de la SAU



64 % des terres sont louées à des tiers



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Grandes cultures	1 564	3 587	2 086	2 224	1 819	2 640	13 920
Maraîchage et horticulture	60	42	45	135	136	194	612
Viticulture	365	0	75	921	426	21	1 808
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	57	10	14	147	18	80	326
Bovins	575	158	1 027	326	174	137	2 397
Ovins, caprins et autres herbivores	506	107	654	327	193	165	1 952
Elevage hors sol	81	103	144	130	129	139	726
Polyculture et polyélevage	569	289	796	583	499	399	3 135
Exploitations non classées	29	22	40	48	40	25	204
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

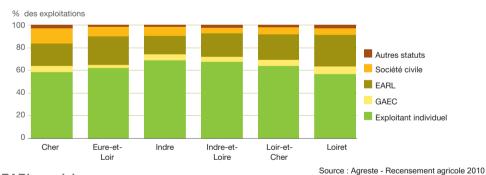
Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Statut des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Exploitant individuel	2 233	2 683	3 364	3 271	2 207	2 171	15 929
GAEC	200	132	262	228	181	241	1 244
EARL	767	1 069	800	986	762	1 068	5 452
Société civile	509	367	387	238	226	212	1 939
Autres statuts	97	67	68	118	58	108	516
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Le statut exploitation individuelle reste majoritaire en région Centre

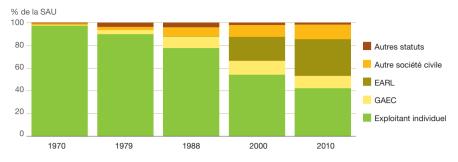


Les EARL en plein essor

% des exploitations 100 80 Autres statuts Autre société civile 60 EARL 40 GAEC 20 Exploitant individuel 0 1970 1979 1988 2000 2010

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les formes sociétaires occupent majoritairement le terrain



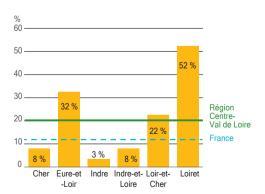
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Irrigation et drainage

Unité : ha	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Superficie irrigable							
1979	11 874	67 020	4 484	14 938	29 334	86 216	213 866
1988	24 555	104 310	10 208	18 517	43 142	119 919	320 651
2000	37 198	144 595	22 744	33 644	68 463	180 658	487 303
2010	34 091	145 986	14 999	26 032	64 865	185 472	471 445
Superficie drainée							
1979	21 789	31 331	12 676	10 615	32 598	40 142	149 151
1988	58 484	112 584	43 637	54 849	92 285	67 894	429 733
2000	80 693	131 672	65 907	76 010	104 238	84 096	542 615
2010	81 532	129 939	64 741	73 832	102 556	82 195	534 795

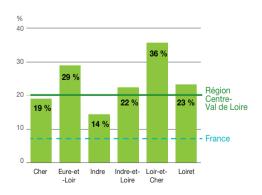
Source: Agreste - recensements agricoles

Le Loiret détient la plus grande part de surfaces irrigables



Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Le drainage concerne en premier lieu le nord de la région



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le Centre-Val de Loire peut mieux faire

En 2015 le Centre-Val de Loire consacre 53 milliers d'hectares à l'agriculture biologique. pour 1 361 milliers en France. C'est un accroissement sans précédent : 27 % de surface biologique de plus en un an dans la région. Ainsi, ce sont 2.3 % de la surface agricole utile (SAU) régionale qui sont consacrés à ce mode de production, ou en conversion à ce système. Le Cher, l'Indre-et-Loire et l'Indre sont les départements régionaux où la culture en mode biologique est la plus étendue, en de surface : à tous les trois, ils rassemblent 72 % de la surface régionale. On répertorie seulement 0.7 % de SAU en mode biologique en Eure-et-Loir et 1,4 % dans le Loiret. Ceci est largement imputable au fait que le mode biologique est toujours plus pratiqué en viticulture,

maraîchage, ou encore pour les plantes fourragères. Or, ces cultures sont très modestement présentes dans ces deux départements.

Les marges de progression régionales demeurent significatives : en moyenne nationale, les produits biologiques ont franchi la barre de 5 % de la SAU. Il resterait près de trois points à gagner pour égaler le taux moyen national.

Le Centre-Val de Loire se situe donc dans le groupe de queue des régions pour les surfaces conduites en mode biologique. En Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part de la SAU en mode biologique s'écrit avec deux chiffres : 18,3 % et 10,4 %.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique Données
- > www.agencebio.org

<u>Produit biologique</u>: un produit issu de l'agriculture biologique est soit un produit agricole, soit une denrée alimentaire. Pour mériter cette dénomination, il faut qu'il résulte d'un mode de production n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse. Les agriculteurs biologiques appliquent des méthodes de travail fondées sur le recyclage des matières organiques naturelles et sur la rotation des cultures, visant à respecter l'équilibre des organismes vivants qui peuplent le sol.

<u>Mode de production biologique</u> : il comprend le biologique au sens strict et les périodes de conversion.

En agriculture biologique, l'obtention du certificat qui permet de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres de deux ou trois ans et une période de conversion des animaux variable selon les espèces. Au cours de la période de conversion, les cahiers des charges de l'agriculture biologique doivent être appliqués mais les produits agricoles ne peuvent pas être commercialisés avec la mention « agriculture biologique ».

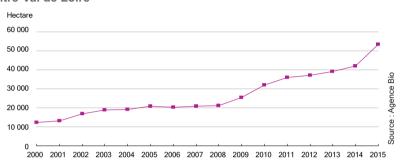
PPAM: plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

STH: surfaces toujours en herbe.

Source : Agence Bio

	Cher	Eure- et- Loir	Indre	Indre- et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Exploitations	176	74	141	293	154	108	946	28 884
Surfaces en mode biologique ou conversion	14 280	3 190	11 786	12 237	7 084	4 881	53 458	1 360 913
Part de la SAU (%)	3,3	0,7	2,6	3,7	2,5	1,4	2,3	5,1
Évolution des surfaces de 2014 à 2015 (%)	53,9	10,3	31,7	16,1	15,5	13,3	27	22

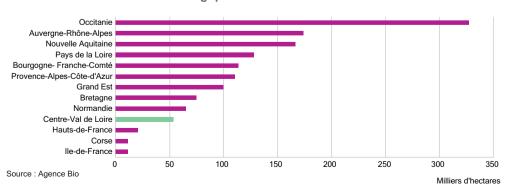
Evolution des surfaces en mode biologique et conversion de 2000 à 2015 dans le Centre-Val de Loire



Productions végétales en mode de production biologique en 2015

Hectare	Cher	Eure- et- Loir	Indre	Indre- et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Céréales	5 067	1 417	2 827	3 306	2 134	1 291	16 043	227 320
Oléagineux	1 196	137	341	630	199	149	2651	47 762
Protéagineux	672	278	416	400	564	155	2 485	20 801
Légumes frais et secs	236	141	163	133	585	275	1 531	18 719
Fruits	60	18	156	246	56	70	604	31 919
Vigne	355	S	11	1 651	536	S	2 559	70 482
PPAM	11	28	2	3	23	16	83	5 970
STH	6 376	1 034	7 579	5 513	2 537	2 652	25 692	526 341
Cultures fourragères	3 119	915	5 463	4 306	164	2 166	17 616	353 417
Autres	307	137	292	356	450	268	1 810	58 182
Total	14 280	3 190	11 786	12 236	7 084	4 881	53 458	1 360 913
S : secret statistique							Sour	ce : Agence Bio

Surfaces cultivées en mode biologique ou conversion en 2015



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE AGRI'REPERES 2016

Les céréales occupent la moitié de la surface agricole

Avec plus de la moitié de la SAU consacrée aux céréales, la vocation céréalière de la région Centre-Val de Loire perdure. Cette emprise atteint plus de 1,2 million d'hectares en 2015, dont plus de la moitié (55 %) est dédiée au blé tendre et 23 % à l'orge. Avec plus de 289 000 hectares, l'Eure-et-Loir consacre près des deux tiers de sa SAU à la céréaliculture. Cette part est moins importante dans l'Indre ou le Cher, départements où l'élevage est plus présent, avec respectivement 41 % et 46 %.

Les graines oléagineuses constituent le second poste régional avec 374 000 hectares. Elles placent, en 2015, la région en première position dans le nouveau découpage régional. Elles sont composées à plus de 80 % de colza, qui franchit de nouveau en 2015 le seuil des 300 000 ha. Avec moins de 63 000 hectares, la surface occupée par le tournesol chute depuis le pic atteint en 2013.

Les surfaces en protéagineux, pour l'essentiel constituées de pois à destination de l'alimentation animale, reprennent quelques couleurs depuis deux ans. Avec 32 000 hectares, ces surfaces demeurent néanmoins très loin de celles que l'on pouvait relever dans les années 1990. Cette culture est plus spécifiquement installée dans l'Eureet-Loir, avec un peu plus de 9 000 hectares.

Sur les 30 800 hectares consacrés à la betterave industrielle dans la région, le Loiret en cultive à lui seul 20 000 hectares et confirme ainsi sa prédominance dans cette culture. Depuis 2014, les

surfaces régionales passent le seuil des 30 000 hectares, soit les plus élevées depuis 25 ans.

La culture de pommes de terre connaît toujours un réel succès. En dépit d'un léger fléchissement en 2015, les surfaces augmentent régulièrement depuis plusieurs années et se maintiennent autour de 12 000 hectares en 2015. L'Eure-et-Loir est à l'origine d'un peu moins des deux tiers de la production régionale, suivi pour un quart par le Loiret.

Les légumes frais, surtout de plein champ, occupent environ 11 000 hectares, principalement dans trois départements (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret).

Les cultures fruitières, en perte de vitesse, occupent en 2015 environ 3 400 hectares. En dépit d'opportunités offertes par l'export, variables selon les variétés, les difficultés économiques et les aléas climatiques liés à cette activité n'encouragent pas les exploitations à persévérer dans l'arboriculture.

L'activité viticole, implantée dans tous les départements de la région, hormis l'Eure-et-Loir, engendre une production de qualité, de grande notoriété pour certaines appellations (Sancerre, Vouvray,...). La région Centre-Val de Loire consacre 21 800 hectares au vignoble, produisant en grande partie des vins d'appellation. Au niveau régional, plus de quatre hectares de vignes sur dix sont cultivés dans l'Indre-et-Loire.

Pour en savoir plus :

> www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / rubrique statistique agricole et productions végétales

Céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres : comprennent les semences.

<u>Cultures maraîchères</u>: cultures légumières intensives, caractérisées par une occupation quasi permanente du terrain et une succession de cultures. On enregistre la superficie brute maximum consacrée au maraîchage.

<u>Jardins familiaux</u>: petites surfaces cultivées pour les besoins personnels et ne générant pas de commercialisation. Par contre, les superficies cultivées en fleurs ou plantes ornementales de ces jardins familiaux et les jardins d'agrément sont classés dans le territoire non agricole.

<u>Surfaces toujours en herbe (STH) productives</u> : sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.

<u>Jachère</u>: historiquement et étymologiquement, la jachère désigne une terre labourable que l'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte (jachère dite « traditionnelle » ou « agronomique »).

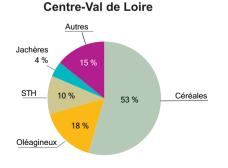
<u>Terres labourables-terres arables</u>: les terres labourables comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, plantes textiles, médicinales et à parfum, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ, cultures fourragères, ainsi que les jachères. Par convention dans nos enquêtes, les terres arables comprennent, en plus des surfaces précédentes, les terres en cultures maraîchères et florales et les jardins familiaux des exploitants.

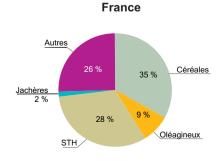
Unité : ha	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France entière
Céréales	208 880	289 406	190 800	178 456	159 869	230 986	1 258 397	9 546 121
Oléagineux	70 267	87 625	64 800	60 529	52 108	38 365	373 694	2 228 456
Protéagineux	6 550	9 240	5 967	3 169	3 681	3 935	32 542	252 460
Betteraves industrielles	0	9 805	0	0	930	20 040	30 775	382 827
Plantes à fibres	32	405	22	70	30	17	576	83 332
Cultures industrielles diverses	16	157	4	29	35	43	284	49 244
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum	285	1 435	890	20	145	480	3 255	38 504
Pommes de terre et légumes frais	322	10 681	196	1 144	3 353	6 925	22 621	384 374
Légumes secs	614	366	3 313	179	383	353	5 208	43 296
Fleurs et plantes ornementales	54	35	15	56	102	130	392	8 826
Semences grainières	2 778	4 022	3 875	1 969	3 141	1 343	17 128	63 477
Choux, racines et tubercules fourragers	34	180	148	51	96	43	552	12 883
Fourrages annuels	7 790	5 850	9 680	9 390	7 180	5 040	44 930	1 551 403
Prairies artificielles et temporaires	26 440	4 920	64 940	25 280	11 710	8 960	142 250	3 297 289
Jardins familiaux des exploitants	50	320	600	300	475	30	1 775	16 107
Jachères (1)	15 900	12 000	15 320	16 900	17 000	20 600	97 720	473 016
Terres arables	340 012	436 447	360 570	297 542	260 238	337 290	2 032 099	18 414 017
Cultures fruitières	653	343	161	1 204	344	664	3 369	192 476
Vignes	4 342	1	580	9 827	6 605	447	21 802	785 888
Pépinières ornementales, fruitières et forestières	45	160	25	110	240	340	920	15 042
Cultures permanentes autres	70	400	30	290	5	100	895	13 597
Surfaces toujours en herbe des exploitations	88 370	13 470	90 350	25 170	17 740	15 430	250 530	7 515 613
Surface agricole utilisée des exploitations	433 492	450 821	451 716	334 143	285 172	354 271	2 309 615	26 936 633
Jardins et vergers familiaux des non-exploitants	1 950	3 110	1 300	1 850	850	1 200	10 260	149 071
Surfaces toujours en herbe hors exploitations	17 820	5 970	13 870	13 960	18 400	2 200	72 220	1 779 351
Surface agricole utilisée	457 195	455 131	463 622	351 458	306 891	357 933	2 392 095	28 867 519

(1) ne prend pas en compte la jachère industrielle

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Principales utilisations de la SAU en 2015





Très bons rendements des céréales à paille

La période sèche et caniculaire, qui a marqué le contexte climatique de la campagne, a ciblé ses victimes. Le déficit hydrique a globalement épargné la production céréalière régionale, qui affiche des rendements au-delà des moyennes quinquennales, alors que le maïs grain a été durement touché.

La production régionale de blé tendre est supérieure de 5 % à celle de la campagne précédente. Le rendement moyen atteint 76 quintaux par hectare, soit six points de mieux que la moyenne quinquennale. Sur le plan qualitatif, le poids spécifique moyen, compris entre 79 et 80 kg/hl, est excellent alors que la teneur en protéines déçoit en ne dépassant pas 11 %, sous l'effet de dilution liée aux hauts niveaux de rendements.

Le rendement moyen en orge s'établit à 71 quintaux par hectare. Supérieur de cinq points à la moyenne quinquennale, conjugué à des surfaces qui confirment leur progression, il permet une légère hausse de 4 % de la production par rapport à 2014.

Avec 72 quintaux par hectare, le rendement du blé dur ne cesse de s'améliorer et s'affiche supérieur de neuf points à la moyenne quinquennale. La production est en hausse de 16 % par rapport à 2014. Elle demeure néanmoins inférieure de 11 % à la moyenne quinquennale. En effet, les surfaces 2015 étaient encore très

inférieures à celles constatées avant les problèmes sanitaires de la campagne 2012, qui avait vu les surfaces en blé dur s'éffondrer les deux années suivantes.

Le très sec mois de juillet a impacté la production du maïs grain non irrigué. Le rendement global est évalué à 84 quintaux par hectare, contre 105 quintaux en 2014, pour une moyenne quinquennale de 98 quintaux par hectare. La production est en baisse d'un tiers par rapport à 2014. Le colza se replie par rapport à la campagne précédente. Le rendement moyen, de 34 quintaux par hectare, est inférieur de trois points à l'excellent résultat de 2014. L'augmentation des surfaces ne suffit pas : la production régresse de 3 % par rapport à l'année précédente. Le repli est encore plus net pour la production de tournesol, réduite d'un tiers par rapport à 2014 et de 42 % par rapport à la production guinguennale. Elle pâtit d'un rendement moyen décevant, établi à 20 quintaux par hectare, conjugué à une baisse des surfaces.

La production régionale de pois protéagineux confirme sa lente reconquête. Avec un rendement de 35 quintaux par hectare et des surfaces en hausse de 19 % par rapport à 2014, la production augmente de 9 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu d'une progression laborieuse des surfaces, elle demeure encore inférieure de 18 % à la production quinquennale.

Pour en savoir plus :

- > Note de conjoncture bimestrielle Agreste Centre-Val de Loire conjoncture
- > Conjoncture mensuelle grandes cultures
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Statistiques régionales, rubrique conjoncture agricole
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr

Collecte : quantités de grains collectées par les entreprises ayant un magasin de collecte implanté dans le département (ou la région), quel que soit le siège de l'exploitation.

Pour le blé tendre, le blé dur, le seigle, l'orge, l'avoine, le triticale et autres mélanges, les spécifications sont grain battu à 15 % d'humidité. Elles sont de 9 % d'humidité pour le colza et le tournesol.

Les semences conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production. Il en est de même de la partie destinée à l'alimentation animale.

Blé tendre: utilisé pour la panification.

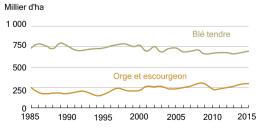
<u>Blé dur</u> : utilisé pour la fabrication des semoules et pâtes alimentaires.

Les céréales en 2015

Superficie (miller d'ha) Rendement (q/ha) Production (millier de q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
Total blé tendre	108	170	104	110	91	105	690	5 159
	7 586	14 652	7 273	8 263	6 932	8 012	52 718	409 103
dont blé tendre d'hiver	108	170	103	110	91	105	687	5 142
	70	86	70	75	76	76	76	79
	7 546	14 643	7 238	8 250	6 916	7 980	52 573	408 048
Total blé dur	3	27	3	3	16	20	72	319
	166	2 058	190	162	1 128	1 536	5 240	18 056
dont blé dur d'hiver	2	27	3	2	14	19	68	307
	60	76	58	65	71	76	73	57
	149	2 037	171	161	1 008	1 459	4 985	17 349
Total orge et escourgeon	58	61	49	27	23	62	281	1 829
	3 913	5 075	3 299	1 773	1 612	4 330	20 002	130 276
dont orge et escourgeon d'hiver	48	50	45	23	20	29	214	1 368
	69	85	68	67	71	71	73	73
	3 333	4 250	3 026	1 541	1 385	2 059	15 593	100 037
Total avoine	3	1	3	1	1	1	11	86
	96	73	142	61	49	29	450	3 994
Total maïs grain	27	21	11	23	16	35	132	1 639
	82	105	61	76	84	85	84	84
	2 175	2 169	690	1 755	1 321	2 943	11 053	137 376
dont irrigué	16	17	2	6	12	24	76	603
0 : 1	1 640	1 888	182	582	1 204	2 525	8 022	64 453
Seigle	1	2	1	0	1	1	7	26
	52	60	39	48	57	51	54	48
Autres céréales	47	132	29 18	11	80 11	56 -	355 53	1 235 501
Autres cereales	10 504	2 81	18 747	13 571	450	5 166	2 518	25 477
Total toutes céréales	210	284	189	177	450 159	229	1 246	9 559
(sauf riz)	14 487	24 240	12 370	12 596	11 572	17 072	92 336	725 517
(Saul IIZ)	14 40/	24 240	12 310	12 330	11 3/2	11 012	32 330	123 311

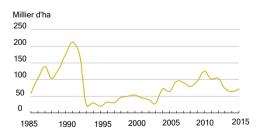
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Superficies de blé tendre et d'orge



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle

Superficie de blé dur



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Collecte de céréales - Récolte 2015 (situation au 22 août 2016)

Tonne	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Céréales	1 191 859	2 296 098	1 063 278	1 091 781	1 020 694	1 599 740	8 263 450
dont blé tendre	630 654	1 376 500	648 630	749 335	598 732	715 570	4 719 421
blé dur	10 542	189 270	12 692	19 074	104 684	145 598	481 860
orge	333 800	500 290	291 054	154 504	176 347	427 765	1 883 760
maïs	192 498	211 400	74 832	140 043	118 940	298 872	1 036 585
avoine	5 025	4 530	7 244	2 475	2 015	1 450	22 739
seigle	1 938	5 680	2 003	430	4 892	3 837	18 780
autres (triticale, millet, sorgho)	17 402	8 428	26 823	25 920	15 084	6 648	100 305

Source : FranceAgriMer

Collecte des oléoprotéagineux - Récolte 2015 (situation au 22 août 2016)

Tonne	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Oléagineux et protéagineux	179 855	368 863	181 698	168 844	177 809	128 446	1 205 515
dont colza	139 590	336 602	141 283	116 686	157 015	108 671	999 847
tournesol	25 610	705	25 025	42 326	9 150	8 400	111 216
pois	11 625	27 861	11 935	5 152	7 934	8 775	73 282
féveroles et autres	3 030	3 695	3 455	4 680	3 710	2 600	21 170

Source : FranceAgriMer

Situation des stocks de céréales - Récolte 2015 (situation au 22 août 2016)

Tonne	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Céréales	50 602	97 110	60 634	76 957	37 994	200 181	523 478
dont blé tendre	6 753	68 402	29 360	51 805	12 445	90 969	259 734
blé dur	4 460	5 196	2 322	2 337	4 825	9 736	28 876
orge	26 613	13 380	24 476	4 768	9 879	62 003	141 119
maïs	9 222	4 614	2 133	12 382	8 630	35 394	72 375
avoine	378	1 572	545	70	137	157	2 859
seigle	104	1 689	107	0	62	1 317	3 279
autres (triticale, millet, sorgho)	3 072	2 257	1 691	5 595	2 016	605	15 236

Source: FranceAgriMer

Situation des stocks d'oléoprotéagineux - Récolte 2015 (situation au 22 août 2016)

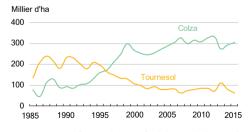
Tonne	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Oléagineux et protéagineux	6 779	15 646	5 935	7 921	4 625	3 560	44 466
dont colza	2 727	10 480	3 293	2 018	3 536	1 883	23 937
tournesol	3 277	45	819	3 822	630	915	9 508
pois	647	4 775	1 182	939	329	497	8 369
féveroles et autres	128	346	641	1 142	130	265	2 652

Source : FranceAgriMer

Superficie (millier d'ha) Rendement (q/ha) Production (millier de q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
Colza d'hiver	52,0	86,2	48,1	37,6	45,5	33,4	302,7	1 497,3
	28,0	40,0	30,0	33,0	36,0	35,0	34,3	35,4
	1 456,6	3 446,8	1 444,4	1 239,5	1 637,4	1 167,5	10 392,1	53 029,2
Colza de printemps	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,4
	0,0	40,0	30,0	33,0	36,0	35,0	34,6	30,3
	0,0	1,6	1,4	0,7	0,4	0,9	4,9	42,4
Total colza	52,0	86,2	48,1	37,6	45,5	33,4	302,8	1 498,7
	1 456,6	3 448,4	1 445,8	1 240,2	1 637,8	1 168,4	10 397,0	53 071,6
Tournesol	17,3	0,2	14,8	20,9	5,2	4,3	62,6	618,2
	18,0	24,0	17,0	23,0	19,0	20,0	19,7	19,2
	311,6	3,7	251,6	479,7	98,7	85,5	1 230,8	11 857,7
Soja	0,3	0,1	0,6	0,5	0,2	0,2	1,8	122,0
	6,6	3,3	15,3	10,8	5,6	3,6	45,0	3 341,9
Autres oléagineux	0,7	1,1	1,3	1,5	1,2	0,5	6,5	31,4
	14,2	26,1	31,0	40,5	29,4	14,3	155,9	639,3
Total oléagineux	70,3	87,6	64,8	60,5	52,1	38,4	373,7	2 270,3
	1 789,0	3 481,5	1 743,7	1 771,2	1 771,5	1 271,8	11 828,7	68 910,5
Pois protéagineux	5,2	8,2	5,0	2,3	3,1	3,0	26,6	175,8
	33,0	38,0	33,0	32,0	36,0	35,0	35,0	37,6
	170,4	310,5	163,9	74,2	110,0	103,4	932,5	6 616,6
Autres protéagineux	1,4	1,0	1,0	0,9	0,6	0,9	5,9	93,2
	34,4	29,9	25,9	25,3	19,8	26,4	161,6	2 687,7
Total protéagineux	6,6	9,2	6,0	3,2	3,7	3,9	32,5	269,0
	204,8	340,4	189,8	99,5	129,8	129,8	1 094,1	9 304,3

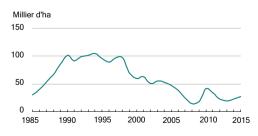
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Superficies de colza et de tournesol



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Superficie de pois protéagineux



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Une campagne marquée par des prix bas

Après une récolte abondante tant au niveau mondial que national et des stocks importants, la campagne de commercialisation 2015-2016 a été marquée par un effritement des prix des céréales. Après un léger rebond à l'automne, les cours ont suivi une tendance baissière. Sans avoir atteint le plancher de 2009-2010, ceux du blé et de l'orge de mouture s'affichaient en juin en-dessous des cinq dernières années. Le contexte de la campagne a été caractérisé par une relative stabilité de l'euro face au dollar, par l'effondrement des cours du pétrole et par un coût historiquement bas du fret maritime.

Durant le premier semestre de la campagne (juillet à décembre 2015), la moyenne des cours du blé tendre a été de l'ordre de 166 €/tonne rendu Rouen, contre 171 €/tonne sur la même période de la campagne antérieure. Au cours du second semestre, la baisse s'est poursuivie et le cours s'est établi à 144 €/tonne contre 173 €/tonne au cours du deuxième semestre 2014-2015. La campagne commerciale s'est distinguée par des exportations françaises record de blé tendre, FranceAgriMer annonçant mi-juillet 2016 des prévisions d'exportations de 20,5 millions de tonnes (Mt) dont 7,7 Mt vers l'Union européenne et 12,8 Mt vers les pays tiers. Les ventes vers le Maroc et l'Algérie ont fortement augmenté par rapport à la campagne précédente, tandis que celles à destination de l'Egypte et de l'Asie du Sud-Est se réduisaient de plus de 60 %.

Après avoir coté en moyenne 159 €/tonne rendu Rouen pendant la période de juillet à décembre 2015, l'orge de mouture a régressé en deuxième partie de campagne pour atteindre une valeur de 137 €/tonne. En début de campagne, l'export des orges fourragères s'est toujours montré très dynamique vers la Chine, puis l'Arabie saoudite et le Maroc - touché par la sécheresse - ont en partie pris le relai au printemps.

Pendant la première partie de la campagne 2015-2016, les cours du maïs sont restés supérieurs à ceux de la campagne précédente à 157 €/tonne, contre 144 €/tonne. Puis, au second semestre, la cotation moyenne a régressé à 148 €/tonne. A partir d'avril, la révision à la baisse des perspectives de production a tiré les prix à la hausse.

Les cours des oléagineux ont suivi ceux des céréales. Le colza s'est affiché sur le premier semestre de la campagne à 374 €/tonne contre 353 €/tonne sur le second. Les derniers mois de la campagne ont été marqués par les inquiétudes sur la production argentine de soja, les cours ont suivi le renchérissement des huiles et ont été soutenus par la faiblesse des stocks européens et mondiaux.

Pour en savoir plus :

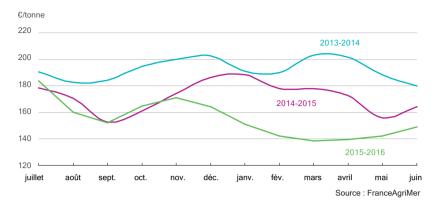
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / rubrique Données Conjoncture agricole
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix de départ : prix à la sortie du silo de l'organisme stockeur, les frais d'acheminement étant à la charge de l'acheteur.

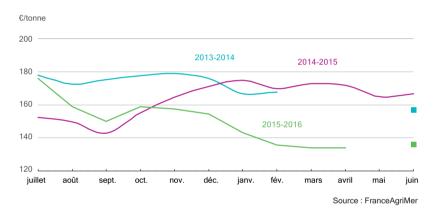
Prix rendu: prix de la marchandise rendue à destination, les frais d'acheminement étant pris en charge par le vendeur.

Prix standard : blé tendre à 76 % de poids spécifique, 15 % d'humidité, 4 % de grains cassés, 2 % de grains germés et 2 % d'impuretés.

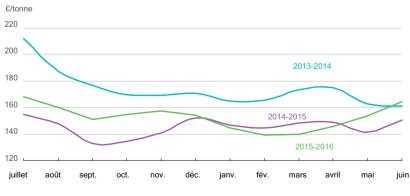
Cotation blé tendre rendu Rouen (par campagne)



Cotation orge de mouture rendu Rouen (par campagne)



Cotation maïs rendu Bordeaux (par campagne)



Source : FranceAgriMer

Des prairies grillées par la canicule

La campagne betteravière 2015 s'est achevée fin décembre avec un rendement estimé à 96 tonnes par hectare, toujours loin du record de 2011 qui atteignait 106 tonnes, mais en hausse de quatre tonnes par rapport à 2014. Des écarts ont pu être constatés entre parcelles irriguées et cultures sèches, compte tenu du stress hydrique important qui a marqué la campagne.

La superficie régionale frôle les 31 000 hectares. Elle se répartit principalement sur le Loiret (20 000 ha) et dans une moindre mesure en Eure-et-Loir (9 800 ha).

La surface de pommes de terre de consommation (11 700 ha) a cessé d'augmenter pour retrouver les niveaux de 2012. Dans le Centre-Val de Loire, l'Eure-et-Loir est le principal département producteur de plants de pommes de terre et de pommes de terre de conservation.

La perte de surfaces en prairies et en herbe, constatée depuis 2012 et probablement liée à la perspective de la nouvelle PAC, prend fin. L'Indre concentre 36 % des surfaces régionales, le Cher 29 %. La production fourragère en 2015, à l'image d'une grande partie de la France, affiche un volume déficitaire (inférieur de 14 % au rendement d'une année moyenne). Les prairies ont souffert du manque d'eau pendant plusieurs mois et d'une période de chaleur excessive. Seule la douceur de l'automne et de l'hiver a permis de combler une partie du déficit fourrager.

Pour en savoir plus :

> www.agreste.agriculture.gouv.fr / Notes de conjoncture spécialisées : betteraves, pommes de terre et prairies

<u>Betteraves industrielles</u>: sont destinées à la sucrerie ou à la distillerie. Le rendement est exprimé à 16 % de richesse saccharimétrique en betteraves lavées et décolletées.

<u>Tabac</u> : le rendement et la production sont exprimés en « feuilles sèches non fermentées ». <u>Pommes de terre</u> : elles sont classées en quatre catégories :

- les pommes de terre cultivées pour le plant.
- les pommes de terre de féculerie essentiellement cultivées pour cette destination. Elles sont aussi à inclure, pour la production en « commercialisation dirigée vers la transformation ».
- les pommes de terre primeurs et nouvelles, séparées en deux catégories selon la date d'arrachage et de commercialisation.
- les pommes de terre de conservation pour la consommation humaine ou animale : elles sont récoltées à maturité complète et peuvent être stockées pour la conservation.

Choux, racines et tubercules fourragers :

Betteraves fourragères: toutes les superficies en betteraves pour la consommation animale.

Choux fourragers : peuvent être récoltés sur deux années civiles.

Autre racines et tubercules fourragers : comprend les navets pour leur racine, carottes, courges, citrouilles fourragères...

Fourrages annuels:

Maïs-fourrage : maïs récolté plante entière ensilé et maïs pour déshydratation.

Ray-grass : ray-grass d'Italie de très courte durée ainsi que les débuts et fins de cycle de prairies de ray-grass. Les ray-grass occupant le sol une campagne agricole complète sont comptés en prairie.

Autres fourrages annuels : céréales fourragères en vert, les mélanges céréales-légumineuses (vesce-avoine), les autres oléagineux fourragers (tournesol,...), les autres protéagineux fourragers (lupin, pois, féveroles) s'ils sont consommés en vert,...

<u>Prairies artificielles</u> : sont ensemencées exclusivement en légumineuses : luzerne, trèfle violet, sainfoin, minette. Ces cultures occupent le sol plus d'un an.

<u>Prairies temporaires</u>: sont ensemencées en graminées fourragères ou éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes. Au-delà, elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.

<u>Surfaces toujours en herbe</u> (STH): sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.

<u>Surface</u>: pour les choux, racines et tubercules fourragers et les fourrages annuels, la surface retenue est une surface développée. Pour les prairies artificielles, temporaires et les STH, la surface retenue est la surface brute, même s'il y a plusieurs coupes au cours de la campagne.

<u>Production</u>: elle est exprimée en tonnage de produits pour les choux, racines et tubercules, en tonnage de matière sèche pour les fourrages annuels et les prairies.

Superficie (ha) Rendement (q/ha) Production (millier de q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
Betteraves industrielles	0	9 805	0	0	930	20 040	30 775	385 045
		920			920	980	959	870
	0	9 020 600	0	0	855 600	19 639 200	29 515 400	335 033 722
Plante à fibres								
(y c. semences)								
Chanvre papier	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	94	7 225
(paille et graine)	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0	395 995
Lin textile (roui non battu)	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	398	71 628
	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	19064	4 781 530
Autres plantes textiles	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	84	3 988
Total plantes à fibres	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	576	82 841
Tabac	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	135	3 734
Iauac	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3 705	9 407

n.c.: non communiqué

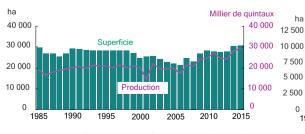
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Pommes de terre en 2015

Superficie (ha) Production (millier de q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
Plants certifiés	14	252	0	0	38	97	401	18 755
et dessus de plants	5	88	0	0	10	5	108	683
Primeurs ou nouvelles	8	79	3	6	101	13	210	6 290
(commercialisées avant le 1/8)	3	32	1	2	41	5	85	148
Conservation et demi-saison	80	7 020	33	28	1 114	3 185	11 460	121 072
(récoltées avant maturité, vendues après le 1/8)	30	3 405	12	10	546	1 593	5 595	5 357
Ensemble consommation	88	7 099	36	34	1 215	3 198	11 670	127 362
	33	3 437	13	13	587	1 598	5 680	5 505
Total pommes de terre	102	7 351	36	34	1 253	3 295	12 071	167 089
(y.c. féculerie)	38	3 525	13	13	597	1 602	5 788	7 112

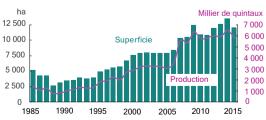
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Betteraves industrielles



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Pommes de terre



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Prairies non permanentes et surfaces toujours en herbe (STH) en 2015

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France entière
Total prairies artificielles	5 300	1 450	6 570	4 900	2 540	1 190	21 950	227 934
	306 080	111 650	366 930	370 440	180 340	82 410	1 417 850	19 027 369
Total prairies temporaires	21 140	3 470	58 370	20 380	9 170	7 770	120 300	3 068 719
	1 096 100	251 900	3 024 200	1 276 250	597 930	440 860	6 687 240	220 781 702
Prairies naturelles ou semées	103 560	12 020	71 110	33 570	30 250	12 950	263 460	6 779 539
depuis plus de 6 ans	3 942 270	539 060	2 819 160	1 661 420	1 386 760	502 430	10 851 100	318 759 965
STH peu productives	2 630	7 420	33 110	5 560	5 890	4 680	59 290	2 426 850
(parcours, landes, alpages)	44 050	178 080	549 630	175 970	70 680	74 880	1 093 290	32 619 408
Total STH des exploitations	106 190	19 440	104 220	39 130	36 140	17 630	322 750	9 206 389
	3 986 320	717 140	3 368 790	1 837 390	1 457 440	577 310	11 944 390	351 379 373
Ensemble	132 630	24 360	169 160	64 410	47 850	26 590	465 000	12 503 042
	5 388 500	1 080 690	6 759 920	3 484 080	2 235 710	1 100 580	20 049 480	591 188 444

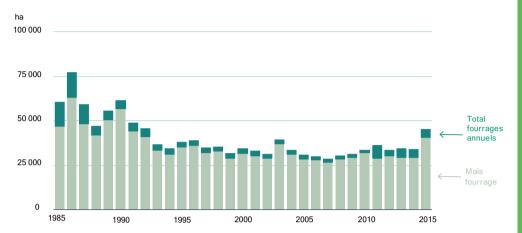
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Racines, tubercules et fourrages annuels en 2015

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France entière
Total choux, racines	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	552	11 419
et tubercules fourragers	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	196 900	3 118 972
Maïs fourrage et ensilage	7 000	5 000	9 000	9 000	6 500	4 000	40 500	1 475 093
	588 000	500 000	630 000	882 000	656 500	324 000	3 580 500	172 581 350
dont maïs fourrage irrigué	540	90	320	1 570	1 170	1 410	5 100	105 773
	72 360	13 500	38 400	232 360	176 670	184 710	718 000	13 803 197
Autres fourrages annuels	790	850	680	390	680	1 040	4 430	224 487
	35 290	38 980	27 670	21 730	34 680	40 900	199 250	7 715 449
Total fourrages annuels	7 790	5 850	9 680	9 390	7 180	5 040	44 930	1 699 580
	623 290	538 980	657 670	903 730	691 180	364 900	3 779 750	180 296 799

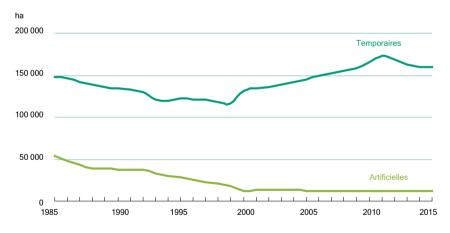
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Maïs fourrage et fourrages annuels



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Prairies artificielles et temporaires



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

La surface en vergers continue de reculer en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, les vergers, constitués essentiellement de pommiers et de poiriers, sont localisés dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret. Quelques cerisiers occupent le sud de l'agglomération orléanaise.

Avec 1 800 hectares en 2015, la surface de pommiers se contracte de près de 60 % en 15 ans. Dans le même temps, les pommeraies ont perdu à peine 30 % en moyenne nationale. Durant cette période, les poiriers ont cédé plus de 50 % de surface dans la région pendant qu'en

50 % de surface dans la région pendant qu'en France leur surface diminuait de 40 %.

Le déclin est plus marqué dans le Centre-Val de Loire pour différentes raisons. Les arbres sont anciens et les exploitants vieillissants. Depuis une vingtaine d'années, se sont succédés des épisodes de chaleur intense, voire caniculaire (2003, 2006), des pluies excessives, des épisodes de gel au moment de la floraison (2012)

et des inondations en 2015, qui ont entamé sérieusement les productions et remis en cause les méthodes de production. Une évolution dans les choix variétaux serait nécessaire afin de satisfaire le consommateur. Par ailleurs, de nouvelles variétés, plus résistantes à la tavelure seraient bienvenues afin de limiter les traitements, nécessaires dans une région humide, terrain de prédilection des maladies.

Les pommiers ont produit 824 000 quintaux en 2015, volume en baisse de plus de moitié depuis le début des années 2000 (1,8 million de quintaux).

En 2015, la production de pommes se situe dans la lignée de celle des deux années précédentes. La production de poires atteint 122 000 quintaux, elle s'est redressée progressivement depuis le creux de 2012, où elle était descendue à moins de 63 000 quintaux.

Pour en savoir plus :

- > www. draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Données
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture fruits

<u>Verger</u>: toute plantation régulière d'arbres fruitiers hors jardins d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare et de surface au moins égale à 5 ares. Quand la densité est inférieure, on parle d'arbres isolés. La différence entre « culture pure » et « culture associée » est établie, non sur l'espèce fruitière, mais sur la présence ou non d'autres productions non fruitières (STH par exemple).

<u>Production</u>: est celle récoltée (et non la totale), tenant compte des pertes dues aux conditions climatiques, maladies ... Une partie de la production est commercialisée en frais, une autre est destinée à la transformation (confitures, conserves, surgelés, jus de fruits, liqueurs).

Superficie des vergers en production en 2015

Superficie (hectare) Production (quintal)	Cher	Indre- et-Loire	Loiret	Centre-Val de Loire
Pommes	s	906	s	1 809
	S	146 700	s	824 000
Poires	S	S	S	367
	S	S	s	121 850

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

hectare	Centre-Val de Loire
Fruits à noyaux	158
Fruits à pépins	2 176
Baies	405

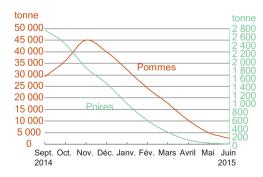
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Stations de stockage de pommes et poires - situation au 31 octobre 2015

m³	Volume des chambres froides				
	Total	dont atmosphère contrôlée			
Volume brut total	331 435	244 220			
dont donné en location à des tiers	1 500	1 500			
dont pris en location	23 880	16 760			

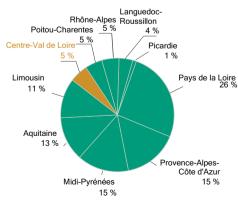
Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

Stocks de fin de mois dans le Centre-Val de Loire



Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

Stocks régionaux de pommes au 31/10/2015

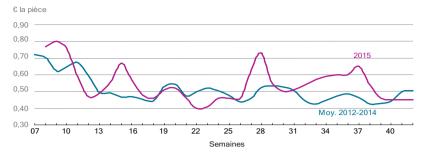


Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

s : donnée soumise au secret statistique

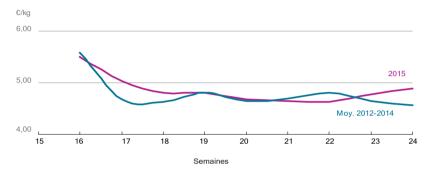
Concombre - Centre Est

Catégorie I calibre 400-500 g - colis de 12



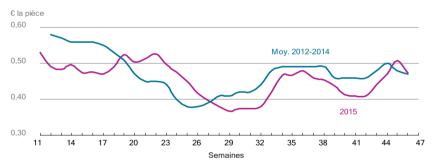
Asperge blanche Val de Loire

Catégorie I 16-22 - botte 1 kg



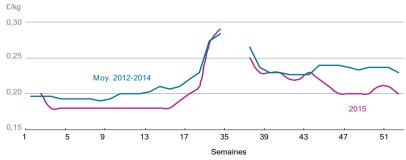
Batavia Val de Loire-Centre

Catégorie I - colis de 12



Oignon jaune Nord-Loire

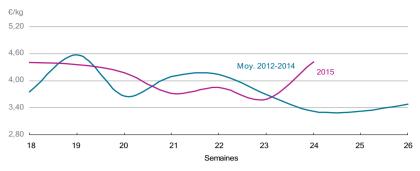
catégorie I cal 40/60 colis 5 kg



Source : DRAAF - Réseau des Nouvelles des Marchés

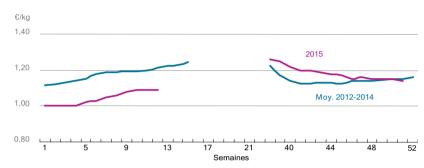
Fraise standard Val de Loire

Catégorie I - barquette 500 g



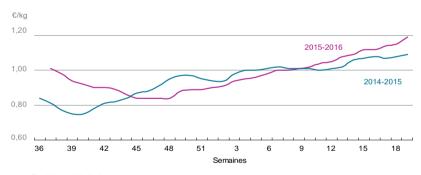
Poire Conférence

Catégorie I calibre 65-70 plateau 1 rang



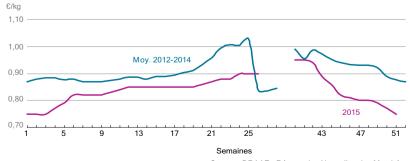
Pomme Gala Val de Loire

Catégorie I calibre 170-200 g et 190-220 g plateau 1 rang



Pomme Golden Val de Loire

Catégorie I calibre 170-200 g et 190-220 g plateau 1 rang



Source : DRAAF - Réseau des Nouvelles des Marchés

Une vendange modeste en volume mais riche de promesses

En 2015, les conditions météorologiques particulièrement sèches et chaudes de l'été ont favorisé un très bon état sanitaire mais aussi des quantités et qualités contrastées en fonction des terroirs. La vendange régionale est inférieure de près de 3 % à la moyenne quinquennale et de 5 % par rapport à 2014. Cette diminution est plus sensible dans le Cher.

Les conditions climatiques sèches et chaudes de l'été ont limité maladies et ravageurs, permettant au processus de maturation de se dérouler sur des baies restées saines. Les raisins se sont ainsi gorgés de sucre. Néanmoins, localement, la vigne a pu présenter des signes de stress hydrique, d'impact variable selon les départements, qui a freiné le grossissement des grains. Après l'ultime coup de pouce des pluies de septembre, les vendanges ont débuté précocement dans la première décade de septembre pour s'achever début octobre.

Le Centre-Val de Loire possède un vignoble de qualité: 88 % des vins bénéficient de l'appellation d'origine protégée (AOP), 5 % de l'indication géographique protégée (IGP) et 5 % seulement des vins sont sans indication géographique (VSIG).

Les sorties de chais des récoltants de vins sous appellation ont diminué (- 5 %) en 2014/2015 par rapport à la précédente campagne de commercialisation. Les baisses les plus marquées concernent le Chinon (- 10 %) et le Touraine rouge (- 15 %). En revanche, les ventes de Vouvray tranquille (+ 22 %) et de Saint-Nicolas-de-Bourqueil (+ 4 %) ont progressé.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Conjoncture viticole
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture viticulture

<u>L'appellation d'origine protégée (AOP)</u> désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé et dont la qualité ou les caractéristiques découlent de ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir délimité dans lequel interagissent des facteurs naturels, climatiques, physiques et humains conférant au produit une typicité particulière. Ce dernier fait l'objet d'une procédure d'agrément officielle auprès de l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité). Trois types de produits sont concernés : les vins et eaux-de-vie, les produits laitiers et d'autres produits agroalimentaires tels l'huile ou les olives.

Régie par un règlement européen, <u>l'indication géographique protégée (IGP)</u> distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. <u>La campagne viticole</u> commence au 1^{er} août N-1 et se termine le 31 juillet N.

Superficie (hectare) Production (hectolitre)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France entière
Total vignes à raisin de cuve	4 341	1	577	9 826	6 604	447	21 796	779 433
dont en production	4 191	1	557	9 726	6 454	432	21 361	747 102
Total AOP	4 042	0	298	9 051	4 997	156	18 544	434 463
	230 167	0	13 092	424 912	235 088	4 746	908 005	21 349 748
Total IGP	47	0	88	94	791	15	1 035	192 331
	2 571	0	5 187	4 654	39 097	453	51 962	13 212 507
Total autres vins sans IG	102	1	171	581	666	261	1 782	37 098
	2 278	7	4 573	36 817	25 123	578	69 376	3 691 587
Total vins	4 191	1	557	9 726	6 454	432	21 361	747 102
	235 016	7	22 852	466 383	299 308	5 777	1 029 343	38 253 842

AOP : appellation d'origine protégée IGP : indication géographique protégée IG : indication géographique

Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Quantités de vins sorties des chais des récoltants

Campagne 2015-2016: situation en mai 2016

Hectolitre	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
AOP et IGP	166 901	0	10 680	471 226	175 920	2 969	827 696	32 424 707
Autres vins	228	0	2 667	1 669	39 844	359	44 767	3 560 046
Total	167 129	0	13 347	472 895	215 764	3 328	872 463	35 984 753

Source : Ministère du budget - Direction générale des douanes et droits indirects

Quantités de vins soumises au droit de circulation

Campagne 2015-2016: situation en mai 2016

Hectolitre	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
AOP et IGP	89 234	156	7 843	271 011	73 423	7 649	449 316	16 164 254
Autres vins	179	0	1 414	9 835	13 857	16 738	42 023	4 311 286
Total	89 413	156	9 257	280 846	87 280	24 387	491 339	20 475 540

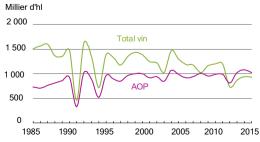
Source : Ministère du budget - Direction générale des douanes et droits indirects





Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de vin



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE AGRI'REPERES 2016

La forêt, près d'un quart du territoire régional

La forêt du Centre-Val de Loire s'étend sur 967 000 hectares et occupe 24 % du territoire régional. Elle progresse, notamment au détriment des terres à usage agricole de la Sologne et de l'Orléanais. Les feuillus dominent le paysage de la région, en couvrant 85 % des territoires boisés. Première essence régionale, le chêne se rencontre partout. Les forêts régionales ont un peuplement monospécifique pour 60 % des surfaces tandis que le peuplement à deux essences représente seulement 30 %. Le Loir-et-Cher détient la plus grande surface boisée départementale, dont 93 % appartiennentt au domaine privé. Le hêtre, minoritaire, préfère les collines du Perche, du Pays Fort et du sud du Berry. Les vallées de la Touraine et de l'Indre offrent un terrain plus favorable au peuplier.

La forêt privée représente 87 % de la forêt régionale et sa vocation cynégétique est fortement affirmée. La forêt de Sologne constitue le deuxième plus important massif de France. La forêt d'Orléans. d'une superficie totale 50 000 hectares, abrite la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine avec 35 000 hectares. La forêt publique est essentiellement domaniale, les forêts de Châteauroux, Blois, Lamotte-Beuvron, Loches, Montargis, Montrichard, Russy, Vierzon et Vouzeron figurent parmi les plus importantes. L'emprise des massifs communaux reste marginale.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique Données / statistique agricole
- > Site Inventaire Forestier : inventaire-forestier.ign.fr/spip/

<u>Inventaire forestier</u> : service de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il est chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières nationales, indépendamment de toute question de propriété.

Forêt (au sens de l'IGN): territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

<u>Forêt de production (au sens de l'IGN)</u>: terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 mètres où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et pouvant être utilisés pour produire du bois. Cela signifie que le terrain doit permettre une production de bois sans qu'une autre utilisation ou les conditions physiques viennent en empêcher l'exploitation (réserve intégrale, zone inaccessible, etc.).

<u>Autre forêt (au sens de l'IGN)</u>: terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 mètres où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et ayant une utilisation qui n'est ni production de bois, ni agricole, ni urbaine.

Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites dans la répartition par essence (la surface d'observation est de 20 ares environ - placette de 25 m de rayon).

Sont donc exclues de ces données chiffrées :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

La forêt du Centre-Val de Loire

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Superficie du territoire	3 954	54 919
Toute la forêt (1)	967	16 543
Forêts de production (1)	956	15 728

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Sources : Agreste - enquête teruti, Institut national de l'information géographique et forestière

Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Feuillus	772	10 456
dont chêne	555	5 545
Conifères	137	4 063
dont pin maritime	31	841
dont pin sylvestre	59	861
Non recensable	47	1 209
Total	956	15 728

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Source : Institut national de l'information géographique et forestière

Le chêne représente près des deux tiers des surfaces boisées du Centre-Val de Loire et un tiers en France

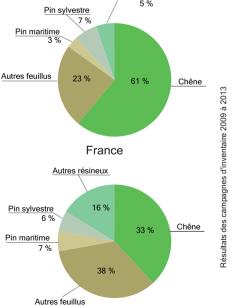
Taux de boisement (%) Cher 25 Eure-et-Loir 12 Indre 19 24 Indre-et-Loire Loir-et-Cher 35 Loiret 28 Centre Val de Loire 24 France 30

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Source : Institut national de l'information géographique et forestière

Centre-Val de Loire

Autres résineux



Une bonne récolte de bois et des sciages en nette progression

En 2015, le volume de bois récolté atteint 1 911 000 m³, soit 9 % de plus qu'en 2014, mais toujours en dessous du volume record de 2011 (2 000 000 de m³). Le bois d'énergie enregistre la plus forte évolution (+ 27 %), et notamment les plaquettes forestières. Cette récolte constitue maintenant près d'un tiers de la récolte globale (31 %). Ce regain d'intérêt s'observe depuis le développement des chaufferies bois collectives et la mise en œuvre des normes de construction RT2012 (Réglementation thermique 2012) qui incitent à l'utilisation d'un poêle à granulés comme système de chauffage principal (bonification de 30 % dans le calcul du CEP). A titre d'information, la production de bois de chauffage en 2005 atteignait 12 % et 9 % en 1995. La région Centre-Val de Loire occupe la 6e place des nouvelles régions françaises et représente 5 % de la production nationale.

En revanche, le Centre-Val de Loire produit toujours beaucoup de chêne, elle se situe à la 3° place nationale derrière la Bourgogne-Franche Comté et le Grand Est avec un peu plus de 13 % de la récolte française.

Le département de l'Indre-et-Loire fournit à lui seul près d'un tiers de la récolte régionale de bois d'œuvre.

La production de bois d'industrie est en perte de vitesse depuis quelques années. Elle représente le tiers de la production. Dans cette branche, 93 % sont destinés à la trituration pour la fabrication de panneaux et de papier notamment. Les autres utilisations par l'industrie, comme la confection de poteaux ou de bois de mine, sont marginales et en déclin.

La région Centre-Val de Loire est de plus en plus exportatrice de bois : en 2015, plus de la moitié (54 %) du bois produit en région a été récolté par des entreprises dont le siège ne se situe pas dans la région. Ce sont les entreprises limousines qui en prélèvent la plus grosse part, suivies par celles des Pays de la Loire et de l'Ile-de-France.

Les entreprises du Centre-Val de Loire sont beaucoup moins enclines à aller récolter le bois dans une autre région ; le solde des exportations/ importations est négatif (plus de 849 000 m³).

Les sciages enregistrent un regain d'activité en 2015 par rapport à l'année précédente, principalement pour les résineux (+ 38 %). Les volumes sciés de douglas sont très importants (22 000 m³), ils retrouvent les volumes des années 2000 à 2003, après la forte chute des années 2011 à 2014. Les feuillus, quant à eux, se maintiennent. Conséquence, le Centre-Val de Loire progresse de deux places et occupe le 10e rang national pour l'ensemble des sciages (173 000 m³). La région se situe au 6e rang pour les merrains du fait de la qualité de ses chênes.

Pour en savoir plus :

- > En 2014, baisse de régime dans les exploitations forestières et les scieries Agreste Centre Val de Loire (n° 2015 AR24 décembre 2015)
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr_/ Données

Bois d'œuvre : constitué de grumes ayant des caractéristiques de dimensions et de qualité suffisantes pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues.

Bois d'industrie : bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (bois de trituration), des bois de mines et des poteaux.

Livraisons de sciages : il s'agit des sciages vendus ou transférés aux autres ateliers de l'entreprise au cours de l'année.

<u>L'exploitant forestier</u> est un entrepreneur qui achète les arbres sur pied et les revend abattus. Il peut faire appel à des sous-traitants, bûcherons, débardeurs, transporteurs. Le propriétaire forestier peut être lui-même exploitant. Certaines scieries font de l'exploitation forestière. Le sciage à façon pour les propriétaires est hors champ de l'enquête.

Entreprises: l'unité retenue est l'entreprise. L'exploitation forestière est interrogée au lieu de son siège social, mais les quantités de bois récoltées sont réparties par département d'activité. La scierie est également enquêtée à son siège social, mais en cas de scieries multiples, elle regroupe les informations sur le même questionnaire, ce qui ne permet plus de disposer de résultats départementaux.

Merrain: planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.

<u>Autres bois d'industrie</u> : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échalas...

Bois énergie: ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois sous rails: bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie.

L'enquête dans les pépinières forestières privées est effectuée tous les ans, en région, sous l'autorité de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du ministère en charge de l'agriculture.

Production de bois d'œuvre de feuillus et résineux en 2015 (grumes)

m ³ rond	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Feuillus	62 598	45 324	47 901	99 486	57 721	68 452	381 482	5 126 907
dont chêne	56 160	39 197	41 851	52 540	45 716	58 758	294 222	2 226 655
dont peuplier	4 527	3 392	4 350	42 367	11 391	3 723	69 750	1 264 536
Résineux	38 196	2 051	14 751	100 138	82 639	53 228	291 003	13 784 968
dont pin	19 320	772	4 608	88 330	43 731	36 278	193 039	4 493 127
dont douglas	9 851	405	6 070	4 578	25 403	5 406	51 713	2 231 633
Total	100 794	47 375	62 652	199 624	140 360	121 680	672 485	18 911 875

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

Production de bois d'industrie et bois énergie en 2015

m ³ rond	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Bois ronds de trituration pour pâtes et panneaux	145 595	4 997	92 264	83 752	165 941	109 544	602 094	10 078 157
dont feuillus	95 224	2 789	60 225	27 198	81 974	47 774	315 183	4 384 891
résineux	50 371	2 209	32 038	56 555	83 967	61 770	286 911	5 693 266
Autres bois d'industrie	13 488	2 201	2 875	7 609	6 885	15 514	48 572	623 756
Bois d'énergie	89 320	57 573	67 906	113 855	117 201	141 923	587 778	7 798 019

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

Entreprises par activité en 2015

	Centre-Val de Loire
Exploitations forestières sans scieries	134
Exploitations forestières et scieries	35
Scieries sans exploitations forestières	26
Ensemble Centre	195

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

Livraisons de sciages en 2015

m ³ sciage	Centre-Val de Loire	France
Feuillus tempérés	72 812	1 260 055
dont chêne	63 730	570 546
peuplier	8 588	258 926
Résineux	86 721	6 223 459
dont pin sylvestre	43 894	393 943
dont pin maritime	6 427	1 341 202
Ensemble	159 533	7 514 344

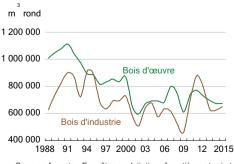
Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

Pépinières forestières Campagne 2014-2015

Nombre de plants	Ventes de plants
Peupliers	17 555
Résineux et autres feuillus	4 431 187
Ensemble	4 448 742

Source : enquête statistique annuelle MAAF - IRSTEA

Retour à l'équilibre de la production de bois d'œuvre et d'industrie en 2015



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries

Le cheptel bovin s'étoffe

En 2015, le cheptel bovin compte 630 000 têtes dans le Centre-Val de Loire. Représentant 3 % des effectifs français, le troupeau régional est très majoritairement allaitant : 77 % des vaches de la région sont des vaches nourrices. Ce cheptel est principalement localisé au sud de la région, dans l'Indre et le Cher qui concentrent les deux tiers des effectifs bovins régionaux. L'Indre-et-Loire compte le troupeau de vaches laitières le plus étoffé de la région. L'ensemble du cheptel bovin augmente depuis 2013, après quelques

années marquées par un déclin régulier. En 2015, l'effectif de vaches se montre stable, entre une baisse de 1 % des vaches laitières et une hausse de 2 % des vaches allaitantes.

En 2015, la production de viande finie est stable en volume, mais en baisse de 1 % en nombre de têtes. Les livraisons de lait sont en baisse de 1 % par rapport à 2014.

Veaux de boucherie : correspond à une gamme d'animaux de moins de 6 mois, à viande blanche ou rose.

- Veau léger : moins de 100 kg vif - Veau moyen : entre 100 et 150 kg vif

- Veau lourd: plus de 150 kg vif (jusqu'à 200-250 kg).

<u>Vache</u>: femelle d'âge quelconque ayant mis bas au moins une fois.

Vache laitière (y compris réforme) : elle est laitière indépendamment de sa race si son lait est principalement destiné à la commercialisation. Elle est soumise à la traite.

<u>Vache nourrice</u> (y compris réforme) : elle est d'une race quelconque pour produire des veaux et son lait sert essentiellement à nourrir des veaux.

<u>Taureau et mâle reproducteur (jeune et adulte)</u>: destiné à la monte.

Génisse laitière ou nourrice : destinée au renouvellement des vaches des élevages.

<u>Autres animaux</u> : destinés à la boucherie.

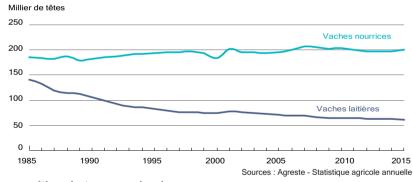
Viande finie : les animaux doivent avoir été engraissés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.

<u>BDNI</u>: la base de données nationale de l'identification est la base de référence pour les informations relatives à l'identification des bovins en France.

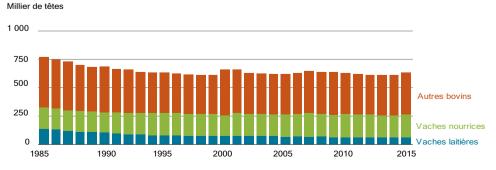
Tête	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Vaches laitières	6 421	7 118	8 082	19 334	11 338	9 172	61 465	3 657 531
Vaches nourrices	64 485	8 094	92 421	17 566	9 711	8 418	200 695	4 169 913
Toutes vaches	70 906	15 212	100 503	36 900	21 049	17 590	262 160	7 827 444
Génisses laitières de renouvellement de plus de 2 ans	1 471	1 753	1 619	3 794	2 205	2 212	13 054	790 027
Génisses nourrices de renouvellement de plus de 2 ans	13 248	2 301	16 367	5 163	2 859	2 014	41 952	883 552
Génisses de boucherie de plus de 2 ans	5 559	1 063	5 251	1 409	1 239	620	15 141	328 272
Mâles de type laitier de plus de 2 ans	88	185	40	223	82	83	701	139 896
Mâles de type viande de plus de 2 ans	3 696	598	4 885	899	502	531	11 111	273 004
Total bovins de plus de 2 ans	24 062	5 900	28 162	11 488	6 887	5 460	81 959	2 414 751
Génisses laitières de renouvellement de 1 à 2 ans	1 990	2 585	2 386	6 542	4 105	3 233	20 841	1 241 100
Génisses nourrices de renouvellement de 1 à 2 ans	14 821	2 269	19 153	4 712	2 588	2 268	45 811	965 344
Génisses de boucherie de 1 à 2 ans	5 951	934	5 908	1 427	1 186	519	15 925	382 922
Mâles de type laitier de 1 à 2 ans	185	391	58	444	222	177	1 477	307 971
Mâles de type viande de 1 à 2 ans	4 000	1 708	4 715	981	1 906	1 132	14 442	544 879
Total autres bovins de 1 à 2 ans	26 947	7 887	32 220	14 106	10 007	7 329	98 496	3 442 216
Veaux de boucherie	796	1 269	828	1 233	2 168	582	6 876	628 021
Autres femelles de moins de 1 an	29 431	6 175	40 910	13 809	8 684	7 030	106 039	3 042 551
Autres mâles de moins de 1 an	22 554	4 235	32 755	6 815	4 575	3 406	74 340	1 925 483
Total bovins de moins de 1 an	52 781	11 679	74 493	21 857	15 427	11 018	187 255	5 596 055
Total bovins	174 696	40 678	235 378	84 351	53 370	41 397	629 870	19 280 466
			C	ouroo : Agroo	to Statistica	o ogricolo o	anualla aami	dófinitivo 2015

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Vaches laitières et nourrices



Composition du troupeau bovin



Sources: Agreste - Statistique agricole annuelle

	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Exploitations ayant des bovins	1 232	471	1 694	796	523	525	5 241

Production de viande finie en 2015

Source : MAAF - BDNI

Tête	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val
		01 2011		01 20110	01 01101		do Lono
Vaches laitières	1 486	2 015	1 881	4 632	3 000	2 474	15 488
Vaches nourrices	12 851	1 439	9 078	2 776	1 953	1 407	29 504
Total vaches de réforme	14 337	3 454	10 959	7 408	4 953	3 881	44 992
Génisses laitières de plus de 2 ans	99	184	150	341	231	201	1 206
Génisses viande de plus de 2 ans	4 889	1 042	4 078	1 598	1 379	622	13 608
Total génisses de plus de 2 ans	4 988	1 226	4 228	1 939	1 610	823	14 814
Génisses laitières de 1 à 2 ans	5	6	8	29	19	15	82
Génisses viande de 1 à 2 ans	500	64	1 411	98	54	65	2 192
Total génisses de 1 à 2 ans	505	70	1 419	127	73	80	2 274
Génisses de 6 mois à un an	126	19	113	39	13	11	321
Total génisses	5 619	1 315	5 760	2 105	1 696	914	17 409
Mâles de plus de 2 ans	922	366	812	313	191	271	2 875
Mâles de 1 à 2 ans	3 444	2 802	4 926	1 365	3 063	1 280	16 880
Mâles de 6 mois à un an	404	28	488	142	227	69	1 358
Total mâles	4 770	3 196	6 226	1 820	3 481	1 620	21 113
Veaux de boucherie laitiers	501	1 137	306	1 747	2 656	378	6 725
Veaux de boucherie viande	836	977	1 375	922	1 077	253	5 440
Total veaux de boucherie	1 337	2 114	1 681	2 669	3 733	631	12 165
Ensemble bovins	26 063	10 079	24 626	14 002	13 863	7 046	95 679

Production de viande finie en 2015

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Tonne équivalent-carcasse	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Vaches laitières	463	669	603	1 453	973	772	4 932
Vaches nourrices	5 430	624	3 771	1 106	836	556	12 324
Total vaches de réforme	5 893	1 293	4 374	2 559	1 809	1 328	17 256
Génisses laitières de plus de 2 ans	31	60	48	106	73	61	379
Génisses viande de plus de 2 ans	1 982	431	1 647	631	551	241	5 484
Total génisses de plus de 2 ans	2 014	491	1 695	737	624	302	5 863
Génisses laitières de 1 à 2 ans	1	1	2	7	5	4	19
Génisses viande de 1 à 2 ans	155	22	448	27	17	17	686
Total génisses de 1 à 2 ans	156	23	450	34	21	21	705
Génisses de 6 mois à un an	24	3	20	6	2	2	56
Total génisses	2 193	517	2 166	777	647	324	6 624
Mâles de plus de 2 ans	487	171	442	145	89	116	1 450
Mâles de 1 à 2 ans	1 428	1 220	1 971	541	1 329	527	7 017
Mâles de 6 mois à un an	95	6	138	37	73	12	360
Total mâles	2 010	1 397	2 550	723	1 491	655	8 827
Veaux de boucherie laitiers	65	158	42	208	356	48	876
Veaux de boucherie viande	121	144	187	119	162	35	768
Total veaux de boucherie	186	302	229	327	518	82	1 643
Ensemble bovins	10 282	3 508	9 318	4 386	4 466	2 390	34 350

	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Quantités (1000 I)	36 782	51 475	54 470	154 683	89 008	72 440	458 858	24 611 301
Nombre de livreurs	79	121	122	267	179	141	909	61 829
Livraisons moyennes par ferme (1000 I)	466	425	446	579	497	513	505	398

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015 - résultats provisoires

Laits liquides conditionnés en 2015

	Centre-	France	
	Nombre laiteries	Quantités (1000 I)	Quantités (1000 I)
Laits de consommation	4	234 357	3 377 772
dont entier	4	17 760	317 413
dont demi-écrémé	4	227 676	2 707 854

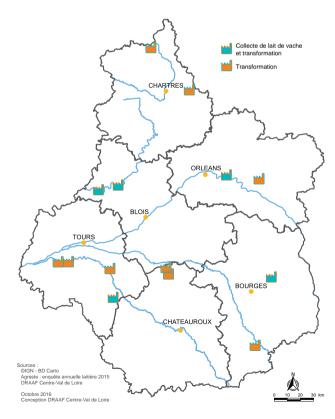
Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015 - résultats provisoires

Les données sur le lait conditionné concernent le lait de vache et le lait de chèvre



Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015 - résultats provisoires

Localisation des établissements de transformation laitière en 2015 (hors fromage de chèvre)



Une collecte en augmentation, des prix en berne

2015 constitue une année de transition avec la fin des quotas laitiers à partir du 1er avril.

Les volumes de lait de vache collectés ont augmenté dans une fourchette de 10 % à 20 % au cours de l'année civile 2015 par rapport à 2014.

Les livraisons régionales de lait n'ont pas connu le même dynamisme : elles fléchissent de 1 % par rapport à 2014. Le prix annuel payé aux producteurs de la région s'est élevé en movenne à 328 € pour 1000 litres de lait en 2015, soit 14 % de moins qu'en 2014.

Toutefois. l'écart de prix se resserre en fin d'année puisque la baisse est de 7 % en novembre et 8 % en décembre, contre 16 % en mars.

La région Centre-Val de Loire se place au 4e rang des nouvelles régions pour le prix moyen du lait payé aux producteurs. Les trois régions pour lesquelles le prix du lait est plus élevé sont des régions où les AOP sont très présentes.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / rubrique données thématique Productions animales
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / conjoncture lait

Lait : il s'agit du lait trait, à l'exclusion de celui destiné à l'alimentation des veaux.

Livraison de lait : quantité de lait livrée par les producteurs d'un département, quelle que soit l'entreprise collectrice.

Quotas laitiers : Volume maximum de lait qu'un État membre de l'Union européenne était autorisé à produire chaque année. Le quota national était réparti par exploitation en fonction de références historiques.

Livraison régionale : lait livré par les éleveurs de la région à un établissement collecteur, quelle que soit la localisation de ce

Collecte régionale : quantité de lait recueillie par un établissement collecteur régional, qu'il soit lui-même transformateur, ou qu'il ne soit qu'un intermédiaire entre les producteurs et un ou plusieurs transformateurs.

Fabrication régionale : fabrication effectuée par des établissements situés dans la région, qu'ils aient ou non leur siège dans la région.

	2	2014	2015		
	Livraison (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraison (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	
Janvier	409 089	417	368 608	337	
Février	377 175	418	363 235	331	
Mars	420 035	395	407 132	326	
Avril	404 366	361	398 185	306	
Mai	400 969	357	401 840	302	
Juin	366 975	384	376 682	318	
Juillet	360 634	392	362 352	327	
Août	349 584	397	352 470	343	
Septembre	336 683	401	341 715	342	
Octobre	355 831	382	363 264	341	
Novembre	356 620	362	359 182	333	
Décembre	388 922	365	400 040	336	

Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

Livraisons de lait de vache dans le Centre-Val de Loire



Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

Prix du lait de vache dans le Centre-Val de Loire



Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

Livraisons de lait de vache par département (année civile 2015)

				,		
	Cher		Eure-et-Loir		Indre	
	Livraisons	Prix moyen	Livraisons	Prix moyen	Livraisons	Prix moyen
	(hl)	payé (€/1 000 l)	(hl)	payé (€/1 000 l)	(hl)	payé (€/1 000 I)
Janvier	32 780	350	44 893	335	48 303	338
Février	30 039	339	40 687	330	44 216	332
Mars	33 345	333	45 733	322	49 628	359
Avril	32 443	312	45 037	311	48 360	309
Mai	33 318	302	47 295	304	49 023	304
Juin	31 215	314	43 229	323	45 685	315
Juillet	28 908	334	41 533	335	43 495	327
Août	28 265	342	40 085	348	41 698	336
Septembre	27 412	344	38 978	349	40 364	341
Octobre	29 034	393	41 200	337	43 943	341
Novembre	28 997	350	40 554	326	42 580	342
Décembre	32 178	364	44 509	322	46 956	349

	Indre-	-et-Loire	Loir-	et-Cher	L	oiret
	Livraisons	Prix moyen	Livraisons	Prix moyen	Livraisons	Prix moyen
	(hl)	payé (€/1 000 l)		payé (€/1 000 l)	(hl)	payé (€/1 000 l)
Janvier	101 359	335	78 738	344	62 535	323
Février	119 090	330	71 603	338	57 600	321
Mars	133 698	318	79 171	329	65 558	314
Avril	131 304	311	77 185	289	63 856	306
Mai	130 290	307	77 263	291	64 651	302
Juin	123 229	316	72 448	325	60 876	316
Juillet	119 639	318	70 655	341	58 122	319
Août	115 723	336	69 244	359	57 455	341
Septembre	111 141	333	68 493	361	55 327	330
Octobre	117 382	337	73 410	343	58 296	321
Novembre	116 143	334	73 269	339	57 639	314
Décembre	134 643	335	79 720	339	62 035	322

Source: FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

Reflux des effectifs porcins

Avec près de 319 000 têtes en 2015, le cheptel porcin régional représente 2 % du cheptel national et se classe au 9° rang des régions françaises. Il est constitué à 38 % de porcs charcutiers, 35 % de porcelets, 17 % de jeunes porcs et 10 % de truies reproductrices. Au cours de l'année 2015, après deux années consécutives de hausse, les effectifs porcins ont régressé de 3 % dans le Centre-Val de Loire. Les évolutions diffèrent selon la catégorie. Les jeunes porcs de 20 à 50 kg sont particulièrement touchés et perdent 20 % de

leur effectif par rapport à 2014. Les effectifs de porcs à l'engraissement et de porcelets affichent une légère hausse de 2 %.

Au plan national, le troupeau porcin compte également moins de têtes et ce, dans toutes les catégories (de -1 à - 2 %).

En 2015, la production de viande porcine dans le Centre-Val de Loire est en augmentation en têtes comme en poids par rapport à 2014. Le cours moyen du porc s'est, quant à lui, établi à 1,36 €/kg en 2015, en baisse de 9 % par rapport à 2014.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique Données
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture animaux de boucherie

<u>Porcelets</u>: jeunes animaux mâles ou femelles, sevrés ou non, quelle que soit leur destination finale, mais non encore entrés en atelier d'engraissement.

<u>Jeunes porcs de 20 à 50 kg</u> : les animaux de 20 à 50 kg sont en bâtiment d'engraissement. Les futurs reproducteurs, de moins de 50 kg, mâles ou femelles sont comptés ici.

<u>Truies de 50 kg et plus</u>: cette catégorie comprend les jeunes femelles destinées au remplacement des truies mères, les jeunes truies en attente de leur première portée et supposées pleines, les truies adultes en attente de leur 2° mise bas ou plus et les truies adultes allaitantes ou en attente d'une saillie.

Verrats de 50 kg et plus : il s'agit des verrats reproducteurs et jeunes verrats destinés à la reproduction de plus de 50 kg.

Porcs à l'engrais de 50 kg et plus : cette catégorie comprend tous les porcins non recensés ailleurs : porcs à l'engrais, truies et verrats de réforme.

Effectifs des porcins au 1er décembre 2015

Tête	Centre-Val de Loire	France
Porcelets	112 140	4 717 141
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	54 760	1 905 409
Truies de 50 kg et plus	31 590	1 012 517
Verrats de 50 kg et plus	1 180	16 970
Porcs à l'engrais. de 50 kg et plus	119 190	5 413 228
Ensemble espèce porcine	318 860	13 065 265

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

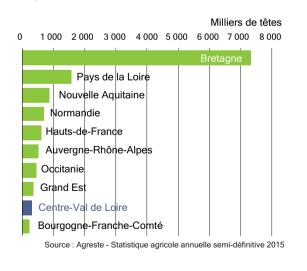
Production de viande finie en 2015

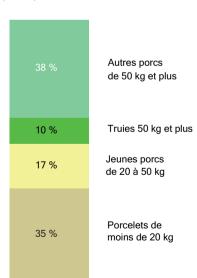
	Centre-Val de Loire		
	Têtes	Tonnes	
Porcelets	9 305	201	
Porcs charcutiers	542 733	47 582	
Truies et verrats de réforme	11 248	1 625	
Ensemble porcins	563 286	49 408	

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Rang de la région Centre-Val de Loire en porcins en 2015

Structure du troupeau régional en 2015 (têtes)





Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

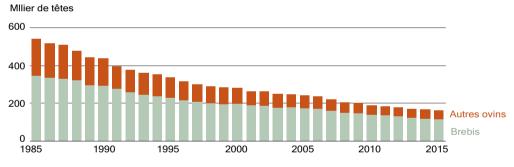
Le troupeau ovin compte de moins en moins de têtes

Le cheptel ovin régional compte 162 000 têtes en 2015, poursuivant sa baisse ininterrompue depuis 10 ans. Les départements de l'Indre et du Cher concentrent près des deux-tiers des exploitations ovines de la région. Destiné quasi-exclusivement à la production de viande, le cheptel régional ne représente que 2 % du cheptel national.

En 2015, la production régionale de viande ovine a augmenté de 1 % en volume, confirmant la légère reprise constatée en 2014.

La part de la production nationale dans la consommation intérieure s'est accrue. Pourtant, les ménages consomment de moins en moins cette viande, leurs achats se sont réduits de 4 %. Malgré ce fléchissement de la consommation, le prix moyen de l'agneau se maintient, en raison d'une offre réduite.

Évolution du troupeau ovin



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Pour en savoir plus :

- > <u>www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr</u> / La filière ovine en région Centre-Val de Loire dans la thématique productions animales
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture animaux de boucherie

Agnelles : Élevées en vue du remplacement des brebis-mères, laitières ou nourrices.

<u>Brebis-mère</u>: Femelle ovine ayant déjà agnelé au moins une fois, même si elle est en instance de réforme ou réformée. Sont incluses les brebis nourrices détenues pour produire des agneaux.

Brebis-laitière: Destinée à la production de lait pour la vente ou la transformation en fromage.

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Exploitations ayant des ovins	525	234	862	266	194	139	2 220

Effectifs des ovins en 2015

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Tête	Centre-Val de Loire	France
Agnelles	21 490	1 067 069
Brebis-mères (y c. réforme)	116 010	4 682 128
dont brebis-mères laitières	1 390	1 231 656
Autres ovins (y c. béliers)	24 220	1 300 068
Ensemble espèce ovine	161 720	7 049 265

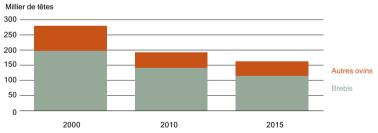
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Production de viande finie en 2015

	Centre-Va	l de Loire
	Têtes	Tonnes
Agneaux de lait	1 408	30
Autres agneaux	174 300	3 479
Moutons et ovins de réforme	67 487	1 949
Ensemble ovins	243 195	5 458

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Évolution du troupeau ovin



Rang de la région Centre-Val de Loire en ovins en 2015



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Petite embellie pour la production de lait de chèvre

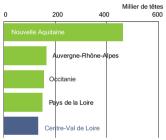
En 2015, le troupeau caprin régional compte autour de 133 000 têtes, et s'effrite ainsi de 5 % par rapport à 2014. Le Centre-Val de Loire se situe au 5e rang des régions françaises avec 11 % du cheptel national, après Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Pays de la

La production régionale de lait de chèvre confirme une fragile reprise, après le recul important des années 2012 et 2013. Elle augmente légèrement (+ 3 %) et ce, pour la deuxième année consécu-

Le Centre-Val de Loire est une région mixte pour la production laitière : production de lait et production de fromages. Cette dualité se traduit géographiquement. En Indre-et-Loire. exploitations caprines s'orientent davantage vers la production laitière au sein du pôle laitier ouest. Quant aux exploitations de l'Indre et du Cher, elles produisent plutôt des fromages sous AOP. La fabrication de produits laitiers à base de lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire se caractérise par une production fermière importante en comparaison des autres régions : 36 % du lait est transformé en produits fermiers contre 22 % en movenne nationale.

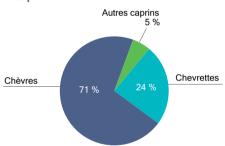
La production régionale de viande finie ne cesse de régresser. Elle a diminué de 14 % en volume depuis 2011. Cette production est constituée essentiellement de chevreaux de lait.

Rang de la région Centre-Val de Loire en caprins en 2015



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Structure du troupeau régional caprin en 2015



Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique Données
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture animaux de boucherie

Chevrettes : destinées au renouvellement de la souche.

Chèvres: femelles ayant mis bas au moins une fois (y compris celles réformées ou en instance de l'être).

Boucs: mâles reproducteurs, y compris les jeunes de remplacement. Autres caprins : chevreaux de lait ou destinés à un atelier d'engraissement

Exploitations caprines en 2010

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Exploitations ayant des caprins	230	25	306	209	87	64	921

Source: Agreste - Recensement agricole 2010

Effectifs des caprins en 2015

Tête	Cher	Indre	Indre-et- Loire	Centre-Val de Loire	France
Chevrettes	6 280	10 800	10 410	31 950	286 437
Chèvres (femelles ayant mis bas)	21 660	31 150	27 960	94 210	849 907
Autres caprins (y c. boucs)	1 500	1 660	3 070	7 040	96 895
Ensemble espèce caprine	29 440	43 610	41 440	133 200	1 233 239

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Production et livraisons de lait de chèvre en 2015

Hectolitre	Cher	Eure- et- Loir	Indre	Indre- et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire	France
Livraisons de lait entier à l'industrie	80 020	0	160 390	140 890	28 730	12 430	432 650	4 594 386
Lait utilisé pour la fabrication de produits fermiers	50 260	2 700	47 210	80 050	47 990	9 710	237 920	1 307 733
dont livraisons à l'industrie de produits fermiers	36 490	0	23 600	50 050	0	230	110 370	165 670
Ventes directes et autoconsommation de lait entier hors collecteurs	80	200	0	340	270	0	890	24 782
Production finale	130 360	2 900	207 600	221 280	76 990	22 140	671 460	5 926 901

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Production de viande finie en 2015

Tête	Indre	Indre-et- Loire	Centre-Val de Loire	France
Chevreaux de lait	6 194	20 164	67 624	846 615
Autres chevreaux	89	0	2 336	104 704
Caprins de réforme	5 905	5 312	19 292	175 603
Ensemble caprins	12 188	25 476	89 252	1 126 922

Production de viande finie en 2015

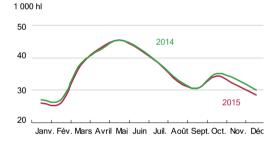
Tonne	Indre	Indre-et- Loire	Centre-Val de Loire	France
Chevreaux de lait	50	160	30	6 297
Autres chevreaux	1	0	3 479	1 028
Caprins de réforme	167	149	1 949	4 138
Ensemble caprins	217	309	5 457	11 463

Source: Agreste - Statistique agricole annuelle semi définitive 2015

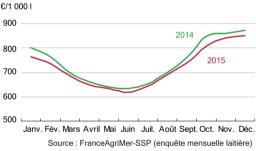
Les livraisons de lait de chèvre repartent à la hausse

Avec 9 % de la production de lait de chèvre nationale, le Centre-Val de Loire se situe au 4e rang des régions productrices derrière Nouvelle Aguitaine. Pays de la Loire et Occitanie. En 2015, les livraisons régionales de lait de chèvre ont confirmé leur progression (+ 2 %), une évolution supérieure à la moyenne nationale (+ 1 %). La sécheresse a pénalisé la production fourragère mais pas la production laitière. Ce rebond traduit aussi une amélioration du contexte économique des éleveurs. Après le pic atteint en 2013, ils ont bénéficié du repli des coûts de production. En un an, le prix des aliments pour chèvres a ainsi baissé de 4 %. Quant au prix du lait, il se situe, pour sa part, à un niveau plus rémunérateur qu'en début de décennie. En moyenne sur l'année, le prix payé aux producteurs s'est établi à 730 € pour 1000 litres de lait, en augmentation de 2,5 % par rapport à 2014.

Livraisons de lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire



Prix du lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire



Pour en savoir plus :

> www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique : données - thématiques - productions animales - la production et la transformation laitière

Industrie laitière : correspond aux laiteries, à l'exclusion des affineurs. Les fromages AOP des affineurs apparaissent à la rubrique fermier du tableau AOP. Les fromages non AOP des affineurs ne sont pas comptabilisés.

Livraisons : il s'agit du lait livré par les éleveurs d'un département à un établissement collecteur, quelle que soit la localisation de ce dernier. Elles sont mesurées au cours de l'année civile. Au niveau national, la quantité « livrée » par les exploitants agricoles est égale à la quantité collectée par l'industrie.

Collecte : il s'agit du lait collecté par les établissements d'un département donné, quelle que soit la localisation des livreurs.

L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Si le produit se voit refuser par la Commission européenne le bénéfice de l'AOP, il perd celui de l'AOC qui lui a été reconnue. L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé, dont les caractéristiques sont dues essentiellement à ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir qui s'exprime par le savoir-faire des hommes. La production est soumise à des procédures d'agrément comportant une habilitation des opérateurs, un contrôle des conditions de production et un contrôle des produits. Le champ d'application de cette protection, conçue au départ pour garantir l'origine du vin, a été élargi à l'ensemble des produits agricoles ou alimentaires, puis aux produits forestiers et aux produits de la mer.

Livraisons de lait de chèvre à l'industrie en 2015 dans le Centre-Val de Loire

	Quantités (1 000 l)	Nombre de livreurs
Cher	8 174	87
Eure-et-Loir	0	0
Indre	16 244	136
Indre-et-Loire	14 927	105
Loir-et-Cher	S	S
Loiret	S	S
Centre-Val de Loire	43 265	359
France	461 013	2 562

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

s : secret statistique

Production de fromages de chèvre en AOP

(industrie et produits fermiers)

Tonne		2014	
2004	2013	total	fermier (%)
Crottin de Chavignol 1 253	809	748	32
Sainte-Maure-de-Touraine 1 140	1 409	1 532	27
Selles-sur-Cher 796	963	973	19
Pouligny-Saint-Pierre 307	310	284	32
Valençay 342	386	374	32

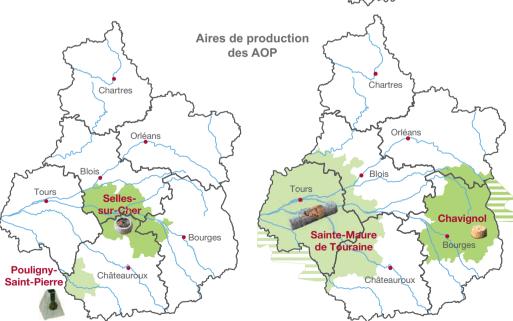
Source : Institut national de l'origine et de la qualité

Production industrielle de fromages de chèvre en 2015 dans le Centre-Val de Loire

Tonne	Centre-Val de Loire	France
Production de fromages	9 614	100 326
fromages frais	2 704	22 419
fromages affinés	6 908	80 984
dont pur chèvre	6 902	77 907

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière





Source : SRISE

Baisse de la production de volailles de chair

Avec 5 % de la production nationale en tonnage, le Centre-Val de Loire se positionne au 7e rang des régions productrices de volailles, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, la Nouvelle Aguitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts de France et l'Occitanie.

Les poulets représentent l'essentiel de la production régionale de volailles de chair et lapins (65 % en tonnage), devant les dindes (30 %). Les productions de pintades et de lapins sont marginales (1 % chacune).

En 2015, la production régionale de l'ensemble des espèces de volailles de chair a diminué de 13 % en tonnage, contre une augmentation de 1 % au niveau national. La baisse est essentiellement imputable à la production de viande de dinde (- 33 %), celle de poulet étant stable.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Les dossiers filières animales dans la rubrique données, thématiques, productions animales
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture aviculture

Poulets de chair: animaux en cours d'engraissement, y compris les « coquelets » qui sont une espèce particulière distincte pour la

Production de viande finie : il s'agit de l'animal saigné, plumé (ou dépouillé), éviscéré avec abats.

Viande finie : les animaux doivent avoir été engraissés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.

Effectifs des volailles en 2015

1 000 têtes	Centre-Val de Loire	France
Poules pondeuses (nombre de places) - d'oeufs à couver	474	10 607
- d'oeufs de consommation	1 540	49 027
Poulettes	490	24 819
Poulets de chair (y c. coqs et coquelets)	5 360	157 614
Canards à rôtir ou à gaver	192	27 289
Dindes et dindons	550	21 250
Oies à rôtir ou à gaver	10	523
Pintades	450	10 807
Cailles d'élevage et pigeons	211	9 182

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Production de viande finie de volailles et de lapins en 2015

	Centre-Va	I de Loire
	1 000 têtes	Tonne
Coqs et poules de réforme	560	631
Poulets de chair et coquelets	44 200	57 103
Canards gras	210	964
dont foies gras	-	88
Canards à rôtir	117	316
Dindes et dindons	3 080	26 696
Oies grasses	0	0
dont foies gras	-	0
Oies à rôtir	12	58
Pintades	870	1 250
Cailles d'élevage	22	6
Lapins	852	1 293

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Une année difficile pour les cours des bovins et du porc

L'année 2015 n'a pas été favorable aux producteurs d'animaux de boucherie. A partir du second semestre, les difficultés se sont accumulées. Pour commencer, des éleveurs de bovins en colère, face au recul des prix, ont bloqué certains abattoirs. Puis, le retrait de deux des principaux acheteurs du marché du porc breton de Plérin a engendré une absence de cotations pendant plus d'un mois et un fort recul des cours. Pour finir, le retour de la fièvre catarrhale ovine (FCO), accompagnée de restrictions de circulation des animaux, a eu pour conséquences la fermeture des marchés au cadran de Sancoins et de Châteaumeillant durant plusieurs semaines et la chute des exportations de broutards. Tout cela dans un contexte de surproduction, avec un marché européen très concurrentiel. De surcroît, le recul de la consommation de viande s'est accentué avec la publication d'un rapport de l'organisation mondiale de la santé établissant un lien entre viande rouge et cancer.

En moyenne annuelle, les cotations des vaches R sont restées stables par rapport à 2014 avec 3,92 €/kg de carcasse. Les cours des jeunes bovins U et des veaux de boucherie ont perdu autour d'1 % comparés à l'année précédente, avec des moyennes respectives de 3,91 € et 6,50 €/kg de carcasse. Pour ces trois catégories, les prix sont restés bas en début d'année, mais ils se sont redressés au second semestre, suite à la mobilisation des éleveurs qui n'ont pas hésité à suspendre l'activité de certains abattoirs.

Les cours des broutards mâles charolais et limousins ont connu une très belle progression iusqu'en juin avant d'entamer la décrue saisonnière, que la FCO a finalement transformée en chute brutale. Les cotations du premier semestre ont été portées par les achats turcs. L'abondance de l'offre, après sept semaines d'arrêt de cotations et de restrictions de mouvement pour cause de FCO, a provoqué la chute des prix entre septembre et novembre, de 9 % pour les charolais et 4 % pour les limousins. En moyenne annuelle, ils ont néanmoins augmenté respectivement de 3 % et 2 %.

Ces perturbations ont affecté les exports de broutards depuis le Centre-Val de Loire qui ont régressé de 5 % comparés à ceux de 2014. Ils se sont élevés à 58 000 têtes en 2015, soit 6 % des exports français.

En 2015 et pour la deuxième année consécutive, le cours du porc charcutier a chuté de 9 %. En moyenne annuelle, il affiche 1,36 €/kg de carcasse. L'embargo russe, en restreignant les débouchés de la production européenne, a accentué la concurrence entre les pays. Sur l'année, les prix ont presque toujours été inférieurs à ceux de 2014.

Les cours de l'agneau sont margués par la saisonnalité. Les prix et la consommation augmentent au moment des fêtes de Pâgues et de l'Aïd-el-Kébir. La moyenne 2015 est de 6,47 €/kg de carcasse, contre 6,50 € en 2014, soit un léger recul de 0,5 %.

Pour en savoir plus :

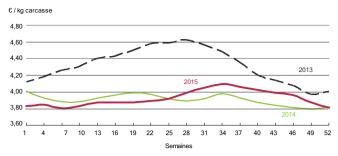
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr_/ Conjoncture bimestrielle, conjoncture élevage
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Conjoncture animaux de boucherie

Cotations des bovins : entrée abattoir, catégories R et O pour les vaches - Bassin Centre-Est, catégorie Rosé clair R pour les veaux

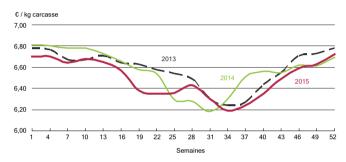
Cotations des agneaux : entrée abattoir, catégorie 16-19 kg couvert R, zone Nord.

Cotations des porcs : entrée abattoir, classe E, Centre-Val de Loire - commission régionale de Nantes.

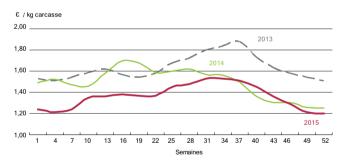
Cotation régionale des vaches - catégorie R - Bassin Centre Est (lissée sur 3 semaines)



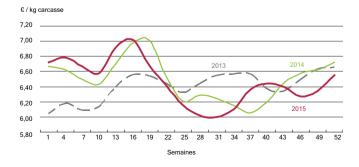
Cotation régionale des veaux - catégorie rosé clair R - Bassin Sud (lissée sur 3 semaines)



Cotation régionale du porc charcutier - Classe E - Centre-Val de Loire (Nantes) (lissée sur 3 semaines)



Cotation régionale des agneaux - Catégorie couvert R - 16 à 19 kg - Bassin Nord (lissée sur 3 semaines)



Source : FranceAgriMer

Les effectifs des équidés dans les exploitations en 2015

Tête	Centre-Val de Loire	France
Chevaux de selle, sport, loisir et course	9 130	335 083
Chevaux lourds	998	60 512
Ensemble espèce chevaline	10 128	395 595
Anes, mulets, bardots	560	28 735
Ensemble équidés	10 688	424 330

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2015

Poulinières par race

dans le Centre-Val de Loire en 2015

Source : IFCE Institut Francais du Cheval Centre-Val Tête de Loire 388 Chevaux de course Races françaises de chevaux de selle 567 Races étrangères de chevaux de selle 94 Ponevs 165 Chevaux de trait 129 Anes 21 Total 1 374

Source : IFCE Institut Français du st de l'Equitation

Élevages d'équidés dans le Centre-Val de Loire en 2015

	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Course	72	48	39	57	15	52	283
Races françaises de chevaux de selle	98	75	133	107	89	63	565
Races étrangères de chevaux de selle	10	10	7	8	11	3	49
Anes ou Poneys	31	13	27	26	16	35	148
Chevaux de trait	22	13	33	8	9	9	94
Nombre d'élevages	224	151	226	198	136	149	1 139

Source: IFCE Institut Français du Cheval et de l'Equitation (anciennement Haras nationaux)

Nombre de centres équestres en 2015

	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Centres équestres (club ou autre structure)	72	86	59	102	77	105	501

Source : IFCE Institut Français du Cheval et de l'Equitation (anciennement Haras nationaux)

Pour en savoir plus :

- > www.ifce.fr : institut français du cheval et de l'equitation
- > www.cerc.fr : conseil équin région Centre-Val de Loire

<u>Eleveur</u>: tout propriétaire d'au moins une jument conduite à la saillie en 2015. Sont dénombrées des entités d'élevage, c'est-àdire que si un éleveur a des juments stationnées dans deux communes distinctes, deux entités d'élevage sont comptabilisées. Un éleveur produisant dans différents types d'élevage est compté dans chaque type qu'il produit, d'où un nombre d'élevages toutes races confondues qui diffère de la somme type par type.

Chevaux de selle, sport, loisir et course : tous les chevaux qu'ils soient inscrits à un livre généalogique ou sans pédigrée, propres à être utilisés comme chevaux de selle ou à le devenir.

Chevaux lourds : chevaux de races lourdes, étalons, juments, chevaux, poulains de trait ou destinés à la boucherie.

Juments poulinières : juments aptes à la reproduction, quelle que soit leur race (selle ou trait).

Anes, baudets, mulets et bardots: tous les animaux de l'espèce asine et tous les produits de croisement entre ânes et chevaux.

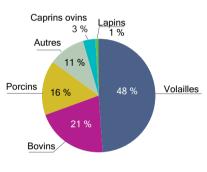
Production d'aliments pour animaux (usines de toutes tailles) hors aliments allaitement

Tonne	Centre-Va	France	
	2015	2014	2015
Aliments composés			
Bovins *	67 842	64 817	5 373 076
Caprins-ovins	11 233	8 119	627 557
Porcins	51 520	47 228	5 067 759
Volailles	161 405	155 650	8 854 668
Lapins	2 999	2 236	354 607
Autre animaux (hors animaux domestiques)	34 928	29 567	491 530
Total	329 927	307 617	20 769 197

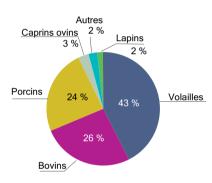
^{*} y compris aliments mash

Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

Répartition par type d'aliments en 2015



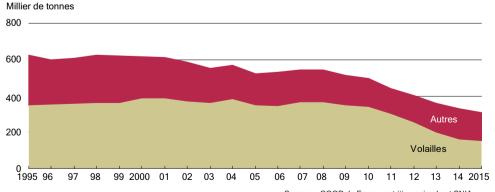
Centre-Val de Loire



France

Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

Evolution de la production d'aliments pour animaux dans le Centre-Val de Loire



Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

L'emploi agricole continue de diminuer, mais moins vite

Selon les données de l'Insee au 31 décembre 2014, le secteur agricole de la région Centre-Val de Loire emploie 3,4 % des actifs ayant un emploi. C'est dans l'Indre que la part de l'agriculture est la plus élevée, 6,1 %, suivi du Cher, et du Loir-et-Cher. Dans le Loiret, le secteur agricole atteint seulement 2,2 % de l'emploi basé dans le département.

La région Centre-Val de Loire compte 22 912 exploitations agricoles en 2014, soit une diminution de 9 % par rapport à 2010. Les exploitations en GAEC ou en sociétés sont de plus en plus nombreuses (+ 4 %), ainsi que les exploitations employant des salariés permanents (+ 7 %).

L'emploi agricole régional continue de s'éroder. En 2014, la production agricole a mobilisé 36 340 unités de travail annuel (UTA), volume en repli de 4 % par rapport à 2010. Selon les estimations, cette baisse devrait se poursuivre en 2015. Toutefois, le rythme de l'effritement de l'emploi semble décélérer. Si, entre 2000 et 2010, l'agriculture perdait 2 % de ses UTA tous les ans en moyenne, ce taux est passé sous la barre de 1 % entre 2010 et 2014.

Les chefs d'exploitation et coexploitants, secondés par leurs conjoints et d'autres membres de la famille non-salariés, constituent encore la force vive du travail dans les exploitations agricoles. Ils représentent près des deux tiers des unités de travail annuel en 2013. Mais, la baisse tendancielle de leur participation au travail se poursuit : leur part a reculé de trois points par rapport à 2010. A contrario, l'évolution de l'emploi salarié, exercé par la famille ou non, est positive. Entre 2010 et 2014, les UTA des salariés permanents ont grignoté 0,7 %.

Pour en savoir plus :

- > Bilan annuel de l'emploi agricole en 2014 Agreste Centre-Val de Loire septembre 2016
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Rubrique statistiques régionales et études
- > www.insee.fr

<u>Population active ayant un emploi</u> : elle regroupe les personnes qui ont déclaré :

- soit avoir un emploi
- soit aider un membre de leur famille dans sa profession (même sans être salariées).

Secteurs d'activité : on dénombre 4 grands secteurs :

- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Tertiaire

L'agriculture regroupe les activités de l'agriculture, de la sylviculture, des exploitations forestières, de la pêche et de l'aquaculture.

<u>Le bilan annuel de l'emploi agricole</u> est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010 et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA). Ramenées au périmètre du RA, ces données de la MSA permettent une actualisation annuelle des effectifs entre deux RA.

L'unité de travail annuel (UTA) mesure le travail fourni par la main d'œuvre agricole. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Elle est comparable à l'équivalent temps plein utilisé par la MSA.

<u>Les actifs agricoles</u> sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Ce sont les chefs d'exploitation et les coexploitants ainsi que les membres de la famille non salariés, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. S'y ajoutent les <u>salariés permanents</u> (y compris les conjoints et autres actifs familiaux salariés) occupant un poste au moins huit mois dans l'année à temps partiel ou à temps complet, puis les <u>salariés saisonniers ou occasionnels</u> travaillant à temps partiel ou à temps complet mais seulement une partie de l'année et le personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

Emploi selon le statut et le secteur d'activité au 31 décembre 2014

Effectif et %	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre- Val de Loire
Salariés	97 978	132 051	74 362	221 325	112 820	253 858	892 394
Agriculture	2,4	0,9	1,7	1,2	32,6	1,0	1,4
Industrie	18,2	19,6	18,2	13,5	19,1	16,5	16,8
Construction	5,4	5,9	5,4	6,5	6,0	6,2	6,0
Tertiaire marchand	37,1	40,8	39,0	44,4	41,7	44,5	42,3
Tertiaire non marchand	37,0	32,8	35,7	34,6	31,0	31,8	33,4
Non-salariés	13 058	15 718	10 883	24 775	14 384	23 739	102 557
Agriculture	26,8	22,9	35,9	15,9	21,1	14,5	20,9
Industrie	6,2	5,7	5,7	6,2	6,8	6,0	6,1
Construction	12,8	13,3	10,7	12,9	13,6	13,6	13,0
Tertiaire marchand	43,2	45,6	37,1	47,6	45,9	51,7	46,4
Tertiaire non marchand	11,0	12,5	10,7	17,4	12,7	14,3	13,7
Emploi total	111 036	147 769	85 245	246 100	127 204	277 597	994 951
Agriculture	5,2	3,3	6,1	2,7	4,3	2,2	3,4
Industrie	16,7	18,1	16,6	12,7	17,7	15,6	15,7
Construction	6,2	6,7	6,1	7,1	6,9	6,8	6,8
Tertiaire marchand	37,8	41,3	38,7	44,7	42,2	45,1	42,7
Tertiaire non marchand	34,0	30,6	32,5	32,8	28,9	30,3	31,4

Source : Insee, estimations localisées d'emploi.

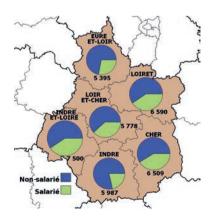
Les actifs agricoles dans le Centre-Val de Loire

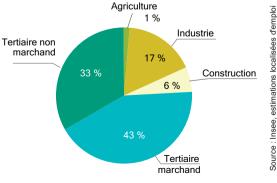
es actifs agricoles	2000 RA		2010	RA	2014		
Périmètre RA	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA	
Chefs d'exploitation et coexploitants	38 400	27 302	30 760	22 298	29 039	21 146	
Conjoints et autres actifs non salariés	14 201	5 994	7 483	2 542	5 791	1 804	
Salariés permanents*	11 972	9 965	10 688	8 791	12 268	8 850	
Total main-d'oeuvre permanente	64 573	43 261	48 931	33 631	47 098	31 800	
Salariés saisonniers, ETA, CUMA	-	4 802	-	4 129	-	4 539	
Total actifs agricoles		48 063		37 760	-	36 339	

^{*} Y compris les conjoints salariés, les autres actifs familiaux salariés

Nombre d'UTA dans le Centre-Val de Loire en 2010

Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2014





Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole

L'agroalimentaire occupe une place modeste

Le Centre-Val de Loire compte 630 établissements agroalimentaires en 2013, y compris le secteur des boissons. Ils emploient 12 760 salariés. Le Centre-Val de Loire se place au douzième rang des nouvelles régions françaises avec 3 % des emplois nationaux dans l'agroalimentaire et à la même avantdernière place pour le nombre d'établissements. L'activité agroalimentaire régionale est particulièrement concentrée dans le Loiret. Ce département regroupe à lui seul 21 % des établissements et 41 % des emplois. Loin derrière. le Loir-et-Cher se situe en deuxième position en termes d'emplois (17 %) suivi par l'Eure-et-Loir et l'Indre. Certes, l'Indre-et-Loire compte le plus grand nombre d'établissements (154), mais, pour la plupart, il s'agit d'unités de petite taille, ce département représentant moins de 10 % de l'emploi salarié régional du secteur.

En France, l'industrie agroalimentaire est principalement et historiquement implantée dans trois régions, qui concentrent à elles trois 38 % des effectifs salariés. La Bretagne caracole en tête, suivi des Pays de la Loire et de la nouvelle région Auvergne - Rhône-Alpes. L'industrie agroalimentaire du Centre-Val de Loire se caractérise par une grande diversité d'activités. Tous les secteurs sont représentés avec plus ou moins d'importance. Un salarié sur cing, soit 2 563 personnes, travaille dans le secteur des « autres industries alimentaires ». Ce secteur, qui regroupe l'industrie du sucre, la fabrication de produits sucrés et de plats préparés notamment, est le plus gros pourvoyeur d'emplois dans le Centre-Val de Loire. L'industrie des viandes, deuxième employeur avec 2 233 salariés, se positionne plutôt dans le segment de la première transformation. L'industrie laitière, composée principalement d'unités de fabrication de fromage, emploie 1 961 salariés.

En 2013, les entreprises agroalimentaires régionales ont généré un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros, soit 1,9 % du chiffre d'affaires national. Elles réalisent seulement 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export, soit moitié moins qu'au plan national. Le secteur des boissons représente à lui seul le tiers des exportations, suivi des autres produits alimentaires, sucre, produits sucrés et plats préparés (27 %).

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr / Données, statistique agricole
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr

Elaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) propose chaque année une photographie de la population des unités légales ou des nouvelles entreprises composant le système productif. Une entreprise est dite régionale lorsque plus de 80 % de ses effectifs salariés sont localisés dans une même région. Ce seuil ayant été modifié en 2011, les données ne sont pas comparables avec celles publiées les années antérieures à 2011.

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations. Le champ concerne les établissements actifs au 31 décembre, quels que soient leurs effectifs salariés.

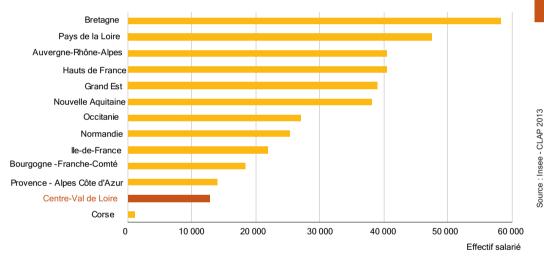
Les industries agroalimentaires correspondent aux divisions 10 et 11 de la Naf rev.2 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B, C, D).

Chiffres clés des entreprises agroalimentaires en 2013 dans le Centre-Val de Loire

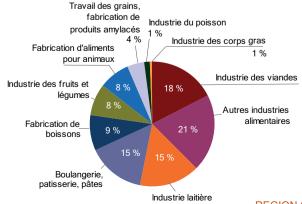
Nombre et million d'euros	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés	Chiffre d'affaires (HT)	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajou- tée	Investisse- ments corpo- rels bruts
Viandes	86	1 361	588	32	80	7,5
Poissons	8	31	S	S	S	S
Fruits et légumes	40	861	334	S	S	20,2
Huile et graisse	9	59	S	6	3	S
Produits laitiers	43	1 348	345	S	80	9
Grains et produits amylacés	25	398	S	S	31	1,4
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	45	1 385	297	7	88	23,8
Autres produits alimentaires	124	1 816	536	91	128	10
Aliments pour animaux	21	477	295	20	36	4,5
Boissons	94	876	S	105	88	19,6
Ensemble IAA du Centre-Val de Loire	495	8 612	3 184	332	602	97
Ensemble IAA France	16 218	434 692	168 902	35 337	31 755	5 563
Centre-Val de Loire/France (%)	3,05	1,98	1,89	0,94	1,9	1,74

Entreprises quels que soient leurs effectifs salariés et dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés en région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2013. S: donnée couverte par le secret statistique Source : Esane, Insee - traitements SSP

Effectifs salariés dans les établissements agroalimentaires en 2013



Les salariés des établissements agroalimentaires par secteur d'activité dans le Centre-Val de Loire en 2013



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE AGRI'REPERES 2016

Le prix des terres : des disparités d'une région agricole à l'autre

En 2015, le prix moyen des terres agricoles s'établit à 5 780 €/hectare en Centre-Val de Loire, en hausse de 11 % par rapport à 2014.

Les terres ont globalement renchéri dans l'ensemble des départements de la région, hormis dans le Loiret où ils sont restés stables. Des écarts, parfois importants, existent. Les terres à fort potentiel, en Beauce et en Champagne berrichonne, s'échangent aux prix les plus élevés. L'hectare a pu dépasser les 10 000 euros dans certaines transactions. D'autres terres, moins prometteuses, s'échangent autour de 3 200 euros en moyenne,

descendant ponctuellement jusqu'à des niveaux plus bas.

Les prix des vignes ont peu varié entre 2014 et 2015. Peu de vignes ont changé de propriétaires et les échanges ont concerné de très petites surfaces. Les résultats reposent donc sur un nombre très faible de transactions. Certaines appellations ont affermi leur réputation ces dernières années. C'est le cas du Sancerre (136 000 euros), et dans une moindre mesure, du Menetou-Salon avec 87 000 euros.

Valeur vénale moyenne des vignes (libres à la vente)

nd · non disponib						0		OD T	
de Loire	Vins hors AOP	40,6 3,9	39,0 3,9	39,3 3,5	40,6 3,7	40,5 3,7	39,5 3,7	39,1 3,9	7
Centre-Val	AOP		39,0	39,3					-1
	Vins IGP Vins sans IG	4,0 3,7	4,0 3,7	3,5 3,0	3,7 3,5	3,7 3,5	3,7 nd	4,0 nd	8
			4,0	3,4			3,7		
Lon-et-Cher	Vins hors AOP	8,0 4,0	7,0	7,0	7,0 3,7	7,0 3,7	7,0	8,0 3,9	7
Loir-et-Cher		4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	14
	Cheverny Coteau du Vendômois	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	9,0	13 0
	AOP	7,9	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	8,0	14
	Vins sans IG	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	=
	Vins hors AOP	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	=
	Montlouis-sur-Loire	10,0	10,0	11,0	11,0	10,0	6,0	10,0	67
	Vouvray	21,0	25,0	25,0	23,0	22,0	18,5	18,5	0
Loire	Touraine	7,5	7,0	8,0	9,0	6,5	6,0	8,0	33
Indre-et-	Chinon	27,0	27,0	25,0	25,0	27,0	27,0	22,0	- 19
	Saint-Nicolas-de-Bourgueil	40,0	40,0	40,0	35,0	35,0	32,0	40,0	25
	Bourgueil	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	21,0	20,0	- 5
	AOP	22,8	23,9	23,5	22,6	22,4	20,3	20,3	0
	Valençay	9,0	10,0	10,0	10,0	10,0	8,0	8,0	0
Indre	Reuilly	31,0	40,0	50,0	60,0	60,0	65,0	69,0	6
	AOP	19,4	24,5	29,3	34,1	34,1	35,5	37,4	5
	Châteaumeillant	10,0	14,0	18,0	20,0	22,0	25,0	17,0	- 32
	Sancerre	150,0	130,0	130,0	140,0	140,0	140,0	136,0	- 3
Cher	Quincy, Reuilly	33,0	50,0	65,0	67,0	67,0	68,0	69,0	1
	Menetou-Salon	68,0	85,0	85,0	87,0	87,0	87,0	87,0	0
	AOP	125,9	114,2	115,6	123,7	123,7	123,9	120,8	- 3
Willier a caros/i	noctare	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014 %
Millier d'euros/	hectare	0000	0040	0044	0040	0040	0044	0045	Evolution

nd : non disponible

Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

Pour en savoir plus :

> Valeur vénale des terres agricoles et viticoles en 2015 - Forte hausse des prix dans le Loir-et-Cher - Agreste Centre-Val de Loire - <u>Analyse et résultats</u> - Août 2016

Une rénovation de la méthode d'estimation du prix des terres et prés agricoles a été menée conjointement par Terres d'Europe-Scafr et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Cette rénovation se concrétise par la publication de séries communes aux deux partenaires. Pour les fonds libres de toute location, un seuil uniforme a été fixé à 70 ares. Suite à la refonte de l'opération, la valeur vénale des terres est diffusée sur un échelon géographique nouveau, et non plus sur les petites régions agricoles. Dans la plupart des départements, ces nouvelles régions agricoles sont des regroupements de petites régions agricoles. Au niveau infra-régional, il n'y a pas suffisamment de transactions. C'est pourquoi le calcul du prix de référence se fait tout simplement par moyenne des prix des transactions observées, avec un lissage sur trois ans, à ces niveaux géographiques.

> www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr / Données

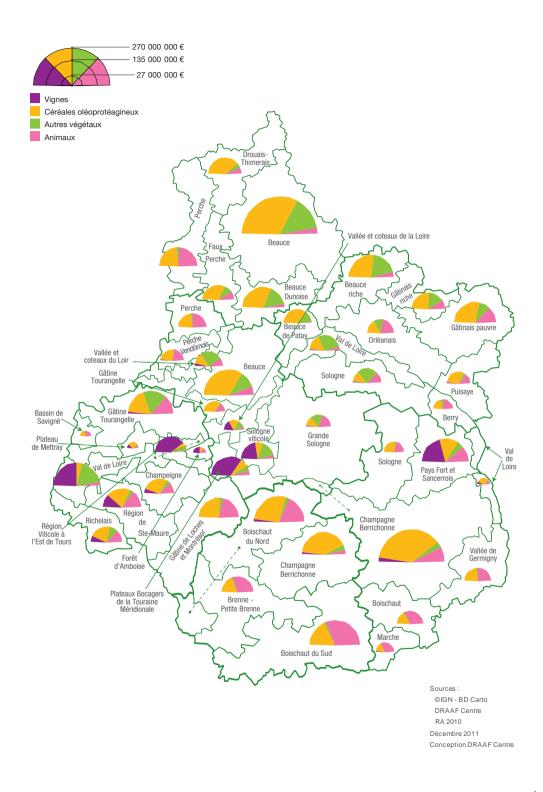
Prix moyen des terres agricoles et des prés de plus de 70 ares libres à la vente

Euro courant / ha	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2015/ 20114 %
Cher	4 420	4 330	4 630	4 780	5190	5 360	3
Pays Fort et Sancerrois - Val de Loire	3 910	4 130	4 440	4 410	4 090	4 020	- 2
Vallée de Germigny	4 340	4 170	4 550	4 810	5 940	5 700	- 4
Boischaut - Marche	3 750	3 470	3 360	3 540	4 190	4 330	3
Sologne	5 840	5 550	6 060	5 560	4 780	5 100	7
Champagne berrichonne	5 060	5 110	5 700	5 950	6 330	6 800	7
Eure-et-Loir	5 820	6 230	6 910	7 290	7220	7 390	2
Drouais - Thimerais	5 580	5 270	5 370	6 480	7 620	7 790	2
Perche	5 420	5 320	6 150	6 190	6 360	6 340	0
Faux Perche	5 570	5 830	6 460	6 760	7 060	6 920	- 2
Beauce dunoise	5 780	5 700	5 890	5 830	6 300	6 570	4
Beauce	6 170	7 200	8 150	8 580	7 750	8 060	4
Indre	3 920	3 890	4 110	4 330	4410	4 650	5
Champagne Berrichonne	6 020	6 560	6 770	6 960	6 580	6 880	5
Boischaut du Nord	3 600	3 440	4 040	4 320	4 420	4 830	9
Boischaut du Sud	3 240	2 810	2 870	3 000	3 380	3 580	6
Brenne - Petite Brenne	3 840	4 320	4 410	4 780	4 590	4 680	2
Indre-et-Loire	3 670	3 680	3 750	3 720	3890	4 010	3
Bassin de Savigné - Gâtine Tourangelle	3 380	3 560	3 590	3 610	3 370	3 330	- 1
Région viticole à l'Est de Tours - Forêt d'Amboise - Val de Loire	3 040	3 130	3 240	3 190	3 850	4 470	16
Champeigne - Plateau de Mettray	3 830	3 470	3 810	3 810	4 360	4 240	- 3
Région de Sainte-Maure	3 960	3 850	3 660	3 570	3 810	3 950	4
Richelais	4 570	4 660	4 910	4 860	5 280	5 380	2
Gâtine de Loches et Montrésor	3 500	3 600	3 630	3 580	3 590	3 850	7
Loir-et-Cher	3 900	3 880	3 730	4 130	4240	4 600	8
Gâtine Tourangelle - Perche - Vallées et Coteaux du Loir	3 610	3 540	3 520	4 070	4 180	4 580	10
Beauce	4 300	3 940	3 600	4 070	4 440	4 460	0
Vallées et Coteaux de la Loire - Sologne viticole	3 220	3 050	3 130	3 880	4 200	4 380	4
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	2 270	2 390	2 630	2 970	2 830	3 210	13
Grande Sologne - Champagne berrichonne	5 190	5 770	5 290	5 090	4 890	5 700	17
Loiret	5 840	6 120	6 210	5 710	5340	5 330	0
Orléanais	5 550	5 460	5 310	4 930	5 190	5 430	5
Gâtinais pauvre	4 690	5 210	5 070	4 930	4 020	4 430	10
Gâtinais riche	6 560	8 010	8 110	6 600	5 560	5 990	8
Beauce riche	9 190	9 330	9 120	6 870	7 030	7 300	4
Val de Loire - Beauce de Patay	5 630	5 600	6 020	5 940	5 430	4 920	- 9
Puisaye - Sologne - Berry	4 620	4 620	4 950	5 380	5 360	4 810	- 10
Centre-Val de Loire	4 710	4 750	5 070	5 300	5 230	5 780	11
France	5 070	5 360	5 420	5 750	5 910	6 010	2

Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

			, , ,		
% colonne	Vignes	Céréales oléoprotéagi- neux	Autres végétaux	Animaux	PBS de la PRA/ PBS région Centre-Val de Loire
Val de Loire	0,7	0,5	0,1	0,3	0,4
Vallée de Germigny	0,0	1,4	0,4	3,2	1,5
Sologne	0,0	1,0	0,2	1,5	0,9
Champagne berrichonne	2,8	10,1	1,9	4,3	6,6
Boischaut	0,0	1,0	0,2	4,3	1,5
Marche	0,4	0,5	0,1	1,9	0,7
Pays Fort et Sancerrois	15,9	2,1	2,0	3,6	3,9
Cher	·		·	·	·
Faux Perche	0,0	2,5	1,8	1,3	1,8
Drouais Thimerais	0,0	3,2	1,1	1,0	2,0
Beauce dunoise	0,0	3,9	5,6	0,6	3,1
Beauce	0,0	11,6	14,5	1,8	8,7
Perche	0,0	2,5	0,5	5,3	2,5
Eure-et-Loir	0,0	_,0	0,0	0,0	_,,
Champagne berrichonne	0,6	5,7	1,4	0,9	3,3
Boischaut du Nord	1,3	4,8	1,1	6,7	4,2
Boischaut du Sud	0,0	3,1	0,5	11,8	4,3
Brenne - Petite Brenne	0,0	1,5	0,4	5,1	2,0
Indre	-,-	-,-	-, -	-, -	_,-
Région de Sainte-Maure	5,9	2,3	0,6	3,5	2,7
Champeigne	1,5	2,2	0,9	1,9	1,8
Région viticole à l'Est de Tours	14,9	0,3	0,9	0,1	1,9
Forêt d'Amboise	1,6	0,1	0,0	0,3	0,3
Plateu de Mettray	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3
Bassin de Savigné	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3
Val de Loire	18,3	0,6	7,6	0,8	3,7
Gâtine tourangelle	0,7	2,9	7,0 7,1	4,3	3,7
Richelais	2,5	1,7	2,0	2,0	1,9
Gâtine de Loches et Montrésor	0,1	3,1	0,7	5,5	2,9
Indre-et-Loire	0,1	0,1	0,1	0,0	2,0
Sologne viticole	9,1	0,6	3,7	0,6	2,0
Vallée et Coteaux de la Loire	3,0	0,6	1,2	0,3	0,9
Perche Vendômois	0,2	1,2	0,2	1,9	1,1
Beauce	0,0	6,0	4,9	2,0	4,3
Grande Sologne	0,0	0,7	2,4	2,0	1,2
Gâtine tourangelle	0,0	1,4	0,2	1,1	1,0
Vallée et coteaux du Loir	1,0	0,9	4,3	1,2	1,6
Perche	0,0	1,5	0,3	3,4	1,6
Champagne berrichonne	0,0	0,2	0,3	0,2	0,1
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	17,5	0,2	1,2	0,2	2,6
Loir-et-Cher	17,5	0,7	1,∠	0,9	2,0
Orléanais	0,0	1,1	1,9	2,8	1,5
Val de Loire	0,0	1,3	5,8	0,5	1,8
Gâtinais pauvre	0,4	3,4	3,2	3,1	3,0
Gâtinais pauvre Gâtinais riche	0,0	3,4 2,1	3,2 3,5	3, 1 1,4	2,0
Puisaye	0,0		3,5 0,4		
		1,5		1,3	1,1
Beauce de Patay Beauce riche	0,0	2,3	2,0	0,1	1,5
	0,0	3,8	7,8	1,0 1.5	3,5 1.5
Sologne	0,3	0,8	4,2	1,5 1.6	1,5
Berry Loiret	0,1	0,7	0,6	1,6	0,8
Centre- Val de Loire	100	100	100	100	100
Centre- val de Loire	100	100	100	100	100

Source : Agreste - Recensement agricole 2010



La météo de 2015, favorable aux fruits et à la vigne, a pénalisé les cultures récoltées en automne

La douceur sèche de la fin d'hiver, l'été chaud, l'automne doux et pluvieux, ont réuni des conditions favorables aux fruits, et aux céréales, mais pénalisantes pour les cultures récoltées à l'automne (maïs, tournesol). Ainsi, la récolte régionale de maïs s'est considérablement réduite, et une partie du maïs grain a du être finalement destinée au fourrage. Selon les estimations des comptes provisoires de 2015, la valeur de sa production, hors subventions, a ainsi baissé de 32 % par rapport à celle de 2014. En moyenne nationale la baisse s'établit à presque 18 %.

La baisse régionale de la valeur de la production céréalière est beaucoup plus limitée en Centre-Val de Loire qu'en moyenne nationale, les rendements très forts ayant en partie compensé la baisse des cours. Certaines parcelles ont connu des rendements en quintaux/hectare à trois chiffres.

L'excellente récolte de céréales à paille est arrivée dans un contexte de réserves mondiales abondantes, les récoltes des Etats-Unis et des pays de l'Est ayant été également abondantes. Le blé français a donc fait face à une concurrence rude de la Russie et de l'Ukraine, ce qui a contribué à l'orientation défavorable des cours pour les vendeurs

Le soleil estival a contribué à la richesse en sucre des fruits d'été, ainsi qu'à celle des grains de raisin. Ils sont fermes et gorgés de sucre. Les vendanges peuvent ainsi débuter précocement et se dérouler rapidement avec un temps ensoleillé. Le millésime de 2015 est qualifié de très bon par les professionnels, voire tutoyant l'excellence.

L'année 2015 laissera des séquelles dans la production animale : entre la fièvre catarrhale ovine, la crise du porc, celle du lait et la grippe aviaire, toutes les orientations ont été touchées. La valeur de la production animale s'est inscrite en repli de 4 % en Centre-Val de Loire par rapport à 2014 ; en moyenne nationale la baisse atteint 5 %

Pour en savoir plus :

> www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr / Données

<u>Valeur ajoutée</u>: elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base, déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette (après déduction des amortissements). La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi résultat agricole (cf. « résultat agricole »).

<u>Prix de base</u>: montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

<u>Prix réel</u>: utile pour examiner les évolutions de prix en « gommant » l'effet de l'inflation, le prix réel ou « déflaté » se calcule en faisant le rapport entre le prix courant et un indice général de prix (par exemple le prix du PIB).

<u>Production</u>: dans les comptes de l'agriculture, cette notion représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

<u>RCAI par UTANS</u> (résultat courant avant impôts par unité de travail annuel non salarié): solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi: production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Les « autres charges courantes » comprennent les postes: loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières.

Valeur des productions de la branche agriculture en 2015 (données provisoires) (y compris production des activités secondaires des exploitations)

	Centre-V	al de Loire	Fr	ance	Part
Million d'euros 2015	2015 provisoire	Variation 2015(P)/2014 semi-définitif (%)	2015 provisoire	Variation 2015(P)/2014 semi-définitif (%)	Centre-Val de Loire/ France en 2015 (%)
Total céréales	1 279	- 9	10 723	1	12
Blé dur	147	6,3	524	14,4	28
Blé tendre	657	- 6,2	5 992	5,9	11
Maïs	188	- 31,8	2 067	- 17,5	9,1
Orge	252	- 2,2	1 759	8	14,3
Autres céréales	35	8,3	381	3,3	9,1
Total plantes industrielles	542	9,3	4 060	0,6	13,3
Oléagineux	405	8,7	2 430	2,1	16,7
Protéagineux	18	1,9	227	3,1	7,9
Tabac	10	20	38	7,8	26,3
Betteraves industrielles	54	4	698	- 7,3	7,7
Autres plantes industrielles	55	21,4	667	2,7	8,2
Total plantes fourragères	221	3,2	5 625	1,1	3,9
Maïs fourrage	29	40,1	1 101	5,2	2,6
Autres fourrages	193	- 0,7	4 524	0,1	4,3
Total productions maraîchère et horticole	324	7,5	5 725	2,5	5,7
Légumes frais	130	9,5	2 864	1,5	4,6
Fleurs et plantes	43	0,4	915	0,4	4,7
Plants de pépinières	137	8,8	1 236	8,5	11,1
FBCF plantations	15	- 0,1	711	- 0,1	2,1
Pommes de terre	361	100	2 330	46,6	15,5
Fruits	79	10,7	2 870	6,7	2,7
Total vins d'appellation	349	2,5	9 505	- 1,3	3,7
Total produits végétaux bruts et transformés	3 164	4,8	43 732	3,1	7,2
Total bétail	388	0,7	11 289	- 0,5	3,4
Gros bovins	251	0,4	6 622	2,2	3,8
Veaux	13	- 1,2	1 052	- 1,7	1,2
Ovins	38	- 0,5	789	- 1,7	4,8
Caprins	8	- 6,7	66	0,7	12,8
Equidés	1	3,5	46	5,3	1,9
Porcins	78	3,5	2 714	- 6	2,9
Total produits avicoles	251	- 3,3	4 710	- 0,2	5,3
Volailles	199	- 6	3 382	- 1,8	5,9
Oeufs	52	8,8	1 328	4,2	3,9
Total lait et produits laitiers	211	- 12,4	9 239	- 12,4	2,3
Lait et produits laitiers de vache	141	- 18,3	8 425	- 13,6	1,7
Lait et produits laitiers de chèvre	69	2,8	533	0,8	13
Autres produits de l'élevage	26	7,3	633	7	4,1
Total autres produits animaux	237	- 10,6	9 872	- 11,4	2,4
Total produits animaux bruts et transformés	876	- 3,7	25 871	- 4,9	3,4
Production totale de biens	4 040	2,8	69 602	0	5,8
Production totale de services	203	1,4	4 580	1,4	4,4
Production totale hors subventions	4 243	2,7	74 183	0,1	5,7
Subventions sur les produits	41	2,2	1 186	0	3,5
Production au prix de base	4 285	2,8	75 368	0,2	5,7
		0			

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2015

Valeur des productions de la branche agriculture en 2015 (données provisoires) (Y compris production des activités secondaires des exploitations)

	Cl	ner	Eure-e	et-Loir	Indre	
Million d'euros	Valeur	Part départe- ment / région (%)	Valeur	Part départe- ment / région (%)	Valeur	Part départe- ment / région (%)
Total céréales	190,47	14,89	343,86	26,88	160,55	12,55
Blé dur	4,66	3,17	57,70	39,26	5,33	3,63
Blé tendre	94,57	14,40	182,47	27,78	90,53	13,78
Maïs	34,03	18,05	35,10	18,62	13,43	7,13
Orge	49,31	19,54	64,02	25,37	41,63	16,50
Autres céréales	7,90	22,87	4,57	13,23	9,63	27,88
Total plantes industrielles	69,15	12,76	152,63	28,16	103,35	19,07
Oléagineux	58,99	14,56	115,95	28,61	62,88	15,52
Protéagineux	3,74	20,79	5,09	28,29	3,32	18,45
Tabac	0,00	0,00	9,72	97,39	0,00	0,00
Betteraves industrielles	0,00	0,00	17,15	31,80	0,00	0,00
Total plantes fourragères	58,53	26,45	15,52	7,01	74,77	33,79
Maïs fourrage	4,92	17,18	3,49	12,19	6,26	21,86
Autres fourrages	53,61	27,83	12,03	6,24	68,51	35,56
Total productions maraîchère et horticole	9,23	2,85	35,79	11,04	7,73	2,38
Pommes de terre	1,34	0,37	237,55	65,78	0,86	0,24
Fruits	14,17	17,95	3,14	3,98	2,17	2,75
Total vins d'appellation	85,23	24,39	0,00	0,00	4,84	1,38
Total produits végétaux bruts et transformés	428,43	13,54	788,49	24,92	355,04	11,22
Total bétail	109,85	28,30	29,04	7,48	133,94	34,51
Gros bovins	80,60	32,09	14,21	5,66	99,43	39,59
Veaux	1,45	11,55	1,70	13,55	2,09	16,65
Ovins	10,77	28,72	2,05	5,47	16,30	43,47
Caprins	2,69	32,10	0,12	1,43	2,13	25,42
Porcins	14,27	18,37	10,67	13,74	13,86	17,84
Total produits avicoles	29,74	11,83	36,02	14,32	20,97	8,34
Volailles	29,46	14,77	22,47	11,27	20,69	10,38
Oeufs	0,28	0,54	13,55	26,03	0,28	0,54
Total lait et produits laitiers	23,54	11,18	17,11	8,13	32,33	15,35
Lait et produits laitiers de vache	10,69	7,57	16,64	11,78	13,99	9,91
Lait et produits laitiers de chèvre	12,85	18,52	0,47	0,68	18,34	26,43
Total autres produits animaux	25,49	10,78	19,33	8,17	36,13	15,28
Total produits animaux bruts et transformés	165,08	18,84	84,39	9,63	191,04	21,81
Production totale de biens	593,51	14,69	872,88	21,60	546,08	13,52
Production totale hors subventions (y.c services)	624,94	14,73	906,07	21,35	576,74	13,59
Subventions sur les produits	12,06	29,51	2,82	6,90	16,53	40,45
Production au prix de base	637,00	14,87	908,89	21,22	593,27	13,85

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2015

Valeur des productions de la branche agriculture en 2015 (données provisoires)

(Y compris production des activités secondaires des exploitations)

	Indre	-et-Loire	Loir-	-et-Cher	Loiret	
Million d'euros	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)
Total céréales	167,70	13,11	170,22	13,31	246,45	19,27
Blé dur	4,55	3,10	31,63	21,52	43,10	29,33
Blé tendre	103,15	15,70	86,36	13,15	99,87	15,20
Maïs	32,56	17,28	27,17	14,42	46,19	24,51
Orge	22,40	8,88	20,31	8,05	54,64	21,66
Autres céréales	5,04	14,59	4,75	13,75	2,65	7,67
Total plantes industrielles	68,01	12,55	62,94	11,61	85,89	15,85
Oléagineux	64,03	15,80	58,65	14,47	44,75	11,04
Protéagineux	1,71	9,51	2,13	11,84	2,00	11,12
Tabac	0,22	2,20	0,00	0,00	0,04	0,40
Betteraves industrielles	0,00	0,00	1,18	2,19	35,60	66,01
Total plantes fourragères	32,66	14,76	22,66	10,24	17,15	7,75
Maïs fourrage	6,26	21,86	4,55	15,89	3,16	11,03
Autres fourrages	26,40	13,70	18,11	9,40	13,99	7,26
Total productions maraîchère et horticole	42,04	12,96	44,22	13,64	185,29	57,14
Pommes de terre	1,03	0,29	26,13	7,24	94,22	26,09
Fruits	30,23	38,30	15,48	19,61	13,74	17,41
Total vins d'appellation	165,67	47,40	91,89	26,29	1,86	0,53
Total produits végétaux bruts et transformés	509,45	16,10	438,16	13,85	644,69	20,37
Total bétail	46,94	12,09	42,23	10,88	26,14	6,73
Gros bovins	25,63	10,21	18,45	7,35	12,82	5,10
Veaux	3,32	26,45	2,81	22,39	1,18	9,40
Ovins	3,72	9,92	2,12	5,65	2,54	6,77
Caprins	2,14	25,54	0,69	8,23	0,61	7,28
Porcins	12,09	15,56	17,93	23,08	8,86	11,41
Total produits avicoles	29,40	11,69	64,39	25,60	70,96	28,22
Volailles	24,46	12,27	53,48	26,82	48,86	24,50
Oeufs	4,94	9,49	10,91	20,96	22,10	42,45
Total lait et produits laitiers	69,44	32,98	39,57	18,79	28,59	13,58
Lait et produits laitiers de vache	45,42	32,17	28,44	20,14	26,02	18,43
Lait et produits laitiers de chèvre	24,02	34,62	11,13	16,04	2,57	3,70
Total autres produits animaux	73,23	30,96	43,70	18,48	38,62	16,33
Total produits animaux bruts et transformés	149,57	17,07	150,32	17,16	135,72	15,49
Production totale de biens	659,02	16,31	588,48	14,56	780,41	19,32
Production totale hors subventions (y.c services)	698,46	16,46	620,89	14,63	815,82	19,23
Subventions sur les produits	4,33	10,59	2,66	6,51	2,47	6,04
Production au prix de base	702,79	16,41	623,55	14,56	818,29	19,10

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2015



Les données comptables portent sur 2014

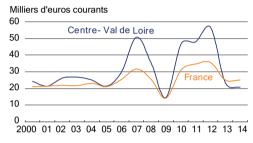
L'année 2014 signe l'amorce d'une période de crise

L'année 2014, une transition entre une période plutôt faste et les prémices d'une crise historique. qui touchera toutes les orientations de production. En effet, 2015 s'est avérée relativement médiocre du point de vue des rendements et de la qualité des récoltes. Quant à l'année 2016, elle restera dans l'histoire de la production agricole comme l'une des pires, de mémoire d'exploitant. En 2014, le revenu moyen de la ferme Centre-Val de Loire diminue de 13 % en un an et reste inférieur à la moyenne nationale après une année 2013 mitigée qui faisait suite à trois années plutôt fastes. Les nouvelles règles de la politique agricole commune (PAC) s'appliquent sur la période 2014-2020. En raison du retard dans les négociations, 2014 aura été une année de transition et la mise en oeuvre effective a été reportée à 2015. Une nouvelle répartition des aides se met en place. La dotation attribuée aux subventions a été réduite depuis 2013. L'objectif est de renforcer les soutiens aux zones défavorisées. L'impact de ces mesures aura un effet négatif dans les zones céréalières.

Les productions végétales sont les plus touchées. Les volumes des récoltes sont certes à la hausse, mais ils se heurtent à la chute des cours. Pour les orientations animales, le bilan est plus favorable. En application des accords de contractualisation, le lait est mieux rémunéré qu'en 2013 et les cours des gros bovins se maintiennent.

Pour la première fois depuis près de dix ans, le revenu courant avant impôt par unité de travail annuel non salarié (RCAI par UTANS), donc sans prise en compte des charges sociales personnelles de l'exploitant, est inférieur à celui de la moyenne nationale: 20,7 milliers d'euros dans le Centre-Val de Loire pour 25,2 milliers en moyenne nationale.

Evolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié



Source : Agreste - Indicateurs de revenus

Pour en savoir plus :

- > Réseau d'information comptable des exploitations agricoles : coup de rabot au revenu des agriculteurs du Centre-Val de Loire en 2014 - Agreste Centre-Val de Loire - mai 2016
- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / résultats économiques des exploitations du RICA en 2014

<u>Production de l'exercice</u>: somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Il s'agit d'un solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Les « autres charges courantes » comprennent les postes : loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières.

Source micro-économique, le <u>réseau d'information comptable agricole</u> (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 284 exploitations correspond aux 305 000 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 409 moyennes et grandes exploitations agricoles et viticoles, pour l'exercice comptable de 2014. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment au niveau des charges courantes, sont réalisées en valeur courante et à **champ constant**, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2013 et en 2014. Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum 20 exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « viticulture », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

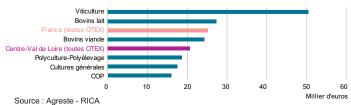
Résultats 2014 pour les systèmes de production représentatifs dans le Centre-Val de Loire (champ des moyennes et grandes exploitations)

moyenne pondérée par exploitation			Cent	re-Val de	Loire			France
en milliers d'euros courants	COP*	Autres grandes cultures	Vins de qualité (AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Grandes cultures et herbi- vores	Toutes exploita- tions	Toutes exploita- tions
CARACTERISTIQUES GENERALES								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	142	41	35	35	34	47	409	7 284
Nombre d'exploitations représentées	9416	1743	1265	598	928	1536	17 680	298 794
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	147	138	24	111	162	166	131	89
dont surface en faire-valoir direct (ha)	15	6	4	7	11	11	11	10
Surface en céréales (ha)	96	89	4	40	20	69	74	33
Effectifs animaux (UGB)	6	4	0	113	174	103	46	87
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,4	1,9	3,4	2,4	1,6	2,0	1,9	2,1
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,4	1,6	2,1	1,4	1,6	1,4	1,4
FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN	1100				1100			110.0
Fond de roulement	118,0	109,5	227,7	82,7	113,3	97,0	115,2	119,6
Autofinancement	14,9	4,7	39,2	62,6	34,4	30,4	20,1	27,7
Actif immobilisé	214,6	284,3	172,0	365,3	337,1	335,1	241,6	268,6
dont capital d'exploitation	155,0	232,6	160,9	343,0	325,5	297,4	196,1	224,3
Actifs circulant	175,5	212,4	312,3	148,1	155,1	180,7	185,1	178,2
dont stocks	100,3	100,3	217,8	82,6	108,2	112,0	107,4	105,3 259,5
Capitaux propres Endettement total	221,9 169,5	229,7 266,8	296,5 190,6	264,0 252,0	328,0 164,6	237,7 279,2	227,1 200,8	189,0
Taux d'endettement (%)	43	200,8 54	39	49	33	54	47	42
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	40	34	39	43	33	J 4	41	42
Production de l'exercice	170,5	265,2	319,5	283,4	125,0	214,6	215,3	206,7
+ Rabais et ristournes	1,3	1,5	0,1	0,6	0,1	0,6	1,0	0,5
- Charges d'approvisionnement	84,9	118,7	66,9	117,4	57,9	100,2	95,5	78,7
- Autres achats et charges externes	44,3	78,0	80,1	74,3	34,9	62,5	57,6	55,7
= Valeur ajoutée (VAHF)	42,6	69,8	172,6	92,3	32,2	52,5	63,2	72,9
+ Subventions d'exploitation	39,0	40,2	3,7	36,2	53,0	52,2	36,7	29,6
+ Imdemnités d'assurance	3,2	5,8	11,0	1,7	1,5	3,9	3,8	2,1
- Loyers et fermages	18,1	24,3	18,1	11,1	13,0	16,8	17,1	14,4
- Impôts et taxes	2,6	3,3	4,8	2,3	1,3	2,3	2,7	2,3
- Charges de personnel	5,9	12,4	47,1	6,1	4,8	8,7	14,1	15,1
= Excédent brut d'exploitation	58,1	75,7	117,4	110,6	67,5	80,7	69,8	72,7
+ Produits de gestion courante et produits financiers		2,6	1,0	0,6	0,2	1,1	1,3	1,2
- Dotations aux amortissements	35,2	47,7	31,4	45,6	30,4	44,3	37,5	32,6
- Charges financières	4,8	6,5	3,7	8,7	4,3	7,1	5,4	5,1
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	19,3	24,2	83,2	56,9	33,0	30,4	28,2	36,2
+ Profits et charges exceptionnels	5,8	3,9	1,5	5,5	4,4	6,5	5,4	6,2
= Résultat de l'exercice	25,2	28,1	84,6	62,4	37,3	36,8	33,5	42,4
RCAI par UTANS (millier d'euros/UTANS)	16,0	17,5	50,4	27,4	24,3	19,0	20,7	25,2
Charges sociales personnelles de l'exploitant	17,0	22,3	20,1	16,5	9,6	15,4	17,0	13,3
CHARGES	10.		10	102.1				
Consommations intermédiaires	120,5	186,4	136,9	183,1	86,3	153,3	144,2	127,2
Engrais et amendements	33,2	38,5	3,5	18,1	11,9	26,9	27,6	13,7
Produits phytosanitaires	28,1	33,2	15,3	10,0	3,8	17,0	22,9	10,7
Aliments du bétail	0,7	1,0	0,0	54,8	18,3	26,5	12,4	28,2
Charges à l'hectare (millier d'euros/ha)	1,4	2,1	10,5	2,4	0,9	1,5	1,8	2,3 este - RICA

*COP : céréales, oléagineux, protéagineux

Source : Agreste - RICA

RCAI par utans en 2014 dans le Centre-Val de Loire - Principales OTEX



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
AGRI'REPERES 2016

97



Les données portent sur les aides 2014

Les aides de la politique agricole commune en 2014

Les aides directes du 1er pilier se composent de :

- paiements uniques découplés de la production,
 aides couplées à la production de protéagineux,
- aide à la conversion et au maintien en agriculture biologique.
- aides couplées aux cheptels (bovins allaitants, ovins, caprins)
- aide à l'assurance récolte.

Les aides du 1er pilier de la campagne 2014 s'élèvent à près de 594 millions d'euros contre 636 millions en 2013, soit un recul de 7 % dû principalement à la baisse de la valeur moyenne du droit à paiement unique (PU), 240 € en 2014 contre 260 € en 2013. Les paiements uniques constituent l'essentiel des aides et représentent, en 2014, autour de 91 % du montant global comme en 2013.

Le montant des PU s'élève à 540 millions d'euros, en diminution de 8 % par rapport à l'année précédente, avec un nombre de bénéficiaires qui a légèrement décru (20 105 en 2014 contre 20 562 en 2013).

Les aides couplées et spécifiques aux surfaces se montent à 19,2 millions d'euros en 2014, niveau supérieur à celui atteint en 2013 (15,6 millions d'euros).

Le soutien à l'agriculture biologique s'élève à 4,6 millions d'euros dans la région en progression par rapport à 2013 où il atteignait 3,7 millions d'euros. Autour de 4,6 millions d'euros ont été versés au titre de l'aide aux protéagineux, contre 4,1 millions en 2013. A compter de la campagne 2014, l'aide supplémentaire aux protéagineux n'est plus soumise au dispositif de modulation. L'assurance récolte est en hausse : elle atteint 9,6 millions d'euros contre 7,5 millions en 2013.

Les aides animales représentent près de 35 millions d'euros en 2014 comme en 2013. La PMTVA atteint 30,6 millions d'euros, la prime aux ovins est de l'ordre de 2,8 millions d'euros et plus de 1,4 million d'euros est destiné aux éleveurs caprins.

L'Union européenne met en œuvre, à côté de la politique agricole commune en faveur des marchés (1er pilier), une politique de développement des territoires ruraux (second pilier). Depuis le 1er janvier 2014, le conseil régional est l'autorité de gestion du fonds européen agricole du développement rural (FEADER) intégré au programme de développement rural régional (PPDR) 2014-2020. Le PPDR Centre-Val de Loire ayant été validé par la Commission européenne le 07 octobre 2015, l'année 2014 est une année de transition.

Pour en savoir plus :

- > www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr / Données / Statistiques agricoles / Thématique / Aides publiques
- > www.agreste.agriculture.gouv.fr / Thématiques / Données économiques / Aides, Politique Agricole Commune

Droits à paiement unique : la réforme de la PAC a introduit le principe du découplage des aides directes. Depuis 2006, le découplage s'applique en France. Deux types d'aides sont en vigueur : des aides couplées à la production et l'aide découplée. L'aide découplée est fondée sur un dispositif de droits à paiement unique (DPU). Pour donner lieu à paiement, un DPU doit être « activé » sur des hectares porteurs de production agricole ou de prairies temporaires ou permanentes ou de surfaces non productives à condition qu'elles soient entretenues conformément aux normes environnementales. Les surfaces sont déclarées tous les ans au travers du dossier PAC. Depuis 2010, toutes les surfaces, quelque soit le couvert, peuvent être activées sous réserve du respect des règles d'entretien spécifique. Le découplage s'est poursuivi en 2010 puisque certaines aides à la surface, couplées à la production, sont découplées et intégrées aux DPU : l'aide aux grandes cultures, la prime spéciale à la qualité pour le blé dure t l'aide au houblon. Il en va de même concernant les aides animales : sont intégrées aux DPU la prime à l'abattage pour les gros bovins et les veaux, la prime à la brebis et la PMTVA à hauteur de 25 %. Par ailleurs, de nouvelles aides spécifiques ont été créées : aide supplémentaire aux protéagineux, à la diversité de l'assolement, à l'assurance récolte, soutien à l'agriculture biologique. En 2012, des découplages supplémentaires ont eu lieu, ils concernent : les aides aux fourrages séchés, au lin et au chanvre pour la production de fibres, à la fécule de pommes de terre, aux protéagineux, aux fruits à coques et aux semences.

AC: aide au secteur caprin

 $\underline{\mathsf{AO}}$: aide au secteur ovin

ICHN: L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) contribue, en zone défavorisée, à maintenir une communauté rurale viable et à préserver l'espace naturel en promouvant des modes d'exploitation durables. Les zones où cette aide est accessible sont la montagne et la haute montagne, ainsi que les zones de piémont et les zones défavorisées simples.

<u>PHAE</u>: La prime herbagère agro-environnementale est un dispositif dont l'objectif est de favoriser la biodiversité sur les exploitations herbagères. L'objectif est de stabiliser les surfaces en herbe, en particulier dans les zones menacées de déprise agricole et d'y maintenir des pratiques respectueuses de l'environnement via des engagements pris sur 5 ans en contrepartie d'une rémunération. Le dispositif s'appuie sur un chargement limité, sur la présence d'éléments de biodiversité et sur une gestion économe en intrants.

<u>PMTVA</u>: la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes est versée aux éleveurs qui détiennent un troupeau bovin allaitant. Les animaux éligibles sont des femelles de race allaitante.

Hectare	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Céréales	214 546	293 071	200 105	185 939	172 823	232 786	1 299 270
dont blé tendre	101 316	176 133	102 532	105 704	91 374	102 703	679 761
orge	58 400	62 051	50 877	27 333	27 446	63 138	289 245
maïs grain et ensilage	37 506	26 328	22 762	37 790	27 451	42 360	194 197
Oléagineux	72 524	87 521	65 226	61 528	49 264	41 280	377 343
dont colza	51 012	85 297	46 001	33 428	41 253	34 852	291 843
tournesol	20 481	310	17 646	27 107	7 145	5 648	78 337
Protéagineux	5 830	7 124	5 417	2 624	3 043	3 245	27 284

Aides directes liées aux surfaces en 2014

Sources : SRISE Centre-Val de Loire - AGRESTE - ASP

Millier d'euros	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Aides du 1er pilier							
Paiements uniques (PU) Aide supp. aux protéagineux Conversion à agriculture biologique Maintien à l'agriculture biologique Assurance récolte	92 308 991 550 411 1 305	120 337 1 182 102 141 2 680	91 198 917 800 322 1 499	74 603 422 855 433 1 537	67 573 532 152 384 1 234	93 677 545 235 187 1 371	539 696 4 590 2 694 1 878 9 626
Aides directes du 2 ^e pilier							
ICHN PHAE	0 193	0 1	5 174	0 48	0 40	0 49	5 505

Sources : AGRESTE - ASP

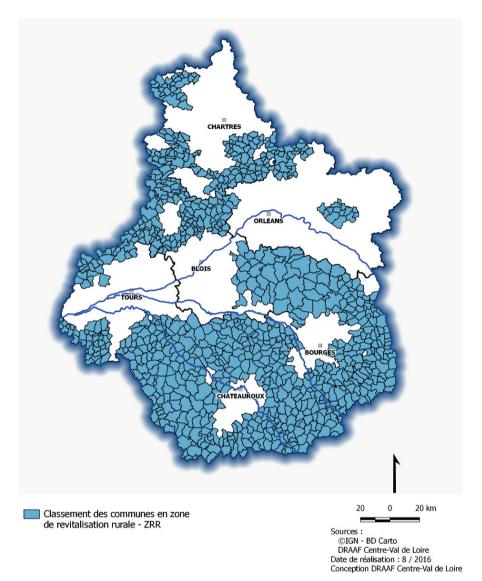
Montants et bénéficiaires des DPU et des aides animales en 2014

Millier d'euros	Cher	Eure-et-	Indre	Indre-et-	Loir-et-	Loiret	Centre-Val
	Cilei	Loir	mule	Loire	Cher	de Loi	
Nombre de bénéficiaires DPU	2 884	3 888	3 998	3 348	2 696	3 036	19 850
Montants PU	92 308	120 337	91 198	74 603	67 573	93 677	539 696
Nombre de bénéficiaires PMTVA	990	273	1 361	364	230	179	3 397
Montants PMTVA	9 876	1 453	13 754	2 548	1 602	1 343	30 576
Effectifs déclarés	92 414	11 528	125 754	22 735	13 226	11 106	276 763
Nombre de bénéficiaires AC	123	5	172	132	37	28	497
Montants AC	309	7	495	429	122	65	1 427
Effectifs déclarés	19 680	426	31 883	27 767	8 239	4 185	92 180
Nombre de bénéficiaires AO	192	32	268	66	38	38	634
Montants AO	826	123	1 083	294	195	231	2 752
Effectifs primés	35 514	5 245	45 883	12 364	8 411	10 231	117 648

Aides du premier pilier en 2014

	Cher	Eure-et- Loir	Indre	Indre-et- Loire	Loir-et- Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Nombre de dossiers par tranche							
Moins de 6 000 €	469	622	974	898	640	418	4 021
de 6 000 à 20 000 €	491	615	766	843	567	575	3 857
de 20 000 à 30 000 €	407	677	709	600	488	586	3 467
de 30 000 à 45 000 €	639	1 001	785	657	566	725	4 373
de 45 000 à 60 000 €	423	557	397	303	310	411	2 401
de 60 000 à 90 000 €	359	335	322	144	164	279	1 603
90 000 € et plus	147	87	78	33	24	57	426
Total	2 935	3 894	4 031	3 478	2 759	3 051	20 148
Montants versés pour l'ensemble d	es dossiers	(millier d'eur	os)				
Moins de 6 000 €	1 041	1 156	1 802	1 905	1 422	864	8 190
de 6 000 à 20 000 €	6 307	8 511	9 975	10 853	7 235	7 509	50 391
de 20 000 à 30 000 €	10 297	17 183	17 713	14 992	12 163	14 752	87 101
de 30 000 à 45 000 €	23 711	37 067	28 809	23 906	20 930	26 683	161 107
de 45 000 à 60 000 €	22 075	28 799	20 467	15 670	15 959	21 218	124 188
de 60 000 à 90 000 €	25 973	23 793	22 760	10 213	11 586	19 921	114 246
90 000 € et plus	17 223	9 785	8 594	3 641	2 524	6 821	48 589
Total	106 628	126 295	110 120	81 180	71 819	97 769	593 812

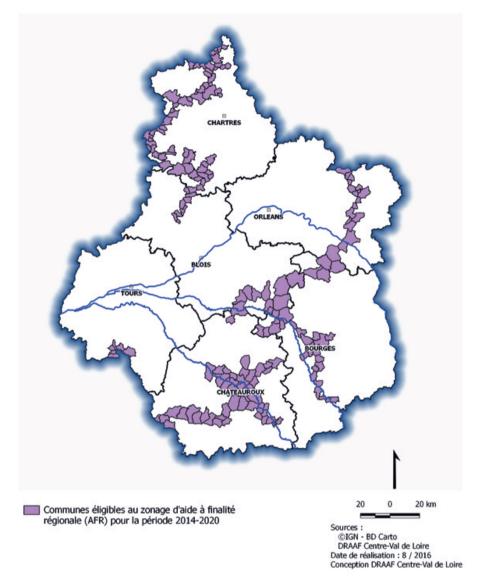
Sources : SRISE Centre-Val de Loire - AGRESTE - ASP



Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement des territoires ruraux du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique.

Le classement en ZRR permet aux entreprises de ce territoire de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents, par exemple lors de leur création. Il peut s'agir, pour les chefs d'entreprise, d'exonérations d'impôts sur le revenu ou sur les sociétés, voire de taxes professionnelles ; d'aides aux artisans ou commerçants repreneurs de derniers commerces ; d'avantages fiscaux pour les professionnels de santé, les professions libérales ou les investisseurs du secteur du tourisme, sous certaines conditions; d'avantages fiscaux pour les employeurs associatifs ou pour les propriétaires immobiliers investis-

Les ZRR s'inscrivent dans un zonage plus large des territoires ruraux de développement prioritaire (TRDP) qui indique les territoires présentant un faible niveau de développement économique.



Le Traité de Rome donne la possibilité aux pouvoirs publics des Etats membres de l'Union européenne de mettre en œuvre des aides aux entreprises « à finalité régionale » afin de contribuer au développement des territoires en difficulté de l'Union. En France, les régions éligibles ont été fixées par décret dans la carte des zones d'aides à finalité régionale (AFR) adoptée par la Commission européenne.

Ces AFR destinées aux grandes entreprises et PME permettent de subventionner l'investissement productif ou la création d'emplois liés à l'investissement, en fixant des taux maximum d'aide variables selon la zone et selon la taille de l'entreprise (Petite, Moyenne ou Grande). Les principaux dispositifs visés sont la prime à l'aménagement du territoire (PAT) pour les projets industriels, les aides des collectivités territoriales à l'investissement productif des grandes entreprises, les aides à l'immobilier d'entreprises, les exonérations de taxe professionnelle, les aides des sociétés de conversion.



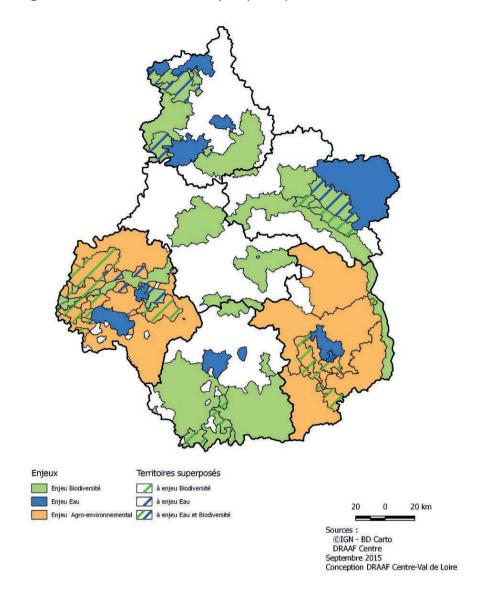
Les zones agricoles défavorisées sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

La directive européenne CEE n°75-268 du 28 avril 1975 définit quatre type de zones défavorisées : les zones de haute montagne, les zones de montagne, les zones de piémont et les zones défavorisées simples.

En région Centre, seules les zones défavorisées simples (terres peu productives, dépopulation, etc...) sont présentes.

Cette politique reconnaît le rôle important des agriculteurs dans la gestion du patrimoine naturel et considère que la société doit assumer une partie des coûts nécessaires au maintien de l'agriculture dans ces zones. Elle s'appuie essentiellement sur trois types de leviers :

- les aides à l'investissement ;
- la formation professionnelle ;
- les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) qui constituent la principale mesure d'aide au revenu dans les zones défavorisées.



Les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Les MAEC sont mises en œuvre dans le cadre de la politique de développement rural européenne avec les crédits nationaux et européens (FEADER). Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner qu'impliquent le maintien ou le changement de pratiques. L'exploitant qui souscrit une MAEC s'engage à respecter pendant cinq ans des pratiques respectueuses de l'environnement en échange d'une rémunération qui dépend du niveau des contraintes. Les Régions sont désormais «autorités de gestion du FEADER».

Conventions utilisées

nd information non diffusable soit par insuffisance de qualité, soit par respect

du secret statistique

nc information non connue au moment de la réalisation de cet ouvrage

/// information sans objet

e valeur très petite

valeur rigoureusement nulle

s secret statistique

Sources

ASP	Agence de Services et de Paiement
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
IGN	Institut National de l'Information Géographique et Forestière
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SCAFR	Société de Conseil pour l'Aménagement Foncier Rural
SNIA	Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
SREAR	Service Régional de l'Économie Agricole et Rurale
SRFD	Service Régional de la Formation et du Développement
SRISE	Service Régional de l'Information Statistique et Économique
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective.

Exploitation agricole

L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole, une unité de production répondant aux conditions suivantes :

- elle exerce une activité agricole ;
- elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, etc.);
- elle est soumise à une gestion courante indépendante ;

Elle est localisée dans la commune où est situé son siège. Celui-ci est défini par le bâtiment principal de l'exploitation, ou à défaut la parcelle agricole la plus importante.

Surface agricole utilisée (SAU)

La SAU correspond à la superficie totale de l'exploitation, diminuée des bâtiments et cours, des taillis à rotation courte et très courte (y c. peupleraies), des bois et forêts de l'exploitation, de la surface non productive pouvant facilement être remise en culture (friche), et des autres superficies non agricoles (chemins, étangs, marais, carrières, terres stériles, landes, talus, jardins d'agrément, ...).

Production brute standard (PBS)

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la production brute standard (PBS). Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production.

Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent, hors toute aide. Ils sont exprimés en euros.

Pour les productions végétales, les coefficients de PBS sont une valorisation des rendements par unité de surface. Pour les productions animales, ils incluent la valeur des productions secondaires (lait pour les vaches, les chèvres et les brebis).

La valeur de la production brute standard permet de classer les exploitations :

- petite exploitation quand elle se situe en deçà de 25 000 euros ;
- moyenne exploitation guand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 euros ;
- grande exploitation quand elle dépasse 100 000 euros.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

Orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)

La nouvelle typologie des exploitations est définie officiellement par le règlement (CE) n° 1242/2008 du 8 décembre 2008. Elle s'applique pour la première fois sur les résultats du recensement agricole de 2010 ainsi qu'au réseau d'information comptable agricole à partir de l'exercice 2010.

Le classement des exploitations selon leur orientation technico-économiqe se fait à partir de la PBS. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Le calcul des OTEX se fait dans une nomenclature très détaillée. Mais pour des raisons de confidentialité (recensement) ou de représentativité (RICA), la publication des résultats est faite selon une nomenclature agrégée, qui est la suivante :

Nomenclature des orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)						
1500	Céréales et oléoprotéagineux (COP)					
1600	Cultures générales (autres grandes cultures)					
2800	Maraîchage					
2900	Fleurs et horticulture diverse					
3500	Viticulture (appellation et autre)					
3900	Fruits et autres cultures permanentes					
4500	Bovins lait					
4600	Bovins viande					
4700	Bovins mixte					
4813	Ovins et caprins					
4800	Autres herbivores					
5100	Porcins					
5200	Volailles					
6184	Polyculture et polyélevage					
9000	Autres					

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

CHARGES PRODUITS

Consommations intermédiaires			Production de l'exercice
Loyers Fermages			(diminuée des achats d'animaux)
Assurances			donato d'ariimadx)
Frais de personnel	Valeur ajoutée produite	†	Rabais, ristournes, remises obtenus
Impôts et taxes			Remboursement forfaitaire de TVA
mpote of taxes	Excédent brut	A	Indemnités d'assurances
Dotation aux amortissements	d'exploitation E B E		Subventions d'exploitation
		A	Transferts de charges
Charges financières	Résultat d'exploitation	Ţ	Autres produits de gestion courante
Charges exceptionnelles de gestion	Résultat courant avant impôts R C A I	^	Produits financiers
Valeur comptable des éléments d'actif cédés			Produits exceptionnels de gestion
Autres charges			Produits de cession des éléments d'actif
exceptionnelles			Quote-part des subven- tions d'investissement
	Résultat de l'exercice	Î	Autres produits exceptionnels

Dans cette présentation, les soldes apparaissent tous positifs.

Pour une exploitation, voire un groupe d'exploitations (OTEX), certains peuvent être négatifs.

Programme des enquêtes réalisées par le SRISE Centre-Val de Loire en 2017

Exploitations forestières et scieries : chaque année, entre février et mai, le service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'agriculture réalise deux enquêtes annuelles de branche, l'une sur l'activité d'exploitation forestière et l'autre sur les activités de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois. L'objectif est de suivre l'évolution de la production de bois d'oeuvre, de bois d'industrie et de bois énergie, ainsi que les volumes de sciages, de produits connexes et de produit transformés. Toutes les entreprises de ces branches sont interrogées.

Teruti-Lucas: cette enquête annuelle sur l'occupation et l'utilisation du territoire français se déroule entre juin et août. Outre la production d'une statistique sur l'occupation et l'utilisation du sol en France par l'observation d'un échantillon constant de "points", elle permet de mesurer l'artificialisation ou les effets de la déprise agricole.

Enquête sur les traitements phytosanitaires en cultures légumières : elle permettra de disposer d'une connaissance actualisée et précise de la diversité des pratiques des agriculteurs en matière de traitements phytosanitaires sur les parcelles de légumes. Cette enquête sera l'occasion d'évaluer l'incidence des actions mises en œuvre pour accompagner l'évolution de ces pratiques. Elle répond également à l'exigence d'évaluation du plan d'action Ecophyto 2018 et au règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides. Elle apportera enfin des éléments pour apprécier l'impact des programmes d'action mis en œuvre dans le cadre de la directive européenne dite « Nitrates ». Elle se déroulera entre novembre et décembre.

Enquête sur les traitements phytosanitaires en viticulture: depuis plusieurs années, le dispositif d'enquêtes sur les pratiques culturales s'est renforcé, en lien avec les besoins de suivi du plan Ecophyto dont l'objectif principal est la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. En 2017, l'enquête portera sur les traitements phytosanitaires mis en œuvre en 2016 par les viticulteurs, permettant ainsi d'actualiser l'enquête antérieure qui portait sur 2013. La collecte se déroulera entre mars et mai.

Terres labourables : Cette enquête annuelle a pour objectif d'estimer les rendements des principales cultures en terres labourables aux niveaux départemental, régional et national. Elle est également utilisée pour estimer l'évolution des surfaces cultivées. Une première vague de l'enquête, réalisée par sondage auprès d'exploitants agricoles, se déroule entre fin juillet et fin août. L'interrogation porte sur les surfaces et rendements des céréales à paille, du colza, des pois, fèves et féveroles. Une seconde vague d'enquête se déroule entre novembre et décembre et permet de collecter les données de surfaces et rendements des autres cultures ainsi que les prévisions de surfaces pour la campagne suivante.

Cheptels porcin, ovin, caprin : L'évolution conjoncturelle des marchés agricoles nécessite d'entretenir une connaissance fine des marchés. Les enquêtes statistiques annuelles sur la structure quantitative des cheptels porcin, ovin et caprin participent à celle-ci. Une première vague de collecte d'information, concernant uniquement le cheptel porcin, se déroule en avril de chaque année. Une deuxième vague, s'intéressant aux trois types de cheptel, dénombre les animaux présents au 1er novembre. Ceci permet ensuite d'établir des prévisions de production de viande.

RICA: le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle réalisée dans tous les états membres de l'union européenne selon des règles et des principes communs. Des données comptables et technico-économiques détaillées sont collectées entre avril et novembre auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser leurs revenus et leur diversité, d'évaluer et de simuler l'impact des politiques agricoles.

EPCIA: l'enquête mensuelle sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles a pour objectif de suivre les prix de vente des principaux produits utilisés par les agriculteurs: les aliments pour animaux, les engrais, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et petit outillage et les produits et services vétérinaires. L'enquête permet ainsi d'alimenter l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), harmonisé avec celui des autres pays de l'Union européenne, et de calculer des IPAMPA régionalisés. Elle sera rénovée en 2017 afin de prendre en compte le renouvellement des fournisseurs et des produits, et de permettre une collecte par internet.

A	Agriculture biologique Aides à l'agriculture Aliments pour animaux	40-41 98-99 83	P	Population Porcins Précipitations Productions animales Productions végétales	9, 18-19 70-71 23 64-82 42-59
В	Bois et sciages Bovins	62-63 64-66	R	Région Centre-Val de Loire	6-11
С	Caprins Céréales et oléoprotéagineux	74-75 44-47		Régions agricoles RICA	28-33 96-97
	Cher Classification des exploitations	12	Т	Températures	23
	Climatologie Comptabilités agricoles	22-23 106	U	Utilisation du sol Utilisation du territoire	42-43 20-21
	Comptes de l'agriculture Cours des animaux Cours des fruits Cours des légumes Cours des céréales	92-95 80-81 57 56 48-49	V	Valeur vénale des terres Vergers Vigne Volailles et lapins	88-89 54-55 58-59 78-79
	Cultures fourragères Cultures industrielles	50, 52-53 50-51	Z	Zones aidées	100-103
D	Définitions Départements Diversification	104-107 12-17 40-41			
E	Enseignement agricole Emploi Entreprises IAA Équidés Eure-et-Loir Exploitations agricoles	24-27 84-85 86-87 82 13 34-39			
F I	Forêt Indre Indre-et-Loire Informations générales Insolation	60-61 14 15 104-107 23			
L	Lait de chèvre Lait de vache Loir-et-Cher Loiret	76-77 67-69 16 17			
М	Météorologie	22-23			
0	Oléoprotéagineux Ovins	44-47 72-73			